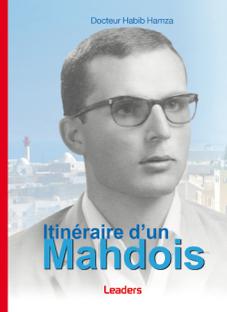




Dora Milad  
Réussir la nouvelle  
saison



Dr Habib Hamza  
Itinéraire d'un  
Mahdois

N° 145 - Juin 2023 - 6 DT • www.leaders.com.tn

# Leaders

Médecine  
Des avancées à accélérer



Elyès Jouini : Le concept de raïs houkouma dans l'histoire

# FAST LINK

LA VITESSE DE LA FIBRE OPTIQUE  
AU SERVICE DE VOTRE BUSINESS

jusqu'à

**1 Gb/s**

Retrouvez les solutions Business de TT  
sur [businessstawa.tn](http://businessstawa.tn)



12889

# Sommaire



## Editorial

- 3** Réinventer la Tunisie  
Par Taoufik Habaieb

## Opinion

- 14** A quand une vraie politique de développement des régions intérieures du pays ?  
Par Riadh Zghal

## Nation

- 16** Fuir Khartoum  
**22** En direct de Khartoum : la peur au ventre

## En couverture

- 26** Médecine : Des avancées à accélérer  
**56** Dora Milad  
Présidente de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie  
Réussir une nouvelle saison, un test pour tous

## Chronique

- 64** Entre l'indicible et l'imprononçable  
Par Abdelaziz Kacem

## International

- 68** Couronnement du Roi Charles III et de la Reine Camilla

## Société

- 70** Ethique et gouvernance de l'IA générative  
Par Maledh Marrakchi  
**72** Diversité ethnique et culturelle et cohabitation sociale dans l'histoire tunisienne  
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour  
**78** Le concept de raïs houkouma dans l'histoire de la Tunisie  
Par Elyes Jouini  
**84** L'église et les tendances monothéistes des païens  
Par Ammar Mahjoubi  
**88** Habib Hamza : itinéraire d'un Mahdois  
**93** Un prince érudit nous quitte  
El-Mokhtar Bey  
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

## Billet

- 96** L'emploi et le chômage au premier trimestre 2023  
Par Habib Touhami

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Taoufik Habaieb

CONSEILLER  
Hédi Behi

### COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Mohamed Derbal • Samy Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafea Ben Achour • Yadh Ben Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Mohamed Ibrahim Hsairi • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane • Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi • Radhi Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla • Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaies • Habib Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofienne Zribi

### CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni  
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz  
(Designer)

### PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

### MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb  
(Système & Organisation)

### APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet  
• Leïla Mniif • Khouloud Kefi  
• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION  
Simpact

## PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,  
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie  
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

• abonnement@leaders.com.tn  
• marketing@leaders.com.tn  
• redaction@leaders.com.tn

[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)



HAPPINESS IS  
*a journey*

B

BOGGI  
M I L A N O

**TUNIS**

Boulevard Principal, Les Berges du Lac 1  
36 366 000 / 27 273 263



• Par Taoufik Habaieb

# Réinventer la Tunisie

**L**e premier semestre 2023 s'étire sur un bilan **cafouilleux**. Le second doit être celui de tous les rattrapages, économiques et financiers en premier lieu. Les tensions sont à apaiser et l'union nationale à ressouder.

## **On ne croyait pas que le chemin serait aussi long, compliqué et semé d'embûches !**

L'euphorie du 14 janvier avait laissé croire aux Tunisiens que quelques ruptures et de simples ajustements suffiraient pour affranchir la Tunisie de ses boulets et lui redonner son envol sous les meilleurs auspices. La tâche s'avèrera beaucoup plus complexe, tant les maux sont multiples, profonds et toxiques.

**Partout, les tiroirs des décisionnaires regorgent de stratégies**, de plans et de mesures, aussi pertinents les uns que les autres. Ce qui manque pour leur mise en œuvre, c'est leur insertion dans une vision d'ensemble, le financement approprié et une volonté commune résolue.

**La pandémie de Covid et la guerre russo-ukrainienne ont changé la donne.** En Tunisie, comme partout ailleurs. Un monde en recomposition, avec des paradigmes modifiés et de nouveaux ensembles géostratégiques, s'impose. Au club des G (G7, G20...) s'annonce un nouveau membre, le G4 prôné par Pékin. Censé regrouper les États-Unis d'Amérique, la Chine, l'Europe et ce fameux «Sud global» (englobant la Russie, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et de nombreux autres pays-pivots), il laisse peu de place à des pays comme le nôtre.

**Dans cette ré-architecture, nous devons cependant trouver une opportunité à saisir.** Les moindres interstices peuvent nous ouvrir une voie de retour sous les radars du nouveau monde, pour reconquérir son attention. Le pays ne manque pas d'intérêt et sa voix peut compter dans le concert des nations. Pour faire prévaloir nos atouts auprès des puissances agissantes, nous devons tenir un récit national neuf, crédible et attractif. Pas facile s'il n'est pas effectif.

**Prouver au monde entier que la Tunisie est un pays qui se reconstruit** sera alors un message fort. Tout au long de son histoire récente, le peuple tunisien a réussi sans violence et sans affrontements sanglants des mutations salutaires. Il a fait le choix de ne pas tout déconstruire, mais de consolider les fondements et de reconstruire sur leurs bases en tenant compte des aspirations nouvelles du peuple. Repenser l'édifice, ouvrir les chantiers et s'attaquer à chaque détail. Éducation, santé, transport, agriculture, industrie, environnement, technologies, développement régional, justice, finances, action sociale, jeunesse et autres : le train des réformes doit s'ébranler à grande vitesse pour couvrir tous les secteurs.

**Reconstruire est cependant beaucoup plus difficile que construire.** Garder l'essentiel et tout rénover. Cela suppose : confirmer nos choix, définir nos priorités et établir un calendrier précis de mise en œuvre. Nos partenaires internationaux doivent comprendre le poids de nos contraintes factuelles et réaliser la richesse nos potentialités d'avenir. La Tunisie ne sera qu'une terre de paix, de progrès et d'échanges.

**Nous aurions tant aimé voir le Sommet arabe (à Djeddah) décider un appui financier massif en faveur de notre pays**, suivi en cela par le G7 (à Hiroshima). Mais hélas, l'attention des puissants est allée ailleurs.

**Tout cela ne saurait nous détourner de notre œuvre de reconstruction.** C'est par la clairvoyance, l'engagement et la volonté que nous démontrerons notre capacité de redonner à notre pays tout son éclat. Un effort collectif mais aussi individuel de la part de tout un chacun. Notre mission la plus urgente, c'est de refaire la Tunisie. Refaire, c'est commencer d'abord par se refaire soi-même. ■

T.H.

## Investisseurs de tous pays...

C'est une grande conférence internationale sur l'investissement que le ministère de l'Economie et de la Planification prépare activement. Prévue pour le mois de novembre prochain, elle comprendra la présentation des grandes réformes et des mesures prises pour l'amélioration du climat des affaires, les potentialités compétitives offertes par différentes filières et les régions et les conditions incitatives dédiées aux investisseurs. Cette conférence sera aussi l'occasion pour soumettre des projets publics ainsi que des projets en PPP. ■



## Prochain sommet arabe à Bahreïn

C'est à Manama que se tiendra en mars 2024 le 33e Sommet des chefs d'Etat de la Ligue arabe. L'invitation du royaume de Bahreïn a été acceptée à l'unanimité lors du récent sommet à Djeddah. ■



## Chronologie mai 2023

### 2 mai

- Le président de la République reçoit Ferid Belhaj, vice-président de la Banque mondiale (BM) pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena).
- Le président de la République Kaïs Saïed rend visite à la librairie Al Kitab, au centre-ville de Tunis.

### 3 mai

- Le président de la République Kaïs Saïed reçoit la ministre libyenne des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Najla Mangoush, et le ministre libyen des Transports, Mohamed Chahoubi.
- Le nouveau règlement intérieur de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) est publié au Journal Officiel.

### 4 mai

- Limogeage de Neila Noura Gongi, ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.
- Démarrage du pèlerinage de la Ghriba à Djerba.

### 5 mai

Le taux d'inflation se replie légèrement à 10,1% en avril 2023 selon l'Institut national de la statistique (INS).

### 6 mai

Le ministre des Affaires étrangères Nabil Ammar représente la Tunisie à la cérémonie de couronnement du roi Charles III à Londres, en Grande-Bretagne.

### 8 mai

Le président de la République Kaïs Saïed reçoit le président du Conseil supérieur provisoire de la magistrature (CSM), Moncef Kechaou.

### 9 mai

Attaque à Djerba, faisant 5 victimes dont 2 civils et 3 agents de sécurité.

### 10 mai

- Le chef de l'Etat Kaïs Saïed préside le Conseil de sécurité nationale.
- Le président de la République Kaïs Saïed reçoit la ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur et des Institutions culturelles fédérales de la Belgique, Hadja Lahbib, et Joao Gomes Carvinho, ministre portugais des Affaires étrangères.

### 12 mai

Décret n° 2023-336 du 12 mai 2023 relatif au renouvellement du mandat des membres de la Commission nationale de conciliation pénale.

### 15 mai

- Le taux de croissance atteint 2.1%, et le taux de chômage augmente de 16.1% au premier trimestre 2023 selon l'Institut national de la statistique (INS).
- Le président de la République Kaïs Saïed reçoit le ministre italien de l'Intérieur Matteo Piantedosi.

### 16 mai

- La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BerD) prévoit un taux de croissance de 2% en Tunisie pour 2023.
- Signature d'une convention de crédit en devises de 400 millions de dinars entre le ministère des Finances et 12 banques tunisiennes.

### 17 mai

Le président de la République Kaïs Saïed reçoit le Grand rabbin de Tunisie, Haim Bitan, le mufti de la République, Hichem Ben Mahmoud, et l'archevêque de l'Eglise catholique de Tunis, Ilario Antoniazzi.

### 18 mai

Le président de la République Kaïs Saïed participe aux travaux du 32e Sommet de la Ligue des Etats arabes à Jeddah, en Arabie Saoudite.

### 19 mai

Le président de la République Kaïs Saïed s'entretient avec son homologue syrien Bachar Al Assad en marge du 32e Sommet de la Ligue des Etats arabes.

### 23 mai

- Signature d'un accord entre le ministère de l'Education et la Fédération de l'enseignement secondaire relevant de l'Uggt, mettant ainsi fin à la décision de rétention des notes.
- Le président de la République Kaïs Saïed reçoit le président du Conseil Supérieur provisoire de la magistrature (CSM), Moncef Kechaou.

### 24 mai

- La Banque africaine de développement (BAD) prévoit pour la Tunisie un taux de croissance moyenne de 2.3% en 2023 et 2024, selon son rapport intitulé « Perspectives économiques en Afrique 2023 ».
- Le président de la République Kaïs Saïed reçoit les champions d'Afrique de volley-ball, Mouloudia Sport de Boussaïem.
- Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Marouane El Abbassi, remet au chef de l'Etat les états financiers 2022 de la Banque et le rapport des commissaires aux comptes.



# NEW TOYOTA YARIS CROSS HYBRIDE



MADE IN  
FRANCE

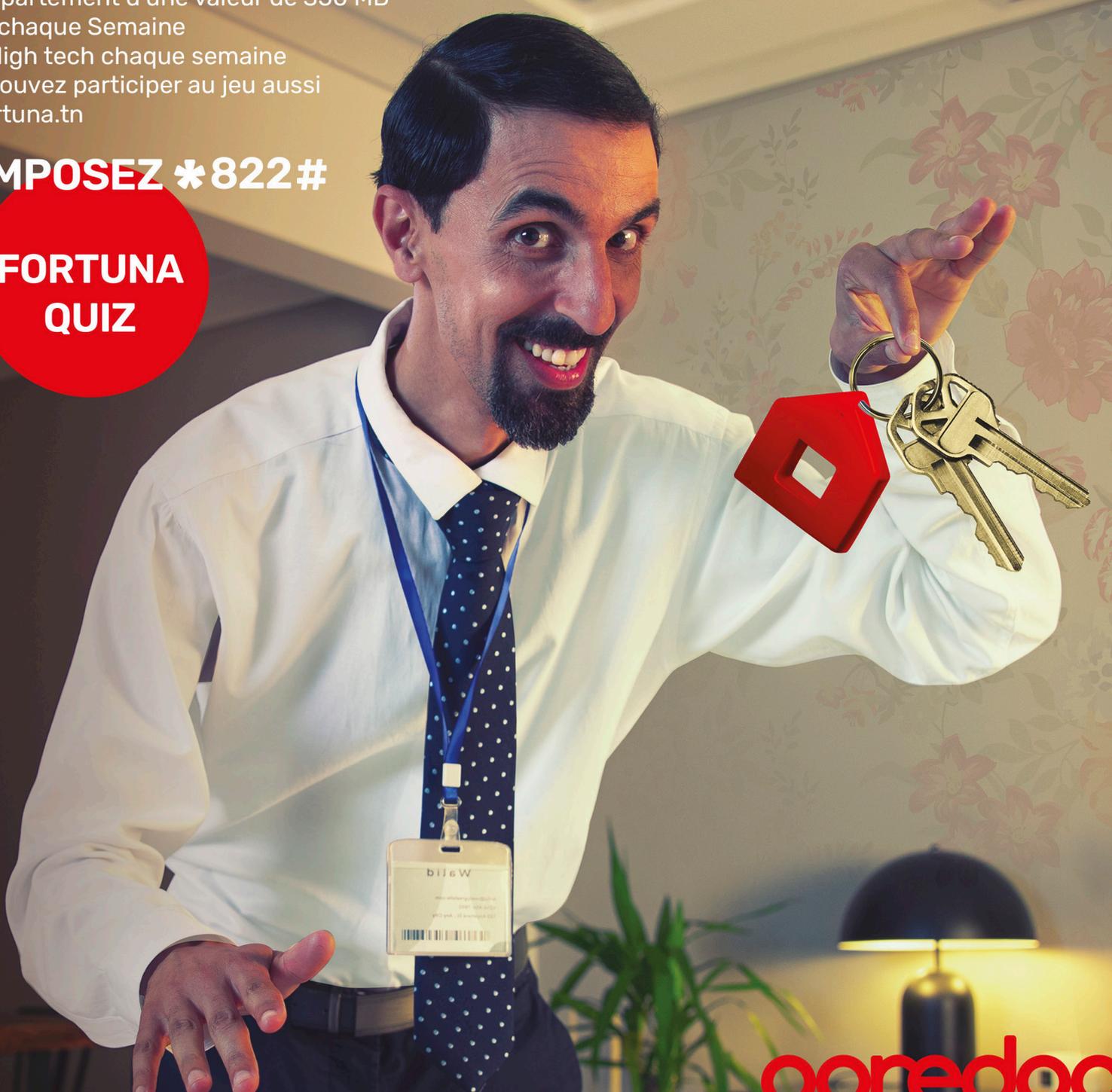
# GAGNEZ L'APPARTEMENT DE VOS RÊVES

Soyez parmi les gagnants du grand jeu Fortuna quiz.  
Tapez \*822# et répondez aux questions, plus vous répondez  
correctement plus vous augmentez votre chance de gagner :

- Un appartement d'une valeur de 350 MD
  - 5 MD chaque Semaine
  - 1 lot High tech chaque semaine
- Vous pouvez participer au jeu aussi  
sur Fortuna.tn

**COMPOSEZ \*822#**

**FORTUNA  
QUIZ**



Jeu gratuit pendant 3 jours, ensuite 0,6DT/j pour le club Premium et 0,750DT/j pour le club Car.  
Règlement du jeu déposé auprès du Notaire Maître Adel Chouikhia sis au N°1 rue El Jallouli-2040 Rades.  
Photos non contractuelles.

**ooredoo**  
طور عالمك



## Excellence et performance

Ancrer davantage l'esprit d'excellence et de performance au sein du corps de la Garde nationale: la mission dévolue au nouveau directeur général, le colonel-major (général) Hassine Gharbi, est de première importance. Jusque-là à la tête de l'Unité spéciale de la Garde nationale (Usgn), il a été depuis de longues années en première ligne dans la lutte contre le terrorisme. Sous son commandement, l'Usgn a multiplié

de grandes réussites, notamment le démantèlement de nombreux réseaux terroristes et le désamorçage de redoutables attentats. Plus particulièrement, l'opération de Sidi Yaïche (Gafsa) en 2015, ayant permis d'abattre le terroriste Lokam Abou Sakhr et neuf de ses complices jihadistes, figure en référence. Très complexe, elle est enseignée comme cas d'école. ■



## Expo 2030 à Riyad ?

Après Dubaï en 2022, Riyad en 2030? L'Arabie saoudite met tout son poids pour mobiliser un large soutien en faveur de la candidature de sa capitale pour accueillir l'exposition universelle en 2030. Placée sous le thème «*Ensemble, explorons le futur*», cette édition promise exceptionnelle doit porter la nouvelle Vision 2030 conçue par le prince héritier du royaume Mohammed ben Salman. L'élection aura lieu en novembre prochain à Paris. ■



## L'ambassadrice de France au Soudan est d'origine tunisienne

A l'instar de son collègue tunisien Chafik Hajji, ambassadeur de Tunisie à Khartoum, Raja Rabiaa, ambassadrice de France, a déployé d'intenses efforts lors des récentes opérations d'évacuation de la capitale soudanaise. Ce que beaucoup ne savent pas, c'est qu'elle est d'origine tunisienne, et a grandi en France. Entrée au Quai d'Orsay en 1994 avec une maîtrise de langues étrangères appliquées (anglais et arabe) obtenue à l'université de Paris-IV Sorbonne en 1990, elle est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris en 1992. Au cours de sa carrière au ministère des Affaires étrangères, elle a occupé différents postes tant à Paris qu'à l'étranger : Tripoli, Londres, Bruxelles, La Haye, Le Caire et Dubaï (consule générale). ■



## Décorations

La Foire du livre honore cinq grandes figures académiques et littéraires tunisiennes :

### 1 - Pr Ammar Mahjoubi

Eminent universitaire, spécialiste de l'histoire ancienne et membre permanent de l'Académie Beit al-Hikma.

### 2 - Pr Amor Belhédi

Spécialiste en géographie et membre de l'Académie Beit al-Hikma.

### 3 - Hamadi Samoud

Poéticien, spécialiste en rhétorique et membre de l'Académie Beit al-Hikma.

### 4 - Fadhila Chebbi,

Poétesse, romancière et auteure de contes et poèmes pour enfants.

### 5 - Nefla Dhheb

Nouvelliste



## Décès



### 1 - Mohamed Loukil

Homme d'affaires, fondateur du Groupe Loukil.

### Abdelkrim Ben Abdallah

fondateur et P.D.G. de Sotupresse.



### 2 - Pr Mohamed Salah Ben Amor

74 ans, professeur, traducteur, critique littéraire, auteur, propriétaire du magazine électronique Masharif.



### 3 - Rachid Marrakchi

Enseignant, militant destourien, chef scout, ancien conseiller municipal à Sfax (1970-1975), traducteur assermenté au tribunal français de première instance à Sfax.



### 4 - Mohamed Neji Chaari

Journaliste, animateur et producteur à la Radio tunisienne, syndicaliste, ancien directeur du centre de formation de la Télévision tunisienne.



### 5 - Abdelhak Chraiet

Journaliste, poète, ancien animateur à la Radio tunisienne, fondateur et directeur de l'hebdomadaire Biladi.



### 6 - Laroussi Nalouti

Journaliste, ancien député du Mouvement des démocrates socialistes (MDS).

ASSURANCES  
ZITOUNA TAKAFUL



www.zitounatakaful.com

“ Assurances  
ZITOUNA TAKAFUL  
change d'adresse ”



**ZITOUNA TAKAFUL**  
Boulevard Qualité de la vie,  
Immeuble La Renaissance,  
ZITOUNA TAKAFUL Building,  
le Kram-Tunis.

الزيتونة تكافل  
ZITOUNA TAKAFUL

★ ★ ★ ★ ★

Siège Assurances  
ZITOUNA TAKAFUL

Parc des expositions  
du Kram



Numéro Bleu  
**82 10 80 80**

40 millimes/min à partir d'un mobile  
20 millimes/min à partir d'un fixe

\*Catégorie Assurance - Étude IPSOS - Qualimétrie - Septembre à Novembre 2022 - Plus d'infos sur escda.tn



Diplomatie

**1 - Mohamed Mhadhbi**  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Tunisie en Syrie

Présidence du gouvernement



• **Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition (Snipe-La Presse)**

**2 - Chokri Ben Nessir**  
P.D.G.

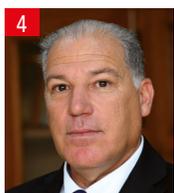
Ministère de l'Intérieur



**3 - Abdelmajid Khalfallah**  
Chef de cabinet

**4 - Hassine Gharbi**  
Commandant de la Garde nationale

Ministère des Finances



**5 - Abdelhakim Abidi**  
Directeur général de l'Ecole nationale des douanes (END)

Ministère des Transports



**6 - Mounira Yahyaoui**  
P.D.G. de la Société nationale de transport interurbain (Sntri)

ENNAKL Automobiles



**7 - Ibrahim Debache**  
Président du Conseil d'administration

COMAR Assurances



**8 - Lotfi Ben Haj Kacem**  
Directeur général

BMCE Securities

**9 - Aymen Ben Zina**  
Directeur général



## Elections

Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (Utap)



**1 - Noureddine Ben Ayed**  
Président

Conseil bancaire et financier (CBF)



**2 - Neji Ghandri**  
Président

**3 - Khelifa Seboui**  
Vice-président représentant les banques



**4 - Mohamed Hechmi Djilani**  
Vice-président représentant les établissements financiers

## Distinctions

**1 - Dr Erij Messadi**  
Chercheuse, membre du Laboratoire des biomolécules, venins et applications thérapeutiques (Lbvat) de l'Institut Pasteur de Tunis, remporte la Médaille d'or pour son invention «*Lebecetine, lectine de type C, comme inhibiteur de neovascularisation*» lors du 48e Salon international des inventions de Genève 2023.

**2 - Ahmed Ayoub Hafnaoui**  
Champion olympique de natation, décroche deux médailles d'or dans les catégories 400 mètres et 1 500 mètres nage libre au meeting Mare Nostrum Tour de Barcelone, en Espagne.

**3 - Dr Jalila Tritar**  
Lauréate du Prix du livre Sheikh Zayed 2023 dans la catégorie Arts et études critiques pour son livre Marai annisaa.

**4 - Chokri Saadi**  
Traducteur, lauréat du Prix du livre Sheikh Zayed 2023 dans la catégorie traduction pour son livre Al ibara w almaani.





# Investir pour bâtir l'avenir



**Site web :** [www.cdc.tn](http://www.cdc.tn)

**Adresse :** 07, Rue Abou Hamed El Ghazali,  
Jardins du Japon, Montplaisir, 1073 Tunis.

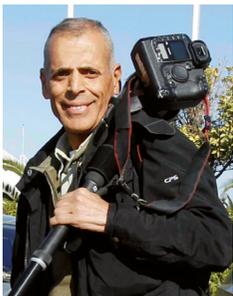


# Poterie de Guellala



Guellala, capitale de la poterie, est un petit village berbère situé à 19 km de Houmt Souk, à l'île de Djerba. La poterie de Guellala est caractérisée par son fond jaune, ses formes et motifs géométriques ou figuratifs tracés au vert-de-gris du cuivre.

Les potiers et faïenciers de Guellala maintiennent une tradition de fabrication millénaire. Les artisans façonnent des œuvres originales: le fameux « chameau magique » et d'autres objets comme les plats à couscous, les lampes...■



• Par Mohamed Hammi



• Par Riadh Zghal

# A quand une vraie politique de développement des régions intérieures du pays ?

**L**es régions loin de la zone côtière sont pénalisées par plus d'un dysfonctionnement: un solde migratoire négatif, d'où une déperdition du précieux capital humain, un manque de connexion au reste du pays (infrastructure routière, sanitaire, culturelle, touristique, de formation et de loisir, transports collectifs routiers, ferroviaires, aériens...), faible taux d'activité entrepreneuriale formelle, activités agricoles et artisanales peu rémunératrices sans maîtrise de la chaîne de valeur de l'activité. Tout cela constitue une conjugaison de facteurs générant une absence d'attractivité de ces régions pour les investisseurs potentiels, une pauvreté endémique affectant un large pan de la société. Ce sont des catégories sociales qui, pour survivre, se réfugient dans l'exode rural, l'émigration et l'économie informelle...

Beaucoup de ces dysfonctionnements auraient été résorbés, ou sur une pente de résorption, si on avait adopté la proposition développée dans le Livre blanc publié par le ministère du Développement en 2012. Elle consiste en un découpage horizontal du pays au lieu du découpage actuel vertical séparant les gouvernorats des régions côtières de celles de l'intérieur du pays. Cela formerait des régions s'étalant d'Est en Ouest où les gouvernorats les plus développés joueraient le rôle de locomotive d'un développement régional intégré. Ce serait l'occasion de découvrir/renforcer des complémentarités entre ces gouvernorats voisins. Ce serait aussi l'occasion de découvrir de nouvelles opportunités de valoriser les ressources disponibles dans les régions intérieures et d'investissements. Ce seraient des investissements dans des activités complémentaires dont la maîtrise de la chaîne de valeur des activités agricoles ou artisanales tels, par exemple, le traitement industriel de la laine (lavage, teinture, filature) dans une région agricole où domine l'élevage des ovins et le tissage du tapis. L'association des gouvernorats de Sfax-Sidi Bouzid-Kasserine, par exemple, pour former un

seul district, offrirait la base d'une solidarité, d'une association pour élaborer une vision de développement commune qui tire profit des opportunités matérielles, naturelles et humaines disponibles dans le vaste territoire qui constituera un district. Ainsi, l'alliance entre gouvernorats voisins pourrait pousser les externalités positives des différentes activités à se répandre est-ouest et vice-versa. Qu'il s'agisse d'activités économiques, culturelles ou éducatives, le sens de l'intérêt commun qui se développerait grâce à cette alliance favoriserait le partage, la recherche collective de solutions et donc l'innovation.

Déjà en 2001, j'avais suggéré dans un article publié dans le quotidien La Presse une stratégie de développement régional exploitant l'avance des régions entrepreneuriales pour la dynamisation économique de celles qui le sont moins. Mais jusqu'à aujourd'hui encore, une telle stratégie n'a pas trouvé d'audience auprès des décideurs politiques et administratifs. Les raisons à cela peuvent tenir des craintes de heurter des attitudes régionalistes et une sorte de «nationalisme de gouvernorat» ancré dans les esprits et, peut-être aussi, des doutes quant à la capacité d'une telle stratégie à impulser une dynamique de création dans les gouvernorats peu entrepreneuriaux.

Si la Tunisie côtière présente un niveau de développement supérieur à celui des régions de l'ouest du pays, il ne s'agit pas de bloquer les premières dans leur élan, ni d'étouffer l'esprit entrepreneurial – forgé à travers l'histoire – mais plutôt de le transformer en force motrice accélérant le processus de développement des régions avoisinantes. Les régions côtières économiquement plus avancées trouveront dans l'association entre gouvernorats de nouvelles ressources de création de richesse liées à la formation d'un vaste pôle de développement. L'investissement et l'offre d'emploi feront tache d'huile si une telle dynamique est méthodiquement impulsée et accélérée. L'accélération de cette dynamique passe



**...La bonne gouvernance rompt avec les pratiques de gouvernement autoritaire, hiérarchique et bureaucratique. Elle s'appuie sur une écoute de la base de la pyramide sociale habilitée à exprimer librement ses besoins...**



par le développement des voies de communication et des moyens de transport inter-régionaux.

Les bienfaits de l'association entre gouvernorats que sépare un important écart de l'indice de développement en vue de former une entité institutionnelle unique ne pourraient se réaliser sans une bonne gouvernance. Cette dernière implique participation, délibérations conduisant à un consensus, engagement de tous les intervenants à appliquer les décisions prises en commun, et redevabilité des acteurs. C'est une opération complexe qui nécessite la participation des nombreux acteurs institutionnels, associatifs, et économiques. Telle est la condition pour construire un sens de l'intérêt commun, cerner les besoins prioritaires locaux, identifier les conflictualités actuelles et celles susceptibles d'émerger dans l'avenir. Car dans toute activité, il y a échange, partage, et s'il y a reconnaissance des intérêts mutuels, cela aboutit à la formation d'un certain ordre permettant l'avancement dans l'action. Comme l'avait écrit Commons, «L'unité ultime de l'activité... doit renfermer les trois principes de conflit, mutualité et ordre. Cette unité est une transaction»<sup>(\*)</sup>.

La bonne gouvernance rompt avec les pratiques de gouvernement autoritaire, hiérarchique et bureaucratique. Elle s'appuie sur une écoute de la base de la pyramide sociale habilitée à exprimer librement ses besoins. Les interactions entre les représentants des institutions administratives et des organisations économiques et citoyennes, dont les intérêts sont à l'origine conflictuels ou du moins divergents. En revanche, si les différents acteurs sont animés par le sens du commun, ils œuvrent à trouver des compromis, des arrangements acceptables pour tous. Cela exige du temps pour arriver à un consensus. Ce temps est largement récupéré, car l'extériorisation des divergences et leur aboutissement à des accommodements permettent d'économiser sur les

menaces de conflits susceptibles de bloquer la réalisation des objectifs collectivement élaborés.

La bonne gouvernance crée un espace d'apprentissage des pratiques démocratiques et de développement du sens de la citoyenneté. En tant que telle, elle ne peut être mise en pratique sans une décentralisation effective qui réside dans un partage des pouvoirs de décision entre les différents niveaux de gestion des affaires publiques que sont le gouvernement, le district et le gouvernorat. Si l'on retient que les interactions et les échanges doivent aboutir à un ordre nécessaire à l'action, il faudra définir un cadre commun et une orientation partagée par tous les acteurs. A cet égard, seule l'existence d'une stratégie nationale de développement peut assurer une harmonie de toutes les initiatives destinées à poursuivre des objectifs de développement inclusif et durable. On saisit ainsi combien la bonne gouvernance est exigeante en compétences et en méthode. Mais son exercice crée un espace de développement des compétences nourries par les débats, le partage des informations, les débats qui approfondissent l'appréhension des problématiques et conduisent vers des compromis consentis par les participants aux intérêts originellement divergents. L'exercice de l'intelligence collective est une autre ressource mise à profit par une bonne gouvernance bien conduite.

Les problèmes complexes nécessitent des solutions complexes et le développement régional en est un. Le développement économique et humain durable des zones désavantagées s'accélère par la bonne gouvernance décentralisée, la mobilisation de toutes les ressources, le partage des pouvoirs et, en conséquence, des responsabilités et de la soumission aux règles de la redevabilité sociale et politique. **R.Z.**

(\*) J. R. Commons (1932) 'The problem of correlating law, economics, and ethics' *Wisconsin Law Review* N° 8

Nation

# Fuir Khartoum



Lorsque l'avion militaire C-Hercule 130 de l'armée tunisienne atterrit ce mercredi 26 avril 2023, à 18 heures, à l'aéroport de Tunis-Carthage, larmes de joie et vivats se mêlent, portant l'émotion à son comble. Les 46 passagers à bord, à peine sortis du bourbier des combats au Soudan, réalisent à peine le bonheur de retrouver la mère patrie, sains et saufs. Le calvaire qu'ils viennent de vivre tout au long des dernières semaines sous des feux nourris à Khartoum, le spectacle traumatisant des dizaines de cadavres jonchant les rues, de voitures calcinées et de bâtiments bombardés est encore vif. Dans ce grand départ précipité, ils durent abandonner maisons, biens et voitures, et le pénible trajet jusqu'à l'embarquement dans l'avion à Assouan en Egypte a été épuisant. Seul réconfort, la sollicitude continue des autorités tunisiennes, le président de la République Kaïs Saïed en personne, l'assistance continue de la diplomatie et la logistique de l'armée nationale.

Difficile pour eux de croire qu'ils sont sortis du calvaire. Difficile aussi de se remettre de tant d'épreuves endurées. Et difficile enfin d'imaginer comment va évoluer la situation au Soudan et comment ils pourront se redéployer.

D'emblée, l'ambassadeur de Tunisie à Khartoum, Chafik Hajji, tiendra à exprimer sa profonde gratitude au chef de l'Etat, au ministre des Affaires étrangères, à tous les services du ministère, à ses collègues et à l'armée. *«Dès les premiers moments, nous confiera-t-il, nous nous sommes sentis entourés d'une grande attention. Cela a beaucoup rassuré les Tunisiens résidant au Soudan, et facilité notre tâche, permettant une évacuation sécurisée et rapide.»*

Récit



**L**a confrontation entre l'armée régulière du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo (Hemeti) était prévisible à travers divers indices, confie à Leaders l'ambassadeur Chafik Hajji. L'ambassade tenait compte des différentes hypothèses possibles. Mais la surprise fut le moment précis du déclenchement des combats, en plein mois de ramadan et à une semaine seulement de la fête de l'Aïd. Nous étions prêts cependant pour faire face à toutes les situations pouvant survenir.

Dès le déclenchement des premiers combats, les services de l'ambassade ont contacté les membres de la communauté tunisienne au Soudan, un à un, pour se rassurer de leur sécurité et leur prodiguer les conseils et consignes à suivre.

Un avis dans ce sens a également été publié sur la page Facebook de l'ambassade.»

«Nous avons beaucoup insisté auprès de nos compatriotes, souligne l'ambassadeur, sur la nécessité d'éviter de quitter leur domicile et de ne sortir que pour d'extrêmes urgences, de ne pas se rendre dans des zones chaudes et stratégiques comme le quartier général du commandement de l'armée, le palais présidentiel et les environs de l'aéroport de Khartoum et autres. Nous leur avons également recommandé de signaler à l'ambassade tout incident. Des lignes téléphoniques ouvertes 24 h/24 ont été mises à leur disposition. De même, nous avons poursuivi nos contacts avec les autres missions diplomatiques étrangères établies à Khartoum. Une liaison continue sera assurée avec le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger qui a assuré un suivi continu.»

## Khartoum, ville paralysée

«Les conditions de vie au Soudan, déjà difficiles, se sont rapidement dégradées, poursuit l'ambassadeur. Les combats ont lourdement impacté la capitale Khartoum qui représente une forte concentration démographique, et affecté pratiquement toutes ses banlieues, sans épargner le moindre quartier. Quasiment tous les services publics se sont retrouvés à l'arrêt ou presque : coupures très longues d'eau, d'électricité, de réseaux de communication, arrêt des soins dans les hôpitaux, fermeture des banques et des commerces... Khartoum était paralysée. L'ambassade de Tunisie se trouve non loin de l'aéroport de Khartoum, zone d'affrontements directs, alors que la résidence de l'ambassadeur se situe dans une autre zone de combats, près du palais présidentiel et du quartier général de l'armée. Des tirs par erreur ont d'ailleurs atteint la résidence, sans causer de dégâts, heureusement.»

## Organiser et sécuriser le départ

«La communauté tunisienne établie au Soudan comprend 140 ressortissants, indique l'ambassadeur Chafik Hajji. Il s'agit de Tunisiens qui y résident depuis les années 1990 - ils sont au nombre de 52 - et de ceux qui sont arrivés des années plus tard, servant en tant qu'experts, consultants et hauts cadres auprès d'institutions et organisations régionales et internationales ainsi que des compagnies privées - au nombre de 90 personnes. La plupart ont laissé leurs familles en Tunisie.»

«Le plan d'évacuation élaboré en coordination avec le ministère, poursuit-il, devait comprendre deux étapes. La première consiste à dresser une liste nominative des ressortissants tunisiens qui ont demandé à être rapatriés. La deuxième était de fixer le poste frontalier de sortie du Soudan.

Pour la première étape, une liste préliminaire a totalisé 62 demandes d'évacuation, la plupart de ceux qui résident au Soudan depuis les années 1990 ayant préféré rester. Une vingtaine d'autres Tunisiens étaient déjà rentrés en Tunisie pour passer les fêtes de l'Aïd en famille. Au fil des jours, des Tunisiens travaillant pour des organisations internationales ont pu bénéficier des possibilités d'évacuation offertes par leurs organisations. C'est ainsi que la liste finale était ramenée à 52 personnes.

Pour ce qui est du poste frontalier de sortie, le choix s'est porté, en coordination avec les autorités tunisiennes concernées, sur celui d'Arguine, sur la frontière avec l'Égypte, pour se rendre à Assouan où un avion militaire dépêché par l'Armée tunisienne viendra assurer le rapatriement. Un choix dicté par l'impératif de sécuriser au mieux le départ du Soudan.

Le départ de Khartoum était prévu lundi 24 avril 2023, tôt le matin.

Trois étapes étaient nécessaires : regrouper les Tunisiens à Khartoum, se rendre au poste frontalier à Arguine et arriver



à Assouan pour embarquer à destination de Tunis. Chacune étant très sensible, très difficile.

### Un spectacle des plus effarants

Le regroupement des Tunisiens dans la capitale soudanaise à feu et à sang était l'une des plus périlleuses. Aucun lieu de rassemblement ne pouvait offrir une sécurité garantie. De plus, en pleine fête de l'Aïd, la situation était très fragile. À tout moment, des combats pouvaient survenir, partout. L'ambassade a désigné un point de regroupement dans un hôtel connu situé dans une zone de moindre risque. La consigne donnée aux Tunisiens est de s'y rendre le lundi 24 avril à 6 heures du matin, munis de leurs passeports et autres documents personnels, en emportant avec eux le minimum de bagages possibles. Un service de transport était affrété par l'ambassade. Le convoi devait se diriger en minibus, d'abord, vers Oumdouman, banlieue proche à une quinzaine de km de la capitale, un peu plus épargnée par les tirs. C'est de là que devaient partir la plupart des bus vers les différentes destinations. Puis, emprunter un grand bus afin de rejoindre Arguine.

Quittant pour la première fois leurs domiciles après de longues journées de confinement, de nombreux Tunisiens étaient fortement choqués par l'ampleur des dégâts : des cadavres ensanglantés abandonnés, certains sont morts au volant de leur voiture, des véhicules calcinés, des habitations et des immeubles bombardés, des hommes

armés tenant des points de passage... Un spectacle des plus effarants, un climat très lourd d'insécurité et de terreur régnant partout.

Le chemin vers Oumdouman n'était guère sécurisé. Rien n'empêchait une reprise des combats, à chaque instant, ni des tirs lancés tous azimuts sans préavis par des éléments armés. Heureusement que tout s'est bien passé et que le bus a fini par prendre immédiatement la direction d'Arguine.

### Une traversée éprouvante

La route, longue de près de 800 km, sera éreintante. Aucune aire de repos aménagée. Le bus pouvait juste marquer quelques haltes à l'air libre, sans le moindre équipement en toilettes ou point d'eau. La température avoisinait les 40 degrés, voire plus. La fatigue commençait à se faire ressentir, surtout que des enfants, des femmes - dont une enceinte - et des personnes âgées étaient à bord. Tous devaient être réconfortés par l'imminence du passage des frontières.

Il aura fallu près de 24 heures déjà, depuis le rassemblement puis le départ de Khartoum, pour arriver mardi 25 avril 2023 à 7 heures du matin, au poste frontalier soudanais d'Arguine. Alors qu'on croyait parvenir au bout de nos peines, c'est une situation des plus difficiles qui nous y attendait. Plus de 300 bus pleins à craquer sont pris dans un embouteillage monstre, avec près de 4 000 personnes



cherchant à accomplir les formalités de sortie. Une délégation organisée par l'ambassade de Chine attendait depuis 48 heures. Les quelques agents affectés au poste sont pris dans le tourbillon, peinant à gérer la situation. Le chaos total.

Plus encore, aucune aire de repos disponible, offrant restauration, toilettes, eau et autres commodités ne serait-ce qu'au minimum. Les plus optimistes nous indiquent une attente de plusieurs jours... Comment s'en sortir ?

### Seul un miracle...

Il fallait tout à la fois obtenir une faveur pour soumettre les passeports, mais aussi régler les droits de sortie (près de 30 dollars en livre soudanaise) puis extraire le bus de l'embouteillage afin de franchir les frontières. D'autres surprises vont survenir du côté égyptien : poste fermé, et même s'il est ouvert, il va falloir payer des droits de visa et fournir un certificat de vaccination. Bref, la quadrature du cercle. Seul un miracle pouvait sauver la délégation tunisienne. Il finira par se produire. Après d'intenses efforts et de longues tractations, nous parviendrons à surmonter tous ces obstacles, en multipliant les interventions avec les autorités des deux postes frontaliers. La solution trouvée: les passeports seront revêtus du tampon de sortie, après règlement des droits de sortie, mais le franchissement des frontières vers le poste égyptien s'effectuera à pied... Le poste égyptien acceptera exceptionnellement de recevoir les Tunisiens qui devaient se soumettre cependant aux formalités exigées. Sous la coordination du ministère

des Affaires étrangères, l'intervention de l'ambassadeur de Tunisie au Caire, Mhammed Ben Yousef, sera déterminante. Assouplissement des formalités, un agent des services consulaires dépêché immédiatement au poste frontalier, et un bus affrété pour assurer la poursuite du trajet jusqu'à Assouan : l'espoir renaît. Un grand ouf de soulagement est poussé.

### Le bonheur d'arriver à Tunis

L'arrivée mercredi 26 avril 2023 le matin à Assouan marquait la fin imminente du calvaire. La vue de l'avion militaire tunisien, frappé du drapeau national, sur le tarmac de l'aéroport était fort émouvante. Larmes et vivats. L'équipage militaire assurera un accueil des plus chaleureux et des plus réconfortants. Les ressortissants tunisiens se sentent alors comme portés dans un rêve heureux. Ils avaient de la peine à y croire, mais ils le vivent intensément. Les heures de vols seront savourées comme un enchantement.

A 18 heures précises, l'avion militaire tunisien se pose doucement sur le tarmac de l'aéroport de Tunis-Carthage. A bord, la joie est intense et l'émotion très forte. Fin du calvaire, début d'une nouvelle séquence... Les rapatriés sont unanimes à exprimer leur profonde gratitude à leur pays : le chef de l'Etat, la diplomatie, l'armée... Ils sont reconnaissants pour le rôle exemplaire accompli par l'ambassadeur de Tunisie à Khartoum et son équipe très réduite en nombre et en moyens. Ils sont, tout simplement, fiers d'être Tunisiens comme ils l'ont affirmé. ■





SIMPAR  
ISO 9001

DES APPARTEMENTS S+2 / S+3  
À VENDRE

Résidence  
**Onyx** *Chotrana I*



# En direct de Khartoum La peur au ventre

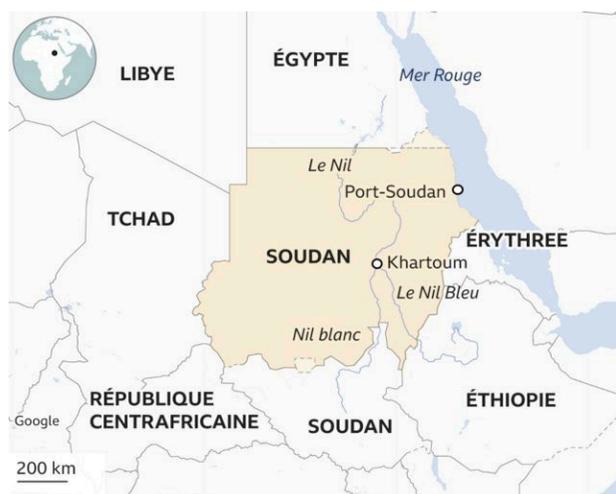


**T**irs de feu nourris, en rafales, et avions surgissant du ciel, larguant leurs bombes! De brèves trêves, juste le temps de courir faire des courses. La pénurie de produits alimentaires et de carburant s'accélère. Les prix, déjà très élevés, doubleront d'heure en heure. La consigne de l'ambassade est catégorique : rester à la maison et garder le contact téléphonique. Les journées, en plein ramadan, puis les jours suivants, deviennent longues. Aucune lueur d'espoir à l'horizon. Angoisse, peur. Seul un appel de l'ambassade vient apporter du réconfort. Les provisions s'épuisent. Comment tenir ? Jusqu'à quand ? Comment partir ?

### Tout abandonner et partir

Il fallait s'y résoudre ! Quitter Khartoum au plus vite, laissant tout derrière soi. Pour de nombreux Tunisiens qui y résident, il n'y avait aucun autre choix. L'intensité des combats et l'ampleur des dégâts s'ajoutaient à la paralysie totale de la capitale. Point d'approvisionnement, coupures continues d'électricité, d'eau, de télécommunications et autres. Les rares provisions de produits alimentaires ne pouvaient plus suffire pour subsister. Impossible de sortir de chez soi, de toute façon, tout était fermé. Il fallait juste maintenir le contact avec l'ambassade et attendre les instructions pour le départ.

Partir, c'est une déchirure. Chacun ne pouvait emporter avec lui que des bagages légers, c'est-à-dire le juste nécessaire. Dans la précipitation, il fallait faire un tri rapide, ne prendre que l'essentiel, penser à mettre sa voiture à l'abri, puis, juste avant de partir, verrouiller portes et fenêtres. Partir, sans le moindre espoir de revenir.



### Et notre ambassade ?

Toutes les consignes de sécurité en pareille situation ont été respectées. L'ambassade, comme la résidence de l'ambassadeur, ont été fermées. En espérant qu'elles échapperont au pillage et qu'elles rouvriront bientôt.

### Scènes d'horreur à Khartoum

Le choc est total en franchissant le seuil de la maison, après de longues journées de confinement. Forte odeur de mort, cadavres, gravats, déchets... Tout est fermé, très peu de personnes circulent. Des éléments armés jusqu'aux dents sont postés à chaque croisement. Tirs en rafales. Du feu et du sang.

### Le voyage le plus long

Il aura fallu pas moins de deux jours et deux nuits, soit 48 heures en continu, pour que les ressortissants tunisiens évacués de Khartoum lundi 24 avril puissent arriver mercredi à Assouan, pour embarquer vers Tunis. Un parcours éreintant, sans pouvoir bénéficier d'une aire de repos équipée en sanitaires. Ni eau, ni café, ni restauration : il fallait pourtant tenir.

### Les Affaires étrangères en première ligne

Depuis l'invasion irakienne du Koweït en août 1990, c'est la première grande évacuation de ressortissants tunisien assurée par le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger et organisée sur le terrain par une ambassade de Tunisie. Il y a certes eu l'évacuation en février 2022 des Tunisiens en Ukraine, mais la Tunisie ne disposait pas d'ambassade à Kiev. La tâche était compliquée, exigeant le concours de nos ambassades dans les pays voisins pour assurer l'accueil aux frontières, ce qui a été accompli avec succès.

Cette fois, il fallait gérer en direct l'évolution de la situation au Soudan, établir un contact permanent avec les Tunisiens résidents et préparer avec les autorités tunisiennes un plan d'évacuation avec plusieurs hypothèses. Le ministre, instruit par le chef de l'Etat, mobilisera tous les services concernés du département qui fonctionneront en continu, et la coordination sera étroite avec le ministère de la Défense nationale pour envoyer un avion à Assouan. Sécurité et rapidité étaient les maîtres-mots. Une fois encore, la Tunisie volera au secours de ses ressortissants, là où ils se trouvent.

### Une armée chevronnée

L'armée de l'air n'est pas à sa première intervention d'envergure pour assurer l'évacuation de Tunisiens en situation difficile. Tout récemment, lors de la pandémie de Covid, des avions militaires étaient envoyés jusque dans des pays lointains en Asie, en Afrique et ailleurs, pour assurer avec succès des missions de rapatriement.

### Une ambassade efficace

L'ambassadeur Chafik Hajji aligne une longue expérience diplomatique, alternant des affectations au siège du

ministère et à l'étranger. C'est ainsi qu'il fut notamment directeur général des affaires consulaires, ambassadeur à Nouakchott, Rabat et Alger. A la tête de l'ambassade de Tunisie à Khartoum, il s'appuie sur une équipe très réduite en nombre, mais très opérationnelle. Veillant au moindre détail dans cette opération d'évacuation, il sera lui-même ainsi que ses collègues dans le bus qui conduira nos compatriotes jusqu'à Assouan, puis dans l'avion militaire pour rallier Tunis. Aux postes frontaliers, il usera de toute son énergie pour surmonter les obstacles rencontrés et faire accomplir les formalités. Sa présence, son implication, son réconfort prodigué à tous seront hautement appréciés. ■

## Le film des événements

### Samedi 15 avril 2023

- Situation de guerre à Khartoum. Des combats intenses entre l'armée régulière du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo (alias Hemeti) éclatent dans les rues de la capitale soudanaise. Les FSR affirment avoir capturé l'aéroport et la base militaire de Merowe, l'aéroport international de Khartoum, la base de Soba et la base aérienne de Jebel Aulia.

- L'ambassade de Tunisie à Khartoum invite les Tunisiens résidant au Soudan à observer une totale vigilance, en évitant les zones d'affrontements, en s'approvisionnant en produits alimentaires et de première nécessité et en maintenant un contact étroit avec le service consulaire.
- Des lignes téléphoniques sont ouvertes 24h/h. Avenir

### Dimanche 16 avril 2023

- Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger se tient en étroite liaison avec l'ambassadeur de Tunisie à Khartoum. Instructions sont données pour maintenir un contact continu avec les membres de la communauté tunisienne et leur prêter toute assistance nécessaire, ainsi que pour renforcer la sécurité de l'ambassade et de la résidence.

### Vendredi 21 avril 2023

- Premier jour de l'Aïd el-Fitr. Des appels au cessez-le-feu sont lancés. Trêve pendant quelques heures

### Samedi 22 avril 2023

- Reprise intense des combats.
- L'ambassade de Tunisie à Khartoum renforce ses contacts avec tous les membres de la communauté tunisienne au Soudan. Elle invite ceux qui souhaitent





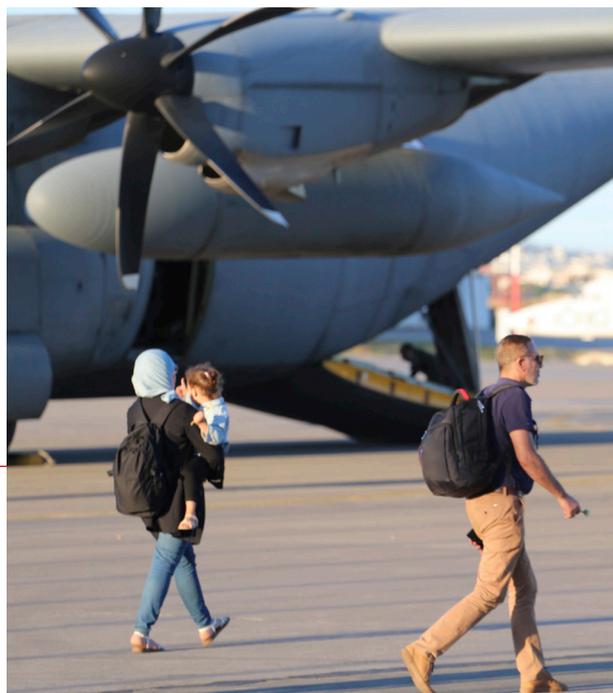
bénéficier d'un rapatriement à Tunis de s'inscrire auprès du service consulaire.

#### **Dimanche 23 avril 2023**

- Le président de la République se tient informé de l'évolution de la situation au Soudan et donne ses instructions pour accorder toute l'attention et l'assistance requise aux Tunisiens qui y résident.
- La Tunisie annonce sa décision d'entamer les préparatifs pour évacuer ses ressortissants.
- L'ambassade de Tunisie à Khartoum finalise la liste des ressortissants tunisiens ayant décidé d'être rapatriés. Consignes pratiques leur ont été données.

#### **Lundi 24 avril 2023**

- Le Président de la République supervise avec les ministres de la Défense nationale et des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger la préparation de la mission d'évacuation



des Tunisiens au Soudan. Un avion militaire sera dépêché en Egypte pour les rapatrier.

### **Lancement de l'opération**

#### **Lundi 24 avril 2023**

- 06 h-08 h : regroupement des ressortissants tunisiens dans un «point de rencontre» fixé à Khartoum.
- Départ en minibus à Oum Dourman pour emprunter un grand bus devant les conduire à Arguine, poste frontalier avec l'Egypte, à près de 800 km de Khartoum
- 12h : Départ d'Oumhourman pour Arguine

#### **Mardi 25 avril 2023**

- 07 h : arrivée à Arguine
- 20h30 : traversée à pied des frontières, pour le poste frontalier égyptien
- Formalités et départ en bus, affrété par l'ambassade de Tunisie au Caire vers Assouan

#### **Mercredi 26 avril 2023**

- Arrivée le matin à Assouan. L'avion militaire tunisien dépêché spécialement est fin prêt pour assurer le rapatriement. Décollage immédiat.
- 18h : arrivée à l'aéroport de Tunis-Carthage. Fin du calvaire.

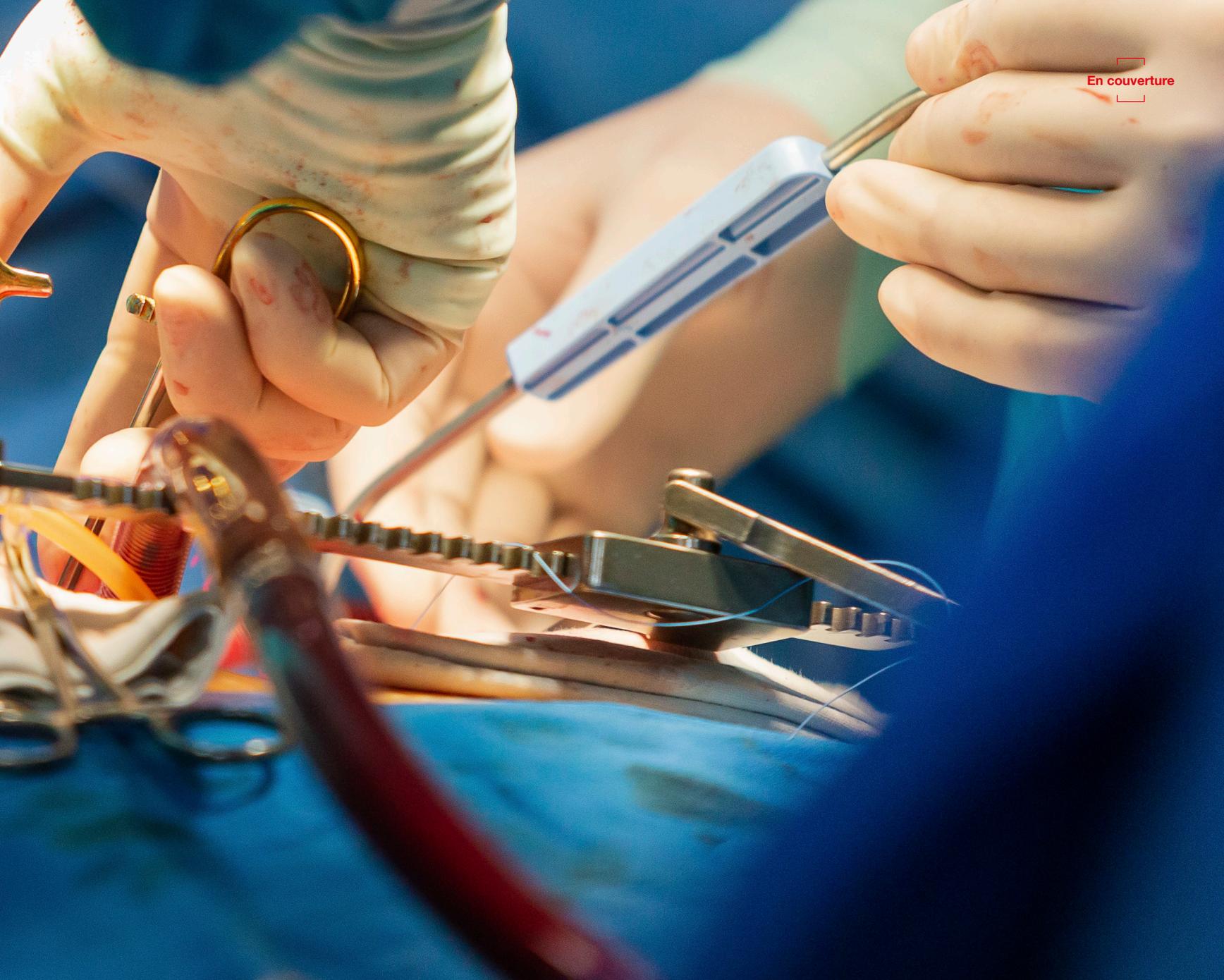
# Médecine Des avancées à accélérer

A cœur vaillant, rien d'impossible ! La recherche médicale en Tunisie poursuit une progression soutenue, malgré tant d'obstacles difficiles à surmonter. Ni le manque de ressources financières, ni la dégradation des conditions générales, ni les dysfonctionnements du système de santé publique n'ont pu vaincre la détermination des médecins et chercheurs à accomplir des avancées significatives dans diverses spécialités. Des performances, toutes à saluer, qui restent cependant à stimuler.

**M**édaille d'or du Salon international des inventions de Genève, remportée par Dr Messadi, de l'Institut Pasteur de Tunis, biologiste au Laboratoire des biomolécules, venins et applications théranostiques (Lbvat), pour son invention intitulée «*Lebecetine, lectine de type C, comme inhibiteur de néovascularisation*». Une deuxième médaille d'or décernée par le même salon au Pr Mounir Bezzarga, professeur de mathématiques et fondateur de la société Biodex, dans la catégorie Q «*Alimentation-Santé*», pour son brevet ImmunoDefender, une formule à base de plantes.

Une bonne reprise des opérations de transplantation d'organes dans différents hôpitaux, qu'il s'agisse de transplantations hépatiques et cardiologiques ou de greffes de tissus, notamment de cornée. Partout, à l'Hôpital militaire principal d'instruction de Tunis (Pr Slim Chenik), à l'hôpital de La Rabta (Prs Raouf Denguir, Mohamed Sami Mourali, Adel Ammous...), à l'hôpital Mongi-Slim, à La Marsa (Hafedh Mestiri et son équipe), des équipes médicales et paramédicales sont à l'œuvre d'arrache-pied. De son côté, le Centre





national de promotion de la transplantation d'organes (Cnpto), dirigé par Pr Jalel Eddine Ziadi, assure un rôle de premier plan. Les pères fondateurs de la médecine et les pionniers de la transplantation des organes, les Pr Hédi Raïes, Saadeddine Zmerli et Mohamed Fourati, auraient été fiers de l'œuvre accomplie par leurs disciples et successeurs.

Montée en puissance des recherches en matière de médecine ciblée, sur la base de bio-informatique et de

biomathématiques, à l'Institut Pasteur. Renforcement de la préservation de la fertilité masculine et féminine pour les personnes appelées à recourir à une prise en charge thérapeutique (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie).

De grandes interventions chirurgicales sont également effectuées. C'est ainsi que le service de chirurgie cardiovasculaire de Sfax, dirigé par le Pr Imed Frikha, a procédé tout récemment à une implantation avec succès - et pour la





première fois en Tunisie - de deux valves aortiques sans suture par voie mini-invasive chez deux dames âgées et qui se portent bien. Au CHU de Monastir, des interventions neurologiques ont été réussies grâce à des techniques de pointe. De nombreux autres CHU dans les régions intérieures du pays multiplient des réussites médicales significatives. Les conditions difficiles d'exercice dans le secteur public, la modestie des rémunérations et la forte tentation d'expatriation n'ont pas poussé d'excellents jeunes médecins tunisiens à quitter les hôpitaux publics ou à partir pour l'étranger. Cette génération de relève a beaucoup

de mérite en persistant dans son engagement. Mais, tout doit concourir pour la confirmer davantage dans cette détermination.

Sur les traces des pères fondateurs, la médecine tunisienne avance. Comment pourra-t-elle faire plus et mieux ? Et comment offrir au patient tunisien le meilleur de ce que la science puisse lui apporter ?

Tout un débat que ce dossier spécial se propose d'ouvrir. ■



# Un grand potentiel à notre portée

• Pr Hachemi Louzir

Directeur de l'Institut Pasteur de Tunis



"La Tunisie enregistre de bonnes avancées scientifiques et médicales. On en voit dans la chirurgie, la greffe, la prise en charge de la cancérologie et d'autres spécialités. Mais, nous pouvons en avoir beaucoup plus, malgré les difficultés rencontrées, le potentiel est grand." C'est ce qu'affirme à Leaders Pr Hachemi Louzir, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis.

A la tête de plus de 500 personnes dont 140 scientifiques et 113 techniciens et ingénieurs, accueillant plus de 100 étudiants, cet épidémiologiste de renom est fier de voir l'Institut remporter la médaille d'or du Salon international des inventions de Genève, attribué au Dr Messadi, biologiste au Laboratoire des biomolécules, venins et applications théranostiques (Lbvat), pour son invention intitulée «Lebecetine, lectine de type C, comme inhibiteur de néovascularisation». D'autres performances s'inscrivent dans la même lignée. Quand on l'interroge sur les obstacles qui freinent les avancées, le Pr Louzir mentionne immédiatement deux facteurs déterminants. Le premier est la faiblesse du financement qui pénalise l'ensemble du secteur de la santé. Le second est la progression lente pour suivre le courant technologique en forte accélération de par le monde. Il ajoute un troisième élément non moins significatif, à savoir le manque d'économistes de la santé, de stratèges, de planificateurs...

L'Institut Pasteur de Tunis tourne à plein régime. Outre les 213.168 analyses, tests et services assurés en 2022 et près de 110.000 doses vendues par l'unité de production de vaccins et sérums, 11 laboratoires spécialisés sont à l'œuvre. Au cours de cette même année, une dizaine de nouveaux projets à financement spécifique a pu démarrer. De plus, l'Institut a été choisi comme l'un des six pays africains récipiendaires de la technologie des vaccins à base d'ARNm (anti-Covid-19) dans le cadre de l'initiative de l'OMS et ses partenaires, Hub et Spokes. Son ambition est de mettre en place une structure de R&D pour la maîtrise des différentes étapes du développement et de la production à l'échelle pilote de vaccins à base d'ARNm. Cela va de l'identification de la séquence cible spécifique du pathogène de choix jusqu'à la formulation et la réalisation des phases précliniques, avec la preuve du concept dans les

modèles expérimentaux, et ainsi se préparer aux phases cliniques.

«En 2022, les chercheurs de l'IPT, indique Pr Hachemi Louzir, continuent à se distinguer à l'échelle internationale: Rym Kefi a obtenu le Prix d'excellence en recherche de la Fondation Sadok Besrouir, Ridha Barbouche a été nommé représentant EMRO et membre du Steering Committee du Global NITAGs Network de l'OMS, Olfa Messaoud a été élue vice-présidente de l'AGYA (Arab German Young Academy), Erij Messadi a remporté le 1er prix pour la catégorie Chercheur institutionnel du 1st World Cup of Invention and Scientific Research - Tunisia 2022\_Expo TICAD Innovations, Houda Yacoub a rejoint l'European Network for Stem Cell Core Facilities, Ikram Guizani a été sélectionnée parmi les six femmes tunisiennes lauréates en technologie pour l'année 2022, et Hechmi Louzir a été élu membre coordinateur de la région 3 Euro-Méditerranée du Pasteur Network et identifié comme membre du Comité d'experts en recherche en santé pour la région OMS-EMRO et, plus récemment, membre de la Commission Lancet sur les menaces en santé globale du 21<sup>e</sup> siècle.»

## Médecine de précision et intelligence artificielle

La médecine de précision fait l'objet d'une attention soutenue. Ce n'est plus la maladie qui est ciblée, mais le patient, présentant cas par cas un profil spécifique et pouvant bénéficier d'une prise en charge personnalisée. De plus en plus de thérapies ciblées sont ainsi développées par des industries pharmaceutiques. Elles sont fondées sur un bon diagnostic moléculaire à partir de séquençage génétique. L'Institut Pasteur de Tunis s'investit dans cette voie, détenant des outils appropriés et une expertise reconnue en séquençage génétique. L'évolution de la maladie peut être différente d'une personne à une autre. Il s'agit de prédire à partir de la génétique des symptômes et d'appréhender le mode de vie du patient, pour considérer le meilleur traitement. Le travail consiste à recenser les génomes, les analyser et définir les spécificités, ainsi que de récolter les phénotypes et de les connecter avec la génétique.

De même, un intérêt particulier est accordé à l'intelligence artificielle. Il s'agit d'assister les chercheurs dans la prise de certaines décisions. Des applications sont ainsi développées, comme notamment pour ce qui est de l'imagerie médicale. ■

En couverture

Médaille d'Or

# Et si les venins de serpent **procuraient** **des médicaments** de haute importance ?



**Les biomolécules issues de venins de serpent ont révélé dans des modèles expérimentaux réalisés par Dr Erij Messadi, biologiste à l'Institut Pasteur de Tunis, qu'elles pouvaient constituer une excellente alternative thérapeutique. C'est là une grande avancée scientifique. Son brevet d'invention vient de remporter une médaille d'or avec félicitations du jury au 48e Salon international des inventions de Genève, tenu récemment. Une haute distinction qu'on doit au Dr Messadi, biologiste au Laboratoire des biomolécules, venins et applications théranostiques (Lbvat), pour son invention intitulée «Lebecetine, lectine de type C, comme inhibiteur de néovascularisation».**

**L'** invention concerne la lebecetine (LCT), un variant fonctionnel ou un fragment de celle-ci, destiné à être utilisé en tant qu'inhibiteur de néovascularisation, en particulier dans le traitement de maladies néovasculaires telles que les maladies oculaires, des cancers ou des troubles inflammatoires avec un composant néovasculaire. Ce brevet s'est prolongé par un programme de maturation avec pour objectif la production de LCT recombinante optimisée *in vitro* et *in vivo*. Ce programme a également permis d'étudier les mécanismes d'action de la LCT et de développer, par des études de modélisation bio-informatique, de biologie moléculaire et de synthèse chimique, des mutants plus actifs, plus sélectifs et plus stables dans la perspective d'une valorisation industrielle.»

### De grandes perspectives

«L'étude des biomolécules issues de venins de serpent, indique Dr Messadi, nous a révélé qu'elles pouvaient constituer une excellente approche thérapeutique dans certaines pathologies, car elles démontrent une importante efficacité, en plus de l'avantage d'être facilement manipulables pour l'obtention de

composés synthétiques plus efficaces et non toxiques. Contrairement à d'autres molécules, une injection unique des molécules de venins testées a suffi à induire un niveau de protection élevé. Ces résultats s'expliquent par une meilleure stabilité, du fait qu'elles échappent aux systèmes enzymatiques des mammifères, ce qui leur confère une efficacité plus importante et durable.»

### Les maladies néovasculaires oculaires et la thérapie anti-angiogénique

Dès ses débuts à l'Institut Pasteur de Tunis, Dr Messadi s'est intéressée à la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et aux rétinopathies ischémiques (RI), deux pathologies oculaires dont la prévalence reste élevée en Tunisie. «Ces maladies oculaires, indique-t-elle, ont une pathogénie multifactorielle rendant difficile leur traitement. De plus, les médications actuelles utilisées pour l'inhibition du facteur de croissance de l'endothélium vasculaire (VEGF), principal médiateur de l'angiogenèse rétinienne, sont inefficaces chez 15 à 30% des patients qui risquent ainsi la cécité irréversible. Aussi, proposer une stratégie innovante visant une cible thérapeutique autre que celle du VEGF était-il pour nous une opportunité pertinente à développer, notamment en visant la voie des intégrines,

qui sont des marqueurs de la néovascularisation oculaire chez l'homme».

«Avant d'arriver au brevet, nous avons testé plusieurs molécules de venins, mais c'est la LCT, objet de notre invention, qui s'est avérée être la molécule la plus puissante pour réduire la néovascularisation oculaire sur des modèles murins de DMLA et de RI » précise Dr Messadi. Cette protéine est active après une seule administration locale dans l'œil, alors que d'autres molécules au banc d'essai nécessitent plusieurs injections ou des dispositifs intra-oculaires chroniques. En effet, contrairement à ces molécules, la LCT cible simultanément toutes les intégrines exprimées dans les tissus néovasculaires oculaires humains lors de DMLA et de RI. De plus, la LCT est non toxique, spécifique des cellules endothéliales en prolifération, et préserve la fonction visuelle ainsi que l'intégrité histologique de l'œil, ce qui augure d'un bon profil thérapeutique. Chez l'animal, la LCT s'est avérée capable d'induire la même protection que les médicaments actuels utilisés chez l'homme (anti-VEGF), et possédant un effet synergique en co-administration avec ces anti-VEGF. Ces résultats nécessiteraient, dans l'étape à venir, la mise en place d'essais cliniques afin de déterminer son efficacité chez l'homme. Dans l'affirmative, la LCT pourrait

être utilisée soit comme un traitement alternatif chez les patients résistants aux anti-VEGF, soit comme traitement complémentaire en association avec les médicaments actuels pour une efficacité thérapeutique optimale au cours de la DMLA et des RI.

### Une démarche de longue haleine

Titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire (2001), d'un doctorat (Ph.D.) en pharmacologie (2007, Université de Paris XI) et d'une habilitation à diriger des recherches, Dr Erij Messadi avait rejoint l'Institut Pasteur de Tunis dès 2008. «Le LBVAT, explique-t-elle à Leaders, est un laboratoire de référence pour l'étude des venins de serpents et de scorpions et qui possède une large bibliothèque de molécules actives dont les champs d'application s'étendent à plusieurs domaines, dont le cancer et les maladies néovasculaires, les maladies neurodégénératives et le domaine cardiovasculaire ».

C'est ainsi, qu'elle a élargi ses recherches à d'autres axes de médecine translationnelle tels que les maladies cardiovasculaires, avec toujours pour objectif d'y apporter des solutions thérapeutiques innovantes à partir des molécules de venins. «J'ai implémenté au sein de l'institut Pasteur de Tunis, indique Dr Messadi, une nouvelle structure dédiée à la médecine expérimentale et aux explorations fonctionnelles chez le petit animal de laboratoire. La plateforme P2C (Plateforme de physiologie et physiopathologie cardiovasculaires) permet l'acquisition de données en temps réel et la réalisation de plusieurs types d'expérimentations hémodynamiques et cardiodynamiques *in vivo* (chez l'animal entier), *ex vivo* (sur les organes isolés) et *in silico* (par modélisation bio-informatique)».

### Face à l'infarctus du myocarde

L'infarctus du myocarde (IDM) est la première cause de mortalité en Tunisie,



comme dans le monde. Sa complexité réside en l'existence chez l'homme de certaines prédispositions et polymorphismes génétiques qui peuvent conditionner sa gravité et la réponse aux stratégies thérapeutiques de cardioprotection. C'est ce qu'a démontré Dr Messadi dans ses premiers travaux de recherche qui indiquent que certains polymorphismes sur les systèmes peptidiques endogènes vasoactifs pourraient entraver la réponse aux médicaments contre l'IDM. La chercheuse a également démontré récemment que l'existence de certaines pathologies sous-jacentes peut impacter négativement la survenue et le pronostic de l'IDM, notamment chez les individus souffrant de maladies inflammatoires de l'intestin (MII) (maladie de Crohn et rectocolite hémorragique), qui auraient plus de risques que les autres de subir un IDM. Ces résultats expérimentaux devraient encourager le développement de stratégies préventives et thérapeutiques spécifiques de l'IDM chez les populations où il n'existe à l'heure actuelle pas de traitement efficace. Dans ce sens, les venins de serpents seraient une solution

pour améliorer la prise en charge thérapeutique de l'infarctus, puisqu'ils regorgent de biomolécules aux propriétés cardiovasculaires, affirme Dr Messadi. L'exemple le plus parlant est celui du captopril (Capoten®), un inhibiteur de l'ECA, issu initialement du venin du serpent *Bothrops Jararaca*, et qui est actuellement le «blockbuster» dans le traitement de l'hypertension artérielle, de l'IDM et de l'insuffisance cardiaque chez l'homme. « Je me suis investie, poursuit-elle, dans l'étude de molécules originales de venins de serpents faisant partie du patrimoine biologique tunisien. A ce jour, nous avons pu déterminer pour la première fois leurs propriétés cardioprotectrices et leurs mécanismes d'action moléculaires, et prédire *in silico* leurs structures tridimensionnelles et leur capacité à se lier à leurs cibles moléculaires. «Actuellement, conclut Dr Messadi, nous développons, sur la base des résultats obtenus, des analogues de synthèse dans le but d'en faire des candidats médicaments plus efficaces, plus sélectifs et plus stables dans le traitement de l'insuffisance coronaire».



# N'attendez plus pour concrétiser vos projets



## **UBCI LEASING**

- Des conditions avantageuses
- Des solutions de financement sur mesure

\* Pour plus d'informations, veuillez contacter votre chargé clientèle ou appelez le CRC au 70 000 050



[www.ubci.tn](http://www.ubci.tn)

# La passion et la rigueur

• Dr Erij Messadi



Lorsque son père devant se rendre en mission au Soudan lui avait demandé quel cadeau elle voulait qu'il lui ramène, elle n'avait pas hésité : un microscope. Erij Messadi n'avait alors que 10 ans. Mais, sa passion pour la recherche scientifique était déjà ancrée en elle. Dans l'arrière-pharmacie de son père, elle contemplait au labo les tubes

à essai, observait comment se faisaient les préparations et jetait un regard curieux derrière le microscope. Sa voie était tracée.

Ce père pharmacien finira par quitter l'officine pour rejoindre le ministère de la Santé jusqu'à y occuper de hautes fonctions, tandis que la mère, journaliste de formation, était résolue à se consacrer à l'éducation de ses trois enfants. Aussi Erij et ses deux frères bénéficieront-ils d'une grande attention affectueuse de leurs parents, originaires de Tazerka et de Menzel Temime, au cœur du Cap Bon. Comme elle, ses deux frères réussiront brillamment leurs études, l'un est ingénieur polytechnicien diplômé de grandes écoles et l'autre, médecin spécialisé en pneumologie.

Le bac obtenu au lycée Imam-Muslim à El Menzah, Erij devait faire son choix. Dès le départ, sa passion a été pour une filière la conduisant vers la recherche scientifique. Faute de médecine, elle portera son choix sur la médecine vétérinaire. D'ailleurs, son oncle paternel, l'éminent écrivain et ministre Mahmoud Messadi, l'encouragera dans ce sens. Va donc pour l'École nationale de médecine vétérinaire à Sidi Thabet. La réussite sera immédiate et continue : prix présidentiel en médecine vétérinaire (2000), prix de majorat en médecine vétérinaire du ministère de l'agriculture (2001), Lauréate du Congrès Vétérinaire Maghrébin (2001), et doctorat en 2001.

Départ pour la France pour une maîtrise en sciences biologiques et médicales à l'Université Paris XI

(certificat de pharmacologie cellulaire, pharmacogénétique et pharmacocinétique et certificat de biostatistique et modélisation, 2002), puis DEA de pharmacologie expérimentale et clinique (2003) tous deux brillamment réussis, dans le laboratoire de renommée en pharmacologie cardiovasculaire de Jean-François Giudicelli et Alain Berdeaux, professeurs de pharmacologie et praticiens des hôpitaux à la Faculté de médecine de Paris-sud. S'en suit un doctorat en pharmacologie (2007), et sur la même lancée, elle réussira un post-doctorat à l'Inserm, en 2008. Erij Messadi décrochera pendant ces études à Paris une allocation de recherche délivrée par le ministère de l'enseignement supérieur en France (2003-2007), le prix de la Francophonie par l'Académie nationale de médecine en France pour la pharmacologie (2007), et le prix du nouveau chercheur de l'American heart association (2008). Des années plus tard, elle réussira en 2016, après avoir rejoint Pasteur Tunis, l'habilitation à diriger des recherches.

C'est l'heure du retour en Tunisie. L'Institut Pasteur de Tunis était ravi de récupérer une jeune chercheuse confirmée et prometteuse comme Dr Erij Messadi. C'est ainsi qu'elle rejoindra le Laboratoire des venins et biomolécules thérapeutiques (Lvmt). Première mission, monter une plateforme expérimentale de physiologie et de physiopathologie cardiovasculaires. Puis, tout va s'accélérer.

La passion de la recherche se conjuguera avec la méthodologie et la rigueur d'y réussir. Chaque matin, cette mère de deux enfants rejoint tôt son laboratoire pour y passer une nouvelle longue journée de travail. Derrière son ordinateur, ou effectuant des manipulations sur la paillasse, Dr Messadi se consacre à ses recherches. Très proche de ses équipes et de ses étudiants et chercheurs, elle leur dispense un encadrement attentionné. Dans un dévouement total à la science. Les deux premières doctorantes qu'elle a encadrées à ses débuts à l'institut Pasteur de Tunis évoluent déjà depuis quelques années aux états unis et en France, où elles exercent le métier de chercheur. ■

# الكارطة الراجحة

## 3 سنين وراء بعضهم



# La médecine de précision ouvre de nouvelles perspectives

• Yosr Hamdi

*Chercheuse et biologiste à l'Institut Pasteur de Tunis*

La médecine de précision, également appelée médecine personnalisée, a pour objectif de proposer au patient un traitement adapté aux caractéristiques génétiques et moléculaires de sa maladie. Grâce aux avancées de la recherche en génomique et en biologie moléculaire, la médecine de précision offre de nouvelles perspectives de prise en charge thérapeutique, particulièrement dans le traitement des cancers.

L'implémentation de la médecine de précision permettra ainsi aux bons patients de bénéficier du bon traitement au bon moment et à la bonne dose. Il est donc important de jeter les bases d'une stratégie nationale pour la mise en place de la médecine de précision en Tunisie.

C'est l'ambition de notre équipe à l'Institut Pasteur de Tunis qui s'est bien outillée durant les dernières années en termes d'expertise et d'infrastructure pour se lancer dans ce domaine. En effet, nous avons découvert plusieurs nouvelles mutations génétiques qui semblent être spécifiques à la population tunisienne et qui sont responsables du développement du cancer du sein, le cancer le plus fréquent chez la femme.

La traduction de ces résultats de recherche dans la pratique médicale représentera un point de départ pour orienter la prise en charge personnalisée des patients atteints de ce cancer en Tunisie. La même stratégie sera appliquée sur le cancer du poumon, considéré aussi comme le cancer le plus fréquent chez l'homme. Grâce à nos travaux de recherche et ceux effectués par d'autres collègues à l'échelle nationale, la Tunisie est classée première en Afrique en termes de production scientifique dans le domaine de

la génomique des cancers et considérée parmi les pays les mieux classés dans le domaine de la médecine de précision.

Actuellement, Dr Yosr Hamdi coordonne un projet ambitieux pour déployer la médecine de précision dans la région du Maghreb. C'est le projet PerMediNA (Personalised Medicine in North Africa), financé par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, en collaboration avec trois autres membres du réseau des Instituts Pasteur : l'Institut Pasteur d'Algérie, l'Institut Pasteur du Maroc et l'Institut Pasteur de Paris.

D'autres institutions françaises de référence dans le domaine de la recherche sur le cancer, telles que l'Institut Gustave Roussy ainsi que l'Institut de cancérologie de l'Ouest, sont également associées à ce projet.

PerMediNA est un projet fondateur qui marque une étape importante dans la structuration de la médecine de précision en Afrique du Nord et l'amélioration de la prise en charge de patients en facilitant l'accès aux tests génétiques et à la thérapie ciblée. Pour devenir un véritable projet de référence au niveau maghrébin, ce projet vise à guider le traitement et la prévention d'éventuelles complications en fonction des caractéristiques génétiques et moléculaires du patient, tout en tenant compte de son style de vie et de son environnement. ■



# Le diagnostic moléculaire des leucémies

• Pr Samia Menif Marrakchi

*Chef de service au Laboratoire d'hématologie de l'Institut Pasteur de Tunis*

Le laboratoire d'hématologie de l'Institut Pasteur de Tunis, qui a été pionnier à l'échelle nationale et régionale, entreprend une intense activité de diagnostic moléculaire des leucémies depuis 2003. Les leucémies constituent un groupe hétérogène de cancers ayant pour point de départ les cellules sanguines. La prévalence des leucémies est en progression constante en Tunisie et dans le monde en raison de l'allongement de l'espérance de vie. Comme tous les cancers, les leucémies sont associées à des anomalies génétiques acquises responsables de la transformation maligne.

L'évolution technique du séquençage des ADN a connu une rapidité exponentielle depuis 2001 et permis d'identifier des anomalies génétiques récurrentes dans les leucémies. Ces anomalies génétiques sont acquises au cours du processus de cancérogenèse et aident à la stratification pronostique des patients.

La caractérisation moléculaire des leucémies a conduit à la mise en place de thérapies ciblées qui ont transformé l'évolution et le pronostic de certaines leucémies. Le diagnostic moléculaire des leucémies permet d'identifier ces anomalies génétiques dans un but diagnostique, pronostique et oriente la prise en charge thérapeutique.

Le diagnostic moléculaire des leucémies constitue un outil puissant et fiable pour une médecine de précision qui permet d'adapter la prise en charge des patients en fonction de leurs caractéristiques génomiques. Cette médecine personnalisée améliore l'efficacité du traitement et réduit les coûts de prise en charge des patients. ■



# Une médaille d'or au Salon des inventions de Genève

• Pr Mounir Bezzarga

Professeur universitaire en mathématiques et fondateur de la société Biodex spécialisée en innovations technologiques, Mounir Bezzarga a remporté une médaille d'or dans la catégorie Q «Alimentation-Santé» pour son brevet ImmunoDefender, une formule à base de plantes, composée de dix huiles essentielles. Une formule qui repose sur une série d'essais et de calculs algorithmiques pour aboutir à un produit considéré comme efficace pour la réduction de risques de certaines affections. ■



# Les mathématiques au cœur de nouvelles avancées

- Pr Slimane Ben Miled



Doté d'une solide formation en mathématiques appliquées, Pr Slimane Ben Miled apporte une contribution significative dans les domaines de la modélisation mathématique en biologie. Chef du laboratoire de bio-informatique, de biomathématique et de biostatistique à l'Institut Pasteur de Tunis, il se déploie sur plusieurs projets. C'est ainsi qu'il a récemment été coordinateur du volet de modélisation dans le projet RIIP-REPAIR, financé par le ministère français des Affaires étrangères et géré par le réseau Pasteur, axé sur la réponse au coronavirus en Afrique. Il a également été co-investigateur dans le projet européen STAMINA, démontrant une prise de décision intelligente pour la prédiction et la gestion des crises pandémiques. 

- Dr Alia Benkahla

Alia Benkahla est une bio-informaticienne qui a suivi une formation doctorale au CNRS en France et une autre postdoctorale à l'Institut Max-Planck à Berlin. Elle a rejoint l'Institut Pasteur de Tunis en décembre 2004 où elle a créé le groupe de bio-informatique et de modélisation mathématique et a investi sa période initiale à l'IPT dans le renforcement des capacités dans le domaine de la bio-informatique en formant des étudiants, en

coorganisant des événements internationaux en Afrique et en recherchant des fonds en bio-informatique pour les questions de santé en Tunisie et en Afrique. En 2016, elle a créé le Laboratoire de bio-informatique, biomathématiques et biostatistiques (BIMS) et l'a dirigé de janvier 2016 à décembre 2019.



Au sein du BIMS, elle dirige le groupe de bio-informatique et coordonne le projet de médecine personnalisée. Dans ce contexte, elle travaille au développement d'approches utilisant l'intelligence artificielle pour classer les individus en fonction de leur génotype (ou profils génétiques). A ce jour, deux publications dans des journaux impactés et indexés ont couronné ces tentatives. 



# Préserver la fertilité, c'est donner la vie après la survie

• Dr Marouen Braham

Professeur agrégé en gynécologie obstétrique à la faculté de Médecine de Tunis et coordinateur du Centre de médecine de la reproduction de l'hôpital Aziza-Othmana, Dr Marouen Braham dirige un programme significatif de préservation de la fertilité. "C'est un programme pionnier en Afrique qui a vu le jour en 2012 pour la préservation de la fertilité masculine et qui s'est étendue vers la préservation de la fertilité féminine à partir de 2015, indique-t-il. Le Centre de médecine de la reproduction de l'hôpital Aziza-Othmana offre la possibilité aux personnes qui vont recourir à une prise en charge thérapeutique pouvant altérer la fertilité (chimiothérapie, radiothérapie, chirurgie ...) la possibilité de conserver leurs gamètes avant l'entame du traitement gonadotoxique".

C'est ainsi qu'il propose une approche personnalisée pour chaque patient fondée sur une évaluation approfondie de la fertilité suivie d'une congélation du sperme ou du tissu testiculaire pour les hommes ; une congélation des ovocytes et/ou des embryons ou une cryopréservation

du tissu ovarien pour les femmes. Une consultation d'urgence a été mise en place dans notre centre afin d'accélérer la prise en charge en préservation de la fertilité et ainsi permettre aux patients de commencer rapidement leur traitement par la suite. L'activité de notre centre n'a cessé d'augmenter au fil des années et nous avons pris en charge jusqu'à ce jour 752 patients (congélation de sperme / tissu testiculaire) et 475 patientes (congélation d'ovocytes et/ou d'embryons/ cryopréservation du tissu testiculaire).

Notre programme de préservation de la fertilité permet aux patients de garder une chance de réaliser leur rêve et de fonder une famille après avoir combattu des maladies graves. Préserver la fertilité, c'est donner la vie après la survie !.🇹🇺



# Transplantation d'organes A multiplier

Transplantations d'organes effectuées en 2022

Transplantations  
rénales

71

Transplantations  
hépatiques

7

Transplantations  
cardiaques

12



**Une bonne reprise et de nouvelles perspectives ! La transplantation d'organes, véritable blason d'or de la médecine en Tunisie, renoue avec les réussites, enregistrant un record d'opérations effectuées en 2022. Pas moins de 90 transplantations d'organes et 899 greffes de cornées ont été effectuées.**

**Qu'il s'agisse de transplantations rénales (71) hépatiques (7) et cardiaques (12) essentiellement, ou de greffes de tissus, notamment la cornée, les avancées sont significatives, malgré la pénurie du nombre de donneurs (131 nouveaux donneurs déclarés en 2022), l'allongement des listes de patients inscrits et le manque de moyens alloués. De réelles prouesses continuent à être enregistrées dans de nombreux hôpitaux.**

"C"

«est la greffe qui tire le système de santé vers le haut», souligne le Pr Jalel

Eddine Ziadi, chirurgien cardiovasculaire et directeur général du Centre national de promotion de la transplantation d'organes (Cnpto), relevant du ministère de la Santé publique. *On ne peut exceller sans un système de santé de qualité. C'est un processus exigeant, fondé sur le concours d'équipes hautement spécialisées et l'appui de l'ensemble du système, avant, pendant et après la transplantation. C'est une stratégie et une politique d'Etat»,* ajoute-t-il.

### **Des acquis précieux**

Le Pr Ziadi n'omet pas de rappeler que *«la Tunisie jouit d'une longue histoire dans le domaine. Dès 1948, le Pr Hédi Raïes avait effectué la première greffe de la cornée. En 1986, le Pr Saadeddine Zmerli avait entrepris avec succès la première greffe rénale*



■ Pr Jalel Eddine Ziadi

à l'hôpital Charles-Nicolle. En cette année 2023, nous célébrons le 30<sup>e</sup> anniversaire de la première transplantation cardiaque réalisée par le Pr Mohamed Fourati à l'hôpital militaire principal d'instruction de Tunis.»

«Nous disposons aussi d'acquis précieux dans ce domaine, poursuit Pr Ziadi. Nous sommes l'un des rares pays de la région à s'y engager totalement. Dans nombre de pays arabes, les prélèvements sur les cadavres sont encore interdits. La Tunisie s'est dotée dès 1991 d'une loi pionnière et visionnaire relative au prélèvement et la greffe d'organes humains (loi n° 91-22 du 25 mars 1991), et en 1995, d'un centre national pour la promotion de la transplantation d'organes (loi n° 95-49 du 12 juin 1995). Tout récemment, un arrêté du ministre de la santé, en date du 5 avril 2023, a élargi la liste des établissements publics hospitaliers autorisés à effectuer les prélèvements ou les greffes d'organes humains. Nous avons aussi d'excellents spécialistes et jouissons d'une grande capacité de travail. De plus, la question n'est plus taboue, les Tunisiens sont de plus en plus convaincus du rôle vital de la transplantation d'organes, d'y consentir et de le faire mentionner sur leur carte d'identité. Mais, dans certains cas, des résistances demeurent encore.»

Après de bonnes années d'intenses activités, les opérations de transplantation d'organes ont connu

■ Pr Saadeddine Zmerli



un léger fléchissement à compter de l'année 2011. «C'est essentiellement dû à des difficultés logistiques et des aspects médico-légaux, explique à Leaders un spécialiste de la santé publique. Le contexte politique instable n'avait pas préservé le système de santé de la dégradation et le risque de poursuites judiciaires en cas d'échec a fait peser de lourdes menaces sur les équipes médicales et paramédicales. En plus de la propagation par des feuilletons télévisés étrangers d'images très négatives attribuées à des vols d'organes. Tout cela avait freiné l'activité.»

### La reprise se dessine

Mais, une reprise commençait à poindre dès 2019, sous l'impulsion des équipes dans les différents hôpitaux et le rôle catalytique amorcé par l'ancien directeur général du Cnpto, Pr Tahar Gargah et poursuivi par le Pr Jalel Eddine Ziadi. D'ailleurs, les efforts des pères fondateurs du centre et de ceux qui se sont succédé à sa direction méritent hommage. Il s'agit des Prs Mohsen Ayed, Jalel Ben Hmida, Chebil, Hafedh Mestiri et Rafika Badri

■ Pr Mohamed Fourati



et de toutes les équipes. Aussi, d'éminents spécialistes s'y investissent à présent dans différents hôpitaux de la capitale et à l'intérieur du pays. A ce grand dévouement, et cette excellence médicale s'ajoute la transparence et l'équité des chances dans l'attribution des greffons.

Ce nouvel élan initié en 2019 avait été contrarié par la pandémie de Covid, en 2020 et 2021, mais l'année 2022 marquera un véritable décollage.

Au total, indique le rapport annuel du Cnpto pour 2022, 19 prélèvements multi-organes ont été effectués, permettant la réalisation de 51 transplantations d'organes réparties comme suit :

- 12 transplantations cardiaques
- 7 transplantations hépatiques adultes
- 32 transplantations rénales.

La transplantation rénale vient en tête des opérations. La liste nationale d'attente comportait, à fin 2022, 1 656 patients inscrits, dont 107 nouveaux patients. Au cours de cette même année, 71 transplantations rénales ont été réalisées:

Première greffe  
de la corné en  
1948

Par le Pr Hédi Raïes

Première greffe  
rénale  
1986

Par le Pr Saadeddine Zmerli

Première  
transplantation  
cardiaque  
1993

Par le Pr Mohamed Fourati

39 à partir de donneurs vivants et 32 à partir de donneurs cadavériques.

Sept transplantations hépatiques ont été réalisées en 2022 à l'hôpital Mongi-Slim - La Marsa, toutes à partir d'un donneur cadavérique.

Douze transplantations cardiaques ont été également réalisées, 11 par l'équipe du service de chirurgie cardiovasculaire de l'hôpital La Rabta de Tunis et une par l'équipe du service de chirurgie cardiovasculaire de l'hôpital Sahloul de Sousse.

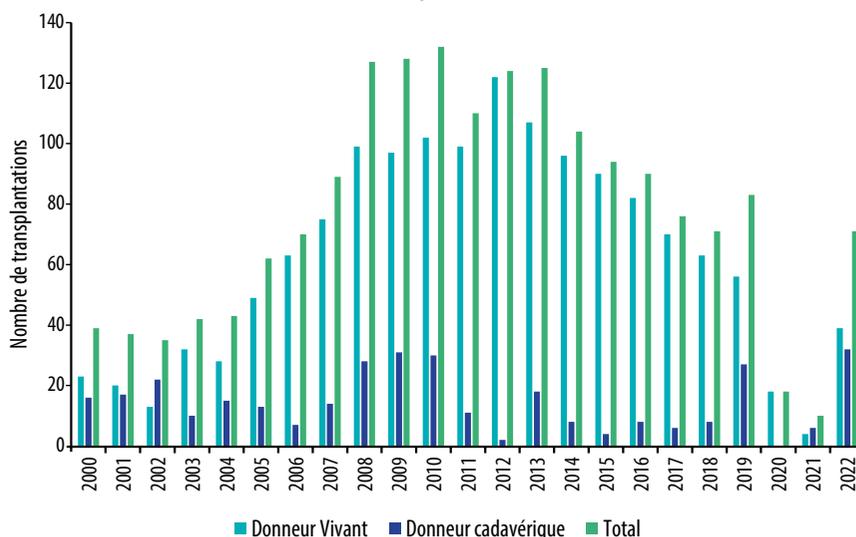
Quant à la greffe de la cornée, la liste nationale d'attente était de 1 922 patients à fin 2022. Le nombre total de greffes réalisées était de 899 dont 297 cornées provenant de la Banque des yeux du Cnpto (33%) et 602 cornées importées (67%).

### Exigeantes et coûteuses

«Une transplantation d'organes, souligne à Leaders le Pr Jalel Eddine Ziadi, c'est une concentration de compétences et de moyens. Il s'agit, d'un côté, de préparer le patient receveur et, de l'autre, d'intervenir immédiatement pour le prélèvement des organes du donneur, l'un pouvant être à Tunis et l'autre dans une région lointaine. Le prélèvement est très délicat, impliquant le concours de plusieurs médecins spécialisés et, dans certains cas, la mobilisation d'un hélicoptère pour le transfert d'urgence des organes, dans les conditions les plus strictes.»

Le coût des opérations de transplantation n'est pas négligeable, indique-t-on au ministère de la Santé. Il faut compter 80 000 D pour une greffe rénale, plus de 100 000 D pour une greffe hépatique et plus de 250 000 D pour une greffe cardiaque. Quant à la greffe de la cornée, il s'agit souvent de faire acquisition de la cornée à l'étranger, pour un coût de plus de 1 000 \$.

Evolution de l'activité de la transplantation rénale entre 2000 et 2022

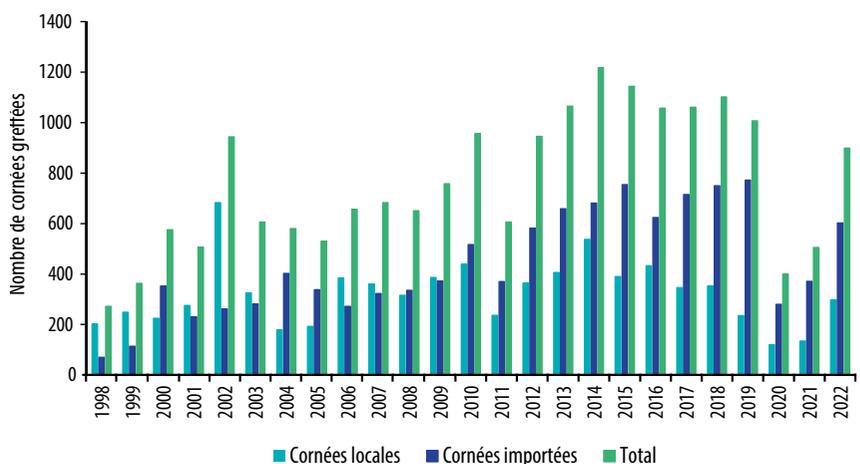


Vent debout, le Cnpto est à l'œuvre sur plusieurs fronts, notamment la formation, l'information et la coopération internationale. C'est ainsi que des sessions de formation d'initiation sont organisées en faveur des médecins et des infirmiers coordinateurs (principalement au personnel des services de réanimation, d'anesthésie-réanimation, d'hémodialyse, du bloc opératoire et des laboratoires), mentionne à Leaders la professeure agrégée Wafa Aïssi (médecine préventive et communautaire), chargée de la formation et de la communication au Centre. Des masterclass sont aussi

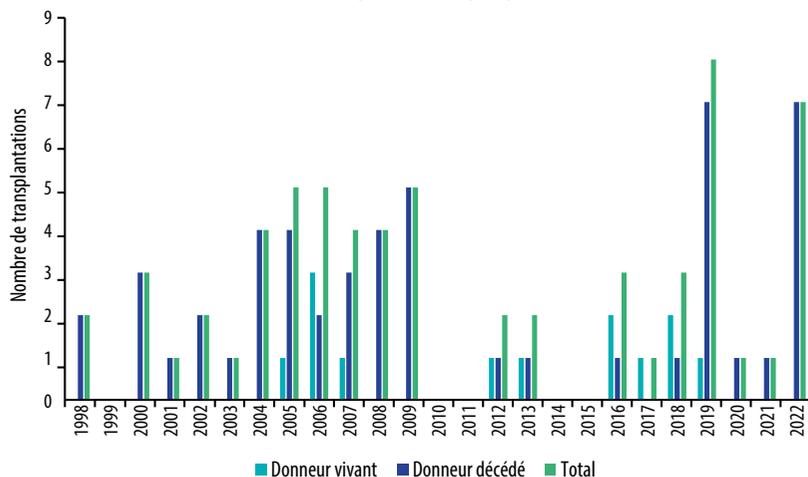
organisées à la faculté de Médecine de Tunis pour traiter du prélèvement et de la transplantation d'organes à partir d'un donneur en état de mort encéphalique, des campagnes d'information et de sensibilisation sont conduites auprès du grand public et une grande manifestation sportive de course à pied — "Les foulées vertes" — se tient désormais chaque année.

Le Cnpto s'emploie par ailleurs à développer une collaboration étroite avec ses homologues à l'étranger, notamment en France. Cette coopération internationale porte

Evolution de l'activité de greffe de cornées locales et importées en Tunisie entre 1998 et 2022



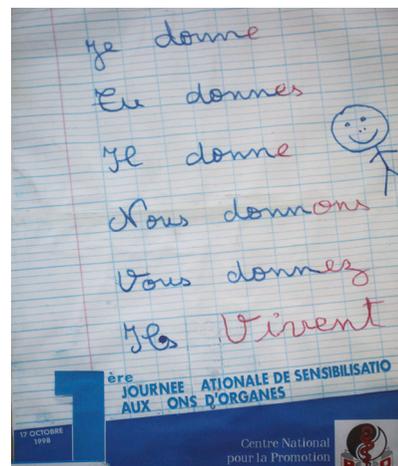
Evolution de l'activité de la transplantation hépatique adulte entre 1998 et 2022



notamment sur l'échange d'expériences, la formation et une participation active à diverses manifestations scientifiques et médicales.

### Une deuxième date de naissance

Le Pr Ziadi est plein d'espoir pour le développement des activités de



transplantation d'organes en Tunisie. «Nos équipes sont très compétentes et très dévouées. La grande prouesse, c'est de maintenir et promouvoir cette activité et d'offrir aux patients ce qu'ils attendent depuis de longues années. C'est un peu une deuxième date de naissance pour eux. On le doit aussi aux donneurs et à leurs familles.»

## Le Cnpto en bref

En Tunisie, l'organisation générale du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus est placée sous la responsabilité du Centre national pour la promotion de la transplantation d'organes (Cnpto). Organisme public à caractère administratif créé par la loi n° 95-49 du 12 juin 1995, il est chargé notamment de :

- Proposer les modalités pratiques de prélèvement, de conservation et de transport d'organes et de tissus.
- Promouvoir le don d'organes et de tissus et ce en participant à l'information et à la sensibilisation du public, en collaboration notamment avec les associations concernées.
- Participer à la formation du personnel des corps médical et paramédical concernés par la greffe d'organes et de tissus.
- Tenir un registre central sur lequel sont inscrites les personnes dont l'état de santé nécessite une greffe d'organes et de tissus.
- Attribuer les greffons aux personnes dont l'état de santé l'exige.
- Gérer la banque de tissus.



# بـ CLICK الدنيا WALLET بين يديك



BTKPAY



LA BANQUE GLOBALE

Dr Rached Bayar

# Transplantation hépatique : la vitesse de croisière



Pionnière et unique dans le domaine de la transplantation hépatique, l'équipe du Pr Hafedh Mestiri, à l'hôpital Mongi-Slim à La Marsa, enchaîne les réussites depuis des années. Rien que durant l'année écoulée, 11 opérations ont été effectuées. De nouvelles transplantations sont pratiquées cette année. «Le plus significatif, nous confie le Pr Mestiri, c'est que la relève est bien assurée par de jeunes confrères qui s'y dédie avec compétence et dévouement.» Dr Rached Bayar, membre de l'équipe, fait effectivement partie de cette génération de relève. Professeur en chirurgie générale à la faculté de médecine de Tunis, il est chirurgien au service de chirurgie viscérale et hépatobiliaire de l'hôpital Mongi-Slim La Marsa, secrétaire général adjoint de l'Association tunisienne de chirurgie, membre du collège national de chirurgie et membre du conseil scientifique du Cnpto.

Comment se pratique la transplantation hépatique ? Pourquoi a-t-il choisi cette spécialité ? Et pourquoi renonce-t-il à partir pour l'étranger et qui plus est exercer au sein de la santé publique ?

Interview

### **Pouvez-vous nous parler des débuts de la greffe hépatique à l'hôpital Mongi-Slim ?**

L'activité de la greffe hépatique a commencé à l'hôpital Mongi-Slim (La Marsa) au début de l'année 2000. Depuis, presque une centaine de cas de transplantation hépatique (TH) ont été réalisés. Au début, elle était relativement irrégulière, du fait de la pénurie de greffons provenant des donneurs en état de mort encéphalique, mais aussi des problèmes logistiques. Et pourtant, l'hôpital public était à son apogée.

Au fil des années, cette activité ainsi que les équipes soignantes ont gagné en maturité, faisant gagner aux malades non seulement un nouvel espoir mais aussi de nouvelles vies. Dans notre jargon, on dit "on survit avant la greffe et qu'on vit après la greffe".

Actuellement, et depuis la fin de la pandémie de Covid, la TH a atteint sa vitesse de croisière, faisant profiter ainsi un maximum de patients. Cette tendance sera certainement boostée par la reprise de la greffe hépatique à partir des donneurs vivants.

### **Pourquoi avez-vous opté pour cette spécialité ?**

D'abord, la chirurgie viscérale est une très belle spécialité qui se fait naturellement désirer par les jeunes médecins ambitieux, malgré son caractère très astreignant. Maintenant, la chirurgie hépatique, qui fait partie de cette spécialité, l'est encore plus, car c'est une chirurgie hyperspécialisée et très technicisée.

Beaucoup de malades souffrent de maladies du foie qui nécessitent un jour ou l'autre une intervention hépatique. Pour nous, les chirurgiens hépatiques, chaque intervention constitue un défi en soi et relève du même enthousiasme et de la même détermination que les interventions précédentes. Pourquoi ? Car tout simplement on sait très bien qu'on est en train de rendre service à des patients qui n'ont pas une autre issue, mais aussi qu'on est en train de réaliser des interventions d'une complexité technique considérable.

Donc pourquoi alors avoir choisi cette spécialité ? C'est tout simplement pour

pouvoir faire profiter des patients qui n'ont pas d'autres issues, mais aussi c'est un défi pour toute l'équipe soignante, jeunes et moins jeunes.

### **Quelles sont les raisons qui vous ont incité à décliner les offres de départ à l'étranger et vous encouragent à rester en Tunisie et à continuer à exercer au sein des hôpitaux publics ?**

Ce sont là trois questions en une. Elles sont très pertinentes, vont droit au vif du sujet, nous invite à débattre d'un enjeu majeur, à savoir le futur de la santé en Tunisie. Ainsi je me trouve à répondre surtout à la question: pourquoi les jeunes partent ?

C'est pour plusieurs raisons. Il faut qu'on s'entende sur le fait qu'ils ont le droit de partir. C'est la meilleure façon d'explorer d'autres horizons, de vivre de nouvelles expériences, d'acquérir un nouveau savoir et d'assurer le transfert de la technicité et des compétences.

Mais, il ne faut pas se voiler la face, les jeunes partent car les conditions d'exercice de la médecine à l'étranger, notamment en Europe et dans les pays du Golfe, sont meilleures, mais aussi



ces pays leur assurent une meilleure qualité de vie et une meilleure rémunération.

### Pourquoi avoir choisi de rester ?

Partir ou rester ? J'ai choisi de rester car j'ai cru, je crois et je vais continuer à croire à la santé publique. Cette dernière constitue la plaque tournante de la santé tunisienne.

Je n'irai pas jusqu'à vous rappeler que 80% des Tunisiens se soignent dans les structures publiques et que 100% des jeunes médecins sont formés dans les structures publiques. C'est pour vous dire l'importance de l'hôpital public aussi bien pour les patients que pour les médecins. C'est d'autant plus vrai quand on ajoute une vocation universitaire à la vocation hospitalière. Moi-même je suis un pur produit de l'hôpital tunisien.

Certes j'ai exercé en France pendant un an et demi dans un service qui fait de la chirurgie hépatique de pointe.

J'ai acquis des compétences pendant cette période, mais il ne faut pas oublier que j'ai été initié par mes maîtres, ici en Tunisie, dont je suis redevable, et je continue jusqu'à aujourd'hui à profiter de leurs expériences. En même temps, je fais profiter les plus jeunes de tout ce que j'ai appris.

Comme vous l'avez remarqué, c'est une véritable chaîne avec des maillons qui sont liés où chacun de nous assure un double rôle de l'apprenant et du tuteur, et c'est l'essence même de la vocation hospitalo-universitaire. C'est la raison pour laquelle je crois et je continue à croire, plus que jamais, à la santé publique. D'ailleurs, rien que dans notre hôpital, outre l'activité de la greffe hépatique, on réalise quotidiennement des interventions assez complexes qui sont réalisables uniquement dans les structures publiques malgré l'immense progrès enregistré, ces dernières années, dans les structures privées.

Donc, pourquoi je reste ? Encore une fois, c'est pour toutes ces raisons, c'est

pour l'avenir de l'hôpital public et je vous renvoie la question : pourquoi je suis censé partir ?

### Quelles nouvelles avancées seront possibles et avec quels moyens ?

Je voudrais d'abord rappeler que la médecine tunisienne n'a rien à envier à la médecine dans d'autres pays. Certes, ces pays ont beaucoup plus de moyens mais, de notre côté, nous aussi nous avons beaucoup de compétences. La preuve est qu'on s'arrache des jeunes médecins qui sont de purs produits de l'hôpital tunisien. Donc, avec un peu plus de moyens, nous pouvons rivaliser avec les meilleurs pays.

Pour être honnête, la pandémie de Covid-19 nous a fait repenser l'avenir de la santé publique en Tunisie. Je dois avouer qu'on a un peu plus de moyens, avec plus de visibilité à moyen et à long termes. Il y a une véritable volonté de redorer le blason de la santé publique. ■





**HUAWEI**

تتمنى لكم عيد اضحى مبارك  
وكل عام وانتم بخير

# Revenons aux fondamentaux de la médecine tunisienne !



• Par Dr Mohamed Salah Ben Ammar

**Les réussites en médecine comme en toute chose ne naissent pas ex nihilo de nulle part, elles se construisent à bas bruit sur la durée grâce à l'engagement de femmes et d'hommes dévoués à un projet. Les greffes du foie ou du cœur sont souvent médiatisées comme des exploits instantanés de grands professeurs. En réalité, elles sont l'aboutissement d'un travail collectif de plusieurs années qui commence souvent par la formation. Les médailles olympiques des sportifs nécessitent certes des personnes douées mais surtout un environnement, un travail collectif, de l'abnégation, des souffrances, des échecs. C'est tout aussi vrai en médecine. La réussite est la somme de petits pas faits par une équipe dont une partie restera toujours anonyme.**

**P**remier succès. L'exploit individuel n'existe pas en médecine. Ces noms qui, il faut l'espérer, disent encore quelque chose aux plus jeunes, nous l'ont appris. Les pères fondateurs de la médecine tunisienne Amor Chadly, Ali Boujnah, Taoufik Nacef, Mhamed Boussen, Zouheir Essafi, Hammad Farhat, Abdelhafidh Sellami, Brahim Gharbi, Said Mestiri, Mohamed Kassab, Sleim Ammar, Mohamed Fourati, Saadedine Zmerli, Mohamed Ben Ismail, Mohamed Hleim, Mongi Ben Hamida, Abdelkrim Bettaieb, Abdelaziz Ghachem, Mohamed Chelly, Nejib Mourali, Hédi Errais, Zouheir Kallel, Bechir Hamza, Hassen Gharbi, Hassouna Ben Ayed — que les disciples de ceux que je n'ai pas pu citer me pardonnent — ont eu le mérite d'être des leaders.

C'est durant l'année universitaire 1964-1965 que la faculté de médecine de Tunis a ouvert ses portes. Un défi colossal pour une jeune nation à peine indépendante. 59 jeunes bacheliers y entament leurs études. La réussite de ce pari a dépassé toutes les espérances. Elle est le fruit de l'engagement de jeunes spécialistes qui ont fait leurs études de médecine en France. Ils avaient réussi à l'internat pour la plupart et certains étaient déjà chefs de clinique dans de grandes institutions hospitalières en France.

Sous la conduite du premier Doyen, Professeur Amor Chadly, dont la rigueur et le sérieux vont imprégner toute l'existence de cette institution, ils se sont lancés dans ce qui allait devenir l'un des fleurons de l'enseignement supérieur et de la recherche en Tunisie. Dix ans plus tard, des petites sœurs voient le jour à Sousse, Monastir et Sfax. Elles sont depuis un demi-siècle toutes aussi réputées que leur grande sœur, la faculté de médecine de Tunis (FMT).

Nos maîtres cités plus haut ont, chacun dans son domaine, fait école, ils ont formé des dizaines de praticiens, ouvert des services et même des centres hospitalo-universitaires, à l'instar du Professeur Béchir Hamza qui, avec le soutien d'institutions internationales, a pensé et veillé à la réalisation de l'hôpital d'enfants qui porte aujourd'hui son nom. Il en est de même pour le Professeur Mohamed Kassab, le Professeur Mongi Ben Hamida, le Professeur Zouheir Kallel, le Professeur Nejib Mourali... Bourguiba les connaissait tous et les différents ministres de la Santé les respectaient.

C'est avant tout grâce à leurs qualités humaines qu'ils ont porté très haut la médecine tunisienne. Aussi bien à l'hôpital qu'à la faculté, ils étaient totalement investis dans cette mission. Ils faisaient attention au moindre détail, ils connaissaient le personnel un à un, se battaient avec l'administration pour obtenir un poste d'infirmier supplémentaire ou même changer une vitre cassée. Les dossiers des malades étaient rigoureusement étudiés et entretenus, les séances de discussion des cas cliniques, les staffs, étaient des moments solennels ; les séances de bibliographie et la discussion des travaux de recherche clinique étaient hebdomadaires. Le niveau des discussions n'avait rien à envier à celui des centres européens. Par ailleurs, ils ont réalisé que la santé ne devait pas se limiter qu'au corps médical. Ils se sont engagés dans la formation de toutes les catégories de soignants dans les écoles de santé à travers toute la République. Ils ont aussi participé à l'éducation sanitaire de la population à travers des émissions radiophoniques et puis télévisées. Ils étaient, au sens propre, des praticiens dans la cité. Bref, avec très peu de moyens — et c'est un euphémisme — ces maîtres ont réalisé ce qu'il faut considérer comme la plus grande réussite dans le secteur de la médecine en Tunisie.

Deuxième succès : une autre grande réussite de la médecine tunisienne qui n'est pas assez mise en valeur, pire elle est déconsidérée, abandonnée par les pouvoirs publics. Elle est, soit dit en passant, indissociable de la formation et de la recherche. Je veux parler de la mise en place de programmes de santé publique sur tout le territoire national...Un travail colossal de maillage de centaines de communes, de villages, pour implanter des programmes adaptés aux besoins des citoyens et surtout à la réalité du terrain en Tunisie, quand nos maîtres universitaires pensaient parfois un peu «hors sol». Réussir à éradiquer le paludisme, le trachome, la bilharziose, contrôler l'hypertension artérielle, le diabète et tant d'autres pathologies, appliquer le calendrier vaccinal à des millions d'écoliers, vulgariser les principes de la santé reproductive, instaurer la limitation des naissances...Un énorme respect est dû à ces femmes et à ces hommes qui ont, hiver comme été, parcouru des millions de kilomètres pour atteindre les habitants du plus petit hameau. Ils ne roulaient pas dans des véhicules de luxe, ne dormaient pas dans des cinq étoiles, et pour déjeuner, ils se contentaient d'un morceau de pain et de quelques olives. Mon propos n'est pas de distribuer des mérites, mais si aujourd'hui nous avons une natalité qui nous permet de mieux supporter la rareté des moyens, si l'espérance de vie pour les femmes est de 78 ans et pour les hommes de 74.5 ans, si la mortalité maternelle, toujours inacceptable, se situe aux alentours de 38 pour 100 000 naissances vivantes et si la pyramide des âges s'équilibre, c'est bien grâce à leur engagement.

Alors qu'avons-nous fait de ces acquis ? Insidieusement par ignorance, sans intention de mal faire, trois grandes erreurs ont été commises par des politiciens peu courageux. Si elles ne sont pas corrigées, ces erreurs risquent d'hypothéquer définitivement l'avenir de notre système de santé :

**1 -** La disparité régionale dans l'accès aux soins est une injustice intolérable. Elle se traduit dans les indicateurs de santé de façon criante. Par ailleurs, cette disparité n'est pas que régionale. Nous avons à partir des années 90 assisté à une marchandisation sauvage des services publics, santé, éducation, transport public, culture et sport... Ainsi l'accès à la santé s'est scindé en trois voies. La santé publique pour les plus pauvres, la santé militaire pour la nomenclatura et le secteur privé pour ceux qui en avaient ou pensaient en avoir les moyens. Nous avons aujourd'hui une santé à plusieurs vitesses, totalement inéquitable, et cela ne peut pas durer.

**2 -** L'hospitalocentrisme a été la seconde erreur. Les programmes de santé se sont réduits comme une peau de chagrin pour devenir anecdotiques dans certains cas. Les moyens mis à la disposition de ces programmes sont notoirement insuffisants. La solution de facilité pour des politiciens opportunistes était de concentrer les efforts sur l'hôpital et mieux encore sur les services des urgences mais même dans ce domaine, nous n'avons quasiment pas vu une seule réalisation en 30 ans. On ne compte plus le nombre de conseils de ministres restreints consacrés aux urgences. Aucun sur les programmes de santé. L'hospitalocentrisme était souvent synonyme de soins curatifs. Les moyens consacrés à toutes les formes de prévention ne dépassent pas 4% du budget de la santé. Le corps médical n'est pas tout à fait innocent dans cette dérive. A titre d'illustration en matière de santé mentale ou de cancer qui sont des pathologies qui nécessitent du temps et des moyens, pour une famille keffoise par exemple, avoir un parent touché par ce type de pathologie représente un drame affectif et économique.

**3 -** Le financement de la santé n'a pas été pensé. Nous consacrons uniquement 7.29% de notre PIB à la santé. En 2000, nous nous étions engagés à Abuja, au Nigeria, à consacrer 15% du PIB à la santé. La mise en place de la Cnam a creusé les inégalités. 80% des moyens sont dédiés aux 20% les plus aisés. En d'autres termes, il ne reste que des miettes aux 80% de la population la moins favorisée. Les dépenses catastrophiques pour les familles en raison de la maladie causent des drames. Elles tombent dans la pauvreté parce qu'elles ont vendu leur gagne-pain pour payer les frais occasionnés par les soins. Les dépenses qui sortent de la poche des familles représentent 38% de leurs dépenses de santé. C'est énorme pour les foyers.

Une mise à plat s'impose. Notre système a tous les atouts en main pour sortir de ce marasme à condition que le politique le veuille et accepte d'abandonner les discours lénifiants. Jusqu'à présent, il s'est développé sans une ligne directrice. Depuis la révolution, il dérive. Il est temps de redresser la barre.

Un dialogue sociétal mené par tous les intervenants dans ce secteur, avec une rigueur rare, a permis de dégager les orientations souhaitées par la population, des solutions réalistes ont été proposées. La valse des ministres de la Santé a empêché son exécution. Les rafistolages, les promesses qui n'engagent que ceux qui y croient doivent être remplacés par des décisions courageuses. ■

M.S.B.A

على خاطرها  
للّة النساء



إشربي اليوم  
وخلّص راس  
الشهر

@ArabTunisianBank



  
**ATB**  
البنك العربي لتونس

www.atb.tn



## OPALIA RECORDATI Révolution digitale au service des patients

### Opalia RECORDATI, au service de la santé et du bien-être des Tunisiens

OPALIA Pharma est née d'un rêve audacieux, celui d'une femme tunisienne, Dr Alya El Hedda, diplômée de la Faculté de Pharmacie de Paris XI Chatenay Malabry. Elle ambitionnait de garantir l'accès de tous aux innovations thérapeutiques en assurant l'équilibre entre accessibilité aux soins et standards internationaux. OPALIA Pharma est considérée comme l'un des premiers fabricants de médicaments génériques en Tunisie et ce depuis 1988. Elle a été pionnière en accédant au marché africain en 1993, marquant une présence internationale dans plus de 25 pays situés en Afrique et au Moyen-Orient. Depuis 2013, le Groupe RECORDATI a fait son entrée

avec l'acquisition de 90% du capital d'OPALIA Pharma, devenant ainsi OPALIA RECORDATI, sa filiale en Tunisie et la seule en Afrique. Fondée en 1926 et basée à Milan, en Italie, RECORDATI est une entreprise pharmaceutique internationale spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de médicaments. Présente dans plus de 150 pays, RECORDATI se concentre principalement sur les domaines thérapeutiques tels que les maladies cardiovasculaires, les troubles du système nerveux central et les maladies rares. RECORDATI est reconnu pour sa présence mondiale, sa recherche de l'excellence et son engagement envers l'innovation.

En Tunisie, l'industrie pharmaceutique a connu des progrès remarquables, jouant un rôle crucial dans l'amélioration de la santé publique du pays. C'est indéniable, l'industrie pharmaceutique opère sa révolution, et la place du digital dans cette transformation est importante. Elle prône une offre de solutions innovantes thérapeutiques couplées à des services plus personnalisés.

Dr Alya El Hedda, General Manager, OPALIA RECORDATI.

### Après une expérience de 35 ans dans la fabrication de médicaments, quelles sont vos réflexions sur les avancées réalisées dans le domaine pharmaceutique ?

Nous vivons une époque fascinante ! Lorsque je prends du recul et adopte une approche plus philosophique, je suis profondément impressionnée par les changements qui ont eu lieu.

Nous sommes dans une période de transformation, voire de révolution digitale en santé : on voit apparaître une évolution du modèle classique des entreprises pharmaceutiques, à savoir « R&D et fabricant de médicaments » à un autre modèle





se définissant comme « offreur de solutions thérapeutiques complètes alliant produit et service au patient ». Il va falloir changer de paradigme !

Nous assistons à une véritable transformation de la manière dont nous diagnostiquons, traitons et prévenons les maladies, grâce aux avancées technologiques, à la recherche médicale et aux progrès de l'intelligence artificielle. Ces changements ont permis des diagnostics plus précoces, des traitements plus ciblés, personnalisés et prédictifs.

Saviez-vous qu'aujourd'hui, grâce à l'IA, nous pouvons diagnostiquer un cancer à un stade précoce ? C'est tout simplement stupéfiant, n'est-ce pas ?

L'avènement de la pandémie de Covid-19 a accéléré l'adoption de la digitalisation dans le domaine de la santé. Cette crise sanitaire mondiale a mis en évidence la nécessité d'adopter des solutions technologiques pour faire face aux défis posés par la pandémie comme la téléconsultation et la télémédecine, le suivi à distance et la télésurveillance, les applications mobiles de santé. La digitalisation a également favorisé l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et de l'analyse des données de santé. L'IA peut être utilisée pour analyser de grandes quantités de données médicales, aider à la prise de décision clinique, améliorer les diagnostics, prédire les résultats cliniques et personnaliser les traitements. Face à ces avancées, l'industrie pharmaceutique est en pleine mutation. Face à l'importance indéniable des technologies de l'innovation, l'adoption des concepts de l'industrie 4.0 dans le domaine pharmaceutique est évidente. Il s'agit de l'automatisation des processus de fabrication et l'utilisation de l'analyse de données pour optimiser la production, améliorer la traçabilité des médicaments, garantir la qualité et la sécurité, et accélérer la recherche et le développement de nouveaux médicaments. Nous avons été la 1ère industrie pharmaceutique à mettre en place la Data Integrity qui vise à maintenir et à garantir l'exactitude et la cohérence des données tout au long du cycle de vie. Les tendances actuelles sont celle de l'industrie 5.0 qui met l'accent sur la collaboration étroite entre les humains et les technologies avancées. Cela permet une production plus flexible, une personnalisation accrue des médicaments, une amélioration de la productivité et une meilleure prise en compte des besoins des patients. Néanmoins, ces progrès technologiques se heurtent à des défis majeurs, notamment la complexité de la bureaucratie et les circuits de validation réglementaires. La nature rigoureuse de la réglementation pharmaceutique nécessite des processus de validation stricts et des contrôles de conformité approfondis, ce qui peut ralentir l'adoption des technologies numériques et l'innovation.

Nous sommes actuellement témoins d'une époque captivante où notre raison d'être se résume à soulager la douleur de l'autre. Dans ce contexte, il est impossible de ne pas être émerveillé par les avancées technologiques qui nous entourent.

Après plus de 45 ans dans le métier, je constate que l'industrie pharmaceutique a été profondément impactée par la disruption technologique, notamment grâce à l'émergence du digital et de l'intelligence artificielle. Nous avons embrassé ces avancées technologiques en reconnaissant leur potentiel pour transformer notre vision, notre manière d'opérer, de découvrir et de développer de nouveaux médicaments, ainsi que repenser notre manière d'interagir avec les professionnels de la santé et les patients.

Chez OPALIA RECORDATI, nous veillons à accompagner la conduite du changement au sein de nos équipes. Nous encourageons nos équipes à remettre en question les pratiques existantes, à proposer de nouvelles idées et à développer de nouvelles compétences inspirées des technologies émergentes, comme l'IA, l'analyse de données et la réalité virtuelle. Nous investissons dans des solutions numériques et des plateformes technologiques avancées pour améliorer nos processus internes, du développement des médicaments à la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Cependant, il est important de souligner que la disruption technologique ne remplace pas l'importance fondamentale de l'humain dans notre secteur. N'oublions pas nos fondamentaux ! C'est un socle identitaire que nous devons préserver et magnifier. L'enjeu est de connecter ces deux mondes de la meilleure façon possible. Nous devons continuer à nous assurer que l'innovation et les avancées technologiques sont mises au service du patient, en préservant des valeurs éthiques et en garantissant l'accessibilité des traitements pour tous.

Chez OPALIA RECORDATI, nous sommes en pleine transformation digitale. Aujourd'hui, les professionnels de la santé n'échappent pas aux tendances actuelles en termes d'utilisation des outils digitaux. Nous observons une tendance vers l'adoption d'une stratégie omnicanale qui vise à connecter les différents canaux de communication physiques ou digitaux en même temps. Nous utilisons divers moyens de communication digitale tels que les e-mails, le web, les réseaux sociaux, les webconférences ou encore les applications mobiles, afin d'établir une communication efficace et adaptée à leurs préférences.

Ce changement dans le domaine pharmaceutique est une source d'inspiration et de motivation pour continuer à progresser, à innover et à faire avancer les soins de santé.

Nous continuerons à nous engager auprès des médecins et experts, pour mieux les accompagner dans cette noble mission en mettant à leur disposition tous les outils technologiques pour mieux servir la santé et le bien-être des Tunisiens.



Siège commercial : 27, Avenue de la Livre Sterling, les Berges du Lac 2 - 1053 Tunis  
Tel : (+216) 71 19 63 57 / Fax : (+216) 71 19 63 59  
Site de production : Z.I. Kalaat Al Andalouss - 2022 Ariana  
Tel : (+216) 70 55 90 70 / (+216) 70 55 90 64 / Fax : (+216) 70 55 91 84

<https://www.opaliarecordati.com/fr>

Article rédigé par  
Rym Chamakh, PhD  
Training & Public Affairs Manager



Facebook Instagram LinkedIn

DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT EN PHARMACIE

## UN BOOST de santé et bien-être au quotidien !

VITA Plus  
Certified GMP  
30 Capsules

QUERCETINE Plus  
200 mg Domestrate d'isoquercétine  
Certified GMP  
30 Capsules

ZINC Plus  
25 mg de Zinc  
Certified GMP  
30 Capsules

Vita-C BOOST  
Contient Vitamine C  
100 mg Quercétine/Resveratrol  
60 Capsules

OPALIA RECORDATI



## Dora Milad

Présidente de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie

# Réussir une nouvelle saison, un test pour tous

*«Délicate certes, compliquée sans doute, mais prometteuse !»*

C'est ainsi que Dora Milad, présidente de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie, qualifie la nouvelle saison touristique qui s'annonce.

*« Les défis à relever sont cependant multiples, soulignera-t-elle. Il s'agit d'offrir une bonne qualité de service à nos clients tunisiens et étrangers, malgré la vive compétition dans le bassin méditerranéen, l'augmentation des charges, la pénurie de main-d'œuvre dans certaines spécialités, la très forte pression fiscale, la multiplication des redevances pour l'occupation temporaire des plages et autres freins. »* Autant de contraintes qui ne sauraient entamer sa confiance.

*«Ce sera un test général pour nous tous, affirme Dora Milad. Pouvoirs publics, professionnels du secteur et partenaires étrangers. La Tunisie doit montrer qu'elle est capable de renouer avec ses grandes performances des années fastes du tourisme. Nous restons certes la destination la plus compétitive dans la Méditerranée, ce sont les prix qui nous maintiennent sur le marché, mais nous devons préserver notre rentabilité et monter en gamme dans toutes nos prestations.»*



## Djerba : aucune incidence sur les réservations

Pour la présidente de la FTH, le crime récemment perpétré à Djerba, «*abominable et odieux*», a été rapidement dépassé. Il aurait pu survenir dans n'importe quel autre pays du monde, le risque zéro n'existant pas et heureusement que tout a été immédiatement maîtrisé. «*Il n'y a eu aucune incidence sur les demandes, affirme-t-elle, très peu d'annulations de réservations, mais nous redoublons de vigilance. Les hôteliers se tiennent très près de leurs clients et n'épargnent aucun effort pour rendre leur séjour aussi agréable que possible*».

## Tant de retard à rattraper

Sans cesse Dora Milad tire la sonnette pour interpeller les pouvoirs publics sur les maux profonds qui pénalisent le secteur touristique en Tunisie. De tous ses vœux, elle appelle à une refonte totale et profonde de l'ensemble des politiques publiques pour le tourisme, l'artisanat et le transport, notamment aérien. «*Les nombreuses recommandations issues de différentes*





études, assises nationales et consultations sont restées lettre morte», déplore-t-elle fortement. «L'instabilité politique et les difficultés financières au cours de la décennie écoulée ont pesé de tout leur poids sur le secteur. Nous avons pris du retard dans l'ouverture du ciel (open sky), la mobilisation de fonds pour la mise à niveau et le financement de nouveaux projets, l'amélioration des infrastructures, la promotion du tourisme intérieur et dans bien d'autres initiatives. Même les vrais comptes des recettes touristiques ne sont pas redressés à leur juste valeur.»

La présidente de la FTH appelle à un regain d'attention des pouvoirs publics en faveur du secteur. «Le tourisme assure une contribution substantielle à la création de la valeur et dans la composition du PIB, rappelle-t-elle. Il est capable de participer encore plus activement à la remise à flot de l'économie du pays. Il suffit de lui accorder l'intérêt qu'il mérite, de le doter d'une vision innovante partagée avec les professionnels du secteur, de l'affranchir de tant de freins qui l'accablent et de lui procurer les financements et



*les incitations indispensable à son essor. Le temps administratif doit épouser le temps touristique et rien ne saurait faire défaut à une forte relance du tourisme et de l'artisanat.»*

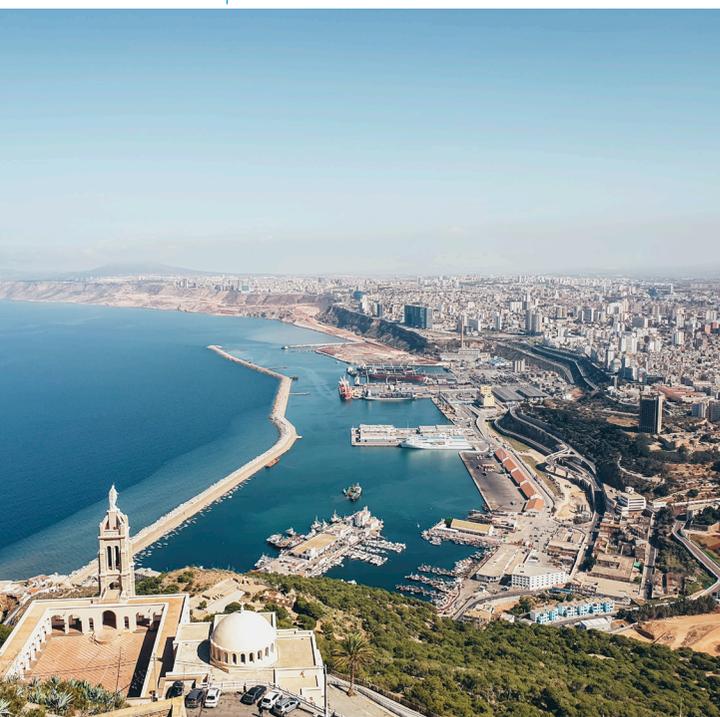
### **Des exemples édifiants**

Ce plaidoyer militant, sur un ton qui reste courtois mais ferme, est étayé par de nombreux exemples : 25 hôtels fermés à Tozeur, l'aéroport de Tozeur était fermé la nuit jusqu'à récemment. Sur 220.000 lits installés, seuls 160.000 seront disponibles cet été, le nombre de sièges aériens est très en deçà de cette offre, la redevance d'occupation temporaire du domaine public maritime pour y installer des parasols et autres équipements légers a été multipliée jusqu'à 40 fois, et exigible pour toute une année et d'avance... L'encombrement de l'aéroport international de Tunis-Carthage et la nécessité de le réorganiser sont également mentionnés, ainsi que d'autres défaillances à rattraper d'urgence.

Mme Milad, qui vient de rentrer par voie terrestre d'une visite en Algérie, a trouvé le poste frontalier tunisien de Melloula «correct». «Mais, nous pouvons l'améliorer davantage, en multipliant les voies d'accès, en renforçant les équipes afin d'éviter à nos visiteurs algériens de longues attentes, en ouvrant aussi le free shop dans les deux sens, et en veillant constamment sur la qualité des prestations fournies.» Un exemple parmi tant d'autres mesures à mettre en œuvre.

### **Une réussite pour tous, à notre portée**

*«Tout ce que le secteur demande, c'est de nous donner les mêmes moyens que nos concurrents, la même attention prioritaire, la même cohérence des politiques publiques», conclut Dora Milad. «Je suis confiante quant à la réussite de la nouvelle saison. Tous mes collègues hôteliers y œuvrent avec ardeur. Un soutien efficace des pouvoirs publics sera précieux et déterminant. Réussissons ce grand test. Faisons redécoller notre tourisme, au profit de tous. C'est à notre portée.»*



## De grandes synergies à développer avec l'Algérie

*«Avec l'Algérie, souligne Dora Milad, nous pouvons aller beaucoup plus loin dans une coopération mutuellement fructueuse, à divers niveaux. D'abord, les flux touristiques, mais aussi les investissements, la formation professionnelle et le marketing en commun. J'ai répondu à l'invitation de mon homologue algérien Abdelwahab Boulefkhad pour visiter le salon du tourisme et du voyage à Constantine et explorer les opportunités de renforcer notre coopération bilatérale entre les deux organisations. Nos échanges ont été fructueux et couronnés par la signature d'une convention prometteuse. L'Algérie dispose de 1 200 hôtels appartenant au secteur privé et 75 hôtels relevant du secteur public. C'est un secteur très résilient, orienté vers le tourisme intérieur, et qui accorde de plus en plus d'importance au thermalisme et au tourisme balnéaire. Ensemble, nous avons de grandes synergies à développer.»*

QNB Corporate Banking, une équipe d'experts  
vous accompagne dans tous vos futurs projets.





## Dora Milad

«Mon parcours est atypique, prévient d'emblée Dora Milad, présidente de la Fédération tunisienne de l'hôtellerie. J'ai eu la liberté et le privilège de suivre mes centres d'intérêt, mais aussi de faire plaisir à mes parents.» Diplômée de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec), une grande école de commerce et de gestion française, elle rejoindra le groupe familial fondé par son père feu Aziz Milad, pour plonger dans le contrôle de gestion, après une expérience au sein de la Banque de développement économique de Tunisie (Bdet).

«Ce fut très formateur, souligne Dora Milad. Le contrôle de gestion était considéré par mon père comme un pilier fondamental de toute entreprise. J'ai eu également l'opportunité de participer à la mise en place du premier système informatique de gestion hôtelière, ce qui m'a permis de décortiquer toutes les fonctions au sein d'un hôtel. Et le passage par la Bdet était une réelle chance pour élargir ma vision.»

Mais, rapidement, Dora Milad décidera de donner une nouvelle orientation à sa «carrière». «J'ai toujours éprouvé plus d'épanouissement dans une activité créative, confiera-t-elle. C'est ainsi que j'ai décidé de repartir en France pour des études de stylisme – modélisme. De retour à Tunis, j'ai créé une maison de couture avec l'ambition de concevoir un produit à 100% tunisien. Inspirée par l'œuvre de Mme Samia Ben Khelifa, Fella, je me suis intéressée aux soyeux de Tunis, de Mahdia et d'autres régions, essayé de chercher des matériaux authentiques de notre riche patrimoine et de m'y mettre. Rapidement, mon parcours a été reconnu par l'Onat, ce qui me permettra de faire partie du jury, avant d'en devenir la Présidente pendant plusieurs années.

Troisième séquence de son parcours, celui d'une maman. «Lorsque j'ai eu ma fille, j'ai pris la décision de renoncer à toute activité professionnelle, pour me consacrer uniquement à mon enfant. J'ai voulu lui donner toute la force de mon affection, et toute l'attention nécessaire à

son éducation, estimant que ma présence auprès d'elle, durant sa prime enfance, lui sera indispensable pour son épanouissement futur.»

### L'appel de la relève

Mission accomplie, Dora Milad, commençait à avoir plus de temps libre. Elle cherchait surtout à se rendre utile, servir une noble cause, mettre ses connaissances au profit du pays, encore plus s'il s'agit d'un secteur qu'elle connaît bien comme le tourisme et l'hôtellerie. «J'y suis née !», sourit-elle. Sur les traces de son père elle se laissera entraîner par des amis d'enfance. Ce sont des hôteliers de la deuxième génération qui ont répondu à l'appel de la relève au sein de la Fth. Dora sera élue membre du bureau exécutif, et choisie comme trésorière générale lors du mandat 2017–2020. Plus encore, on lui confiera la présidence de la commission de la formation professionnelle.

Complètement plongée dans sa double nouvelle fonction, elle s'y engagera à plein régime. «La formation professionnelle, dit-elle, est l'une des dimensions essentielles de l'hôtellerie, au cœur de tous les métiers.»

Le pli est pris, Dora trouvera un réel bonheur dans son action au sein de la fédération, prêtant main forte à ses collègues sur différents autres registres. Son professionnalisme et son esprit d'équipe feront mouche et lui vaudront l'estime de tous. C'est alors tout naturellement vers elle que ses collègues se tourneront lors du renouvellement des instances de la fédération en 2020 pour la hisser à la présidence de leur organisation. Depuis lors, elle est vent-debout, inspirant, motivant, déléguant, animant, portant la voix de la profession et plaidant sa cause.

À tout moment, elle a l'impression que le père, Si Aziz, est là. Chaque fois qu'elle doit prendre une décision importante, elle se réfère à son approche et à son expérience. Nourrie des valeurs fondatrices dont elle a hérité, elle persévère sur la même voie... y ajoutant sa propre touche. ■

**mahindra** *Rise*

 **SSANGYONG**

*Célébrez le Printemps*

**Des remises et des avantages  
allant jusqu'à **10 000**<sup>TND</sup>**

**Du 01 mai au 15 Juin**

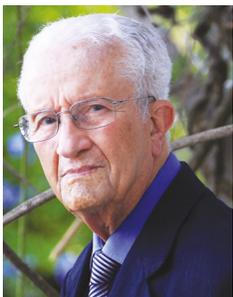


مصرف الزيتونة  
BANQUE ZITOUNA



 **70 130 130**

**AUTOMOBILES** ZOUARI  
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME



• Par Abdelaziz Kacem



# Entre l'indicible et l'imprononçable<sup>(\*)</sup>

1

Ici, à Leptis, sur ce rivage évocateur où jadis Hannibal et Jules César avaient accosté, nous sommes invités à un festin de sons et de sens. Et si réelle que soit l'anorexie des intellects et des cœurs, en ces temps sans charisme, les mots nous sont toujours à la bouche. Pour ma part, c'était, il y a une quinzaine d'années, à Liège, en Belgique. Du 4 au 7 octobre 2007, au bord de la Meuse, la XXVe Biennale internationale de poésie, l'eau à la bouche, pour ainsi dire, débattait, non sans délectation, sur la poésie en tant que «fruit défendu». Un journaliste belge m'interrogeait sur la condition poétique dans nos contrées. Je lui fis une réponse lapidaire : le poète arabe est de tout temps pris entre le marteau de l'imprononçable et l'enclume de l'indicible.

2

Par indicible, j'entendais, de toute évidence, l'azur mallarméen, l'irreprésentable, l'informulable. Goethe, une semaine avant sa mort, en concluait : «*Le langage n'est pas apte à tout*». L'imprononçable procède d'une tout autre sémantique. C'est l'atteignable interdit, c'est le fruit défendu. Au moment précis où je formulais ma réponse, l'imprononçable, dans mon esprit, faisait référence aux proscriptions imposées à la création littéraire et artistique, hors ses lois propres. Je tenais, je tiens toujours, pour mafieux, tout système s'autorisant, en matière d'esprit, à établir, à sa guise, la démarcation entre le licite et l'illicite. La pensée et ses moyens d'expression sont supérieurs à toute réglementation d'ordre politique ou idéologique.

3

J'aime les mots, j'ai foi en la littérature. Telle est la profession de foi, tel est l'alexandrin tout à la fois mystique et profane qui ouvre mon essai de littérature comparée Culture arabe, culture française : la parenté reniée (L'Harmattan, 2002). J'aime si bien les mots, leur trajectoire à l'intérieur ou hors de leur champ lexical d'origine, leur griffe et leur greffe, que je leur avais consacré un premier essai avec pour titre *Science et conscience des mots* (Cérès éditions, Tunis, 1994) et que l'Académie française a bien voulu gratifier d'un grand prix.

4

«*Nous ne voulons pas convaincre les gens de nos idées, déclare un idéologue totalitaire, nous voulons réduire le vocabulaire de telle façon qu'ils ne puissent plus exprimer que nos idées*» Cette assertion attribuée, sans référence sérieuse, à Joseph Goebbels, siérait plutôt à la novlangue, jargon officiel d'Océania et «*instrument de destruction intellectuelle*» imaginé par George Orwell pour son célèbre roman d'anticipation, 1984.

5

Et que peut le verbe dans les contrées, qui sont les nôtres et qui n'ont que l'imprécation ou la comprécation pour toute oraison ? Indigent, le langage est vite compensé par le gourdin si ce n'est par la pornolalie et la coprolalie. L'arabe, la belle langue de Jahidh et de Mutanabbi, étouffe sous la poussée d'une archéo-langue. Les salamalecs millénaires se sont enrichis, depuis l'insémination islamiste, de nouveaux usages. J'en citerai deux qui ont gagné toutes les couches sociales : Monsieur et Madame sont très islamiquement remplacés par Hadj et Hadja. Je ne suis pas « pèlerin », dis-je à la caissière d'un supermarché. Toute la clientèle alentour me regarda de travers.

6

Pour ce qui est du français, Maurice Druon parlait de «*non-assistance à langue en danger*» (Le Figaro du 24/02/2004), Erik Orsenna fait retour à la base. «*Si l'on ne réveille pas la langue auprès des enfants, souligne-t-il, nous allons vers une situation dangereuse: il n'y aura plus de rêves, plus de nuances, plus de subtilités. Bientôt, si nous n'y prêtons pas attention, nous n'utiliserons plus que cinq cents mots pour communiquer. C'est ainsi que la vie se rétrécit.*» Et la poésie s'en ressent profondément. Aurait-elle cessé de draguer les océans du dire ? Est-il

devenu ringard de chercher, dans le sillage de Mallarmé, «*à donner un sens plus pur aux mots de la tribu ?*»

7

Mais lit-on encore les poètes ? Éprouve-t-on encore le besoin de les lire ? «*On peut parfaitement vivre sans eux*» écrivait, peu avant mai 1968, l'essayiste Jean Onimus, spécialiste de Charles Péguy et grand observateur des mutations de la culture et de la société. Il touche le fond du problème. «*Notre manière habituelle de penser et d'exister, précise-t-il, a dérivé si loin de la poésie qu'un difficile effort est désormais nécessaire pour lui prêter quelque attention. Enfin la poésie actuelle ne procure plus les plaisirs délicats d'antan et le lecteur moyen ne voit guère quel profit il pourrait tirer du temps qu'il lui consacrerait.*»

8

Un peu plus loin, dans le temps, Paul Valéry se demandait: «*Si la littérature n'eût pas existé jusqu'ici – ni les vers – les eussé-je inventés ? Notre temps les eût-il inventés ?*» Toutes ces considérations décourageantes n'empêcheront pas les poètes bien nés de continuer à taquiner les Muses. Confronté à l'insensibilité du public, un maître du verbe, le Syrien Abou Tammâm (803-845), claironnait, il y a près de douze siècles :

عَلِيَّ نَحْتُ الْقَوَائِي مِنْ مَعَادِنِهَا وَمَا عَلِيَّ إِذَا لَمْ تَفْهَمْ الْبَقْرُ

*Il m'échoit de sculpter mes vers en leur nickel  
Peu me chaut de rester incompris du cheptel*

9

À la recherche des parentés disparues, les incursions dans l'étymologie me sont devenues si fréquentes que j'ai composé un poème intitulé Le sonnet arabe. Tous les mots qui y sont employés, à l'exception des prépositions et particules, sont exclusivement d'origine arabe. Depuis lors, dans leur nouvelle affectation et par-delà la corruption phonétique ou le glissement sémantique, les mots m'interpellent pour me raconter leur histoire. C'est à dessein que j'ai traité de mafieux les pouvoirs qui font la chasse aux mots.

10

La mafia est un mot bien de chez nous. La Sicile a été sous domination directe des Arabes de 831 à 1091. Et même sous ses nouveaux maîtres, de Roger 1er (1031-

1101) à Frédéric II (1194-1250), l'île demeura sous influence culturelle arabe, le parler sicilien en témoigne. Mafia de l'arabe mu'âfât (préservation contre, dispense de). Le corollaire de ce mot est l'omerta ou loi du silence. Abdelwahhab Meddeb a bien raison de le faire dériver de l'arabe *amr / tâ'a* (injonction / obéissance).

11

D'habitude, le pouvoir politique mafieux ne fait que se défendre contre toute contestation dangereuse, mais sa censure s'accommode souvent du détour, de l'allusion, du codage. En revanche, la censure religieuse est absolue. Les dévots ont si bien théologisé la langue courante, le parler quotidien que le moindre blasphème ne saurait être proféré sans que le pécheur ne l'accompagne délibérément d'une pieuse repentance au risque d'être amené à résipiscence par un quelconque tartufe ou un superstitieux.

12

Cette prise en otage du langage incite le poète du Sud à rendre hommage au dernier des troubadours, l'Aragon de Fou d'Elsa, pour avoir su entrer de plain-pied en arabité, à travers l'agonie sans fin d'une Andalousie à qui devait tant Guillaume IX, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers et premier troubadour connu ;

Les mots après avoir vécu dans ton grand faste  
N'arrivent plus à préserver leur train de vie  
Souventes fois contrit meurtri le haut langage  
Vient chez moi ravauder sa vêtue en haillons

13

Quel tapis volant qu'un essaim de vocables. Même perclus ou absent à lui-même, le poète s'y laisse piloter à tout instant, qui déclare :

On me dit casanier moi le grand voyageur  
Je cours de A à Z la lettre est ma grand-route  
Et j'ai à chaque étape établi ma redoute  
Nul trajet n'a laissé de me laisser songeur

14

En relisant mon carnet de route et en passant en revue mes quarante ans de Biennales internationales de poésie, je me vois perdu, en panne, en quelque contrée

inhospitalière. Seul et désespéré, en son royaume, le poète entend la voix de Valéry, son mentor : «*Il n'y a qu'une chose à faire : se refaire. Ce n'est pas simple*». Il plante le décor et s'en va ruminant :

*L'exèdre est vide et je n'ai plus rien à me dire  
Et de nouveau j'irai rebroussant l'alphabet  
En poète en prophète  
La tête un peu plus obsolète  
Babel balla babil battant<sup>(\*)</sup>*

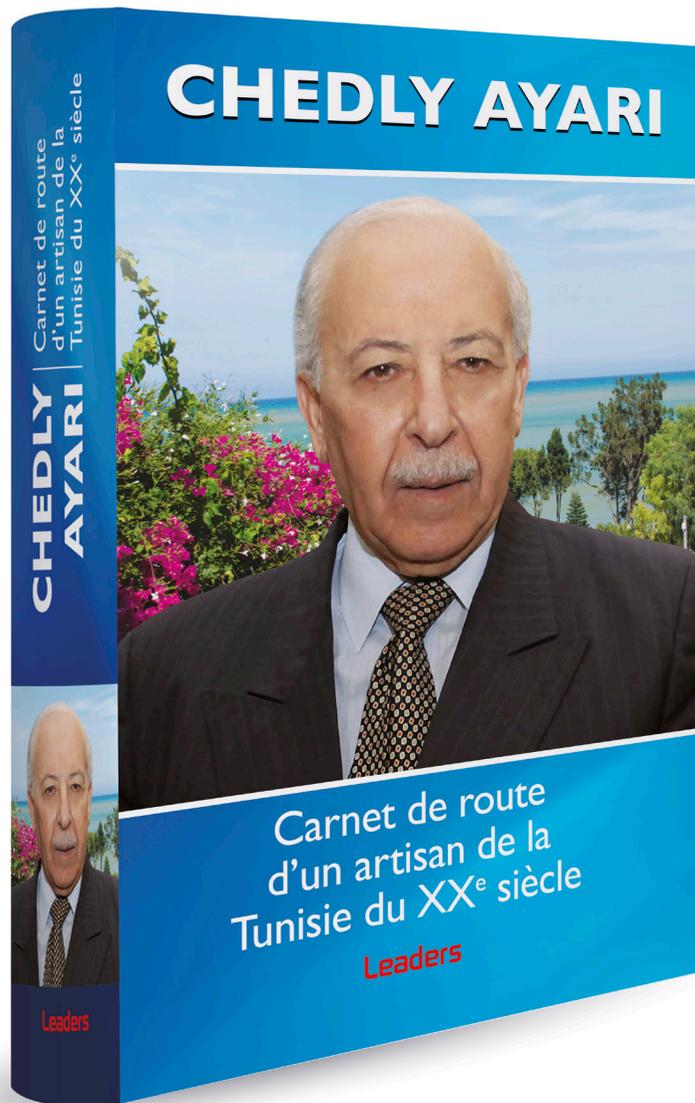
A.K.

(\*) Contribution au Colloque «Les mots à la bouche» organisé du 12 au 14 mai 2023, à Lamta, par la FLAH (Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités) de Manouba.

(\*\*) Les strophes citées et non référencées, dans ce texte, sont dues à l'auteur



VIENT DE PARAÎTRE



# CHEDLY AYARI

Carnet de route  
d'un artisan de la Tunisie  
du XX<sup>e</sup> siècle

Volume : 556 pages • 147 photos • Format : 15 x 23 cm

## Bon de commande

Nombre d'exemplaires  x 55 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire  
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

# Couronnement du **Roi Charles III** et de la **Reine Camilla**





**L**e couronnement du Roi Charles III et de la Reine Camilla, le 6 mai dernier à l'église de Westminster, restera longtemps gravé dans les mémoires. La cérémonie, avec ses différentes séquences, a été suivie par des milliards de téléspectateurs à travers le monde entier. Parmi les actes majeurs du cérémonial figure la publication des portraits officiels du Roi et de la Reine. Ils ont été pris par Hugo Burnand dans les salles d'apparat du palais de Buckingham après la cérémonie du couronnement.

#### **Sa Majesté le Roi**

Sa Majesté est photographiée en tenue d'apparat dans la salle du trône du palais de Buckingham. Sa Majesté porte

la robe d'apparat, la couronne d'État impériale et tient l'orbe et le sceptre du souverain avec la croix. Sa Majesté est assise sur l'une des deux chaises de 1902 qui ont été fabriquées pour le futur roi George V et la reine Mary pour le couronnement du roi Édouard VII. Ces chaises ont également été utilisées en arrière-plan lors du couronnement du roi George VI et de la reine Elizabeth en 1937, ainsi que par Sa Majesté le roi Charles III et la reine Camilla à Westminster Hall pour recevoir les discours des présidents des deux chambres du Parlement l'année dernière.

#### **Sa Majesté la Reine**

Sa Majesté est photographiée dans la Green Drawing Room.

Elle porte la couronne et la robe d'apparat de la reine Mary.

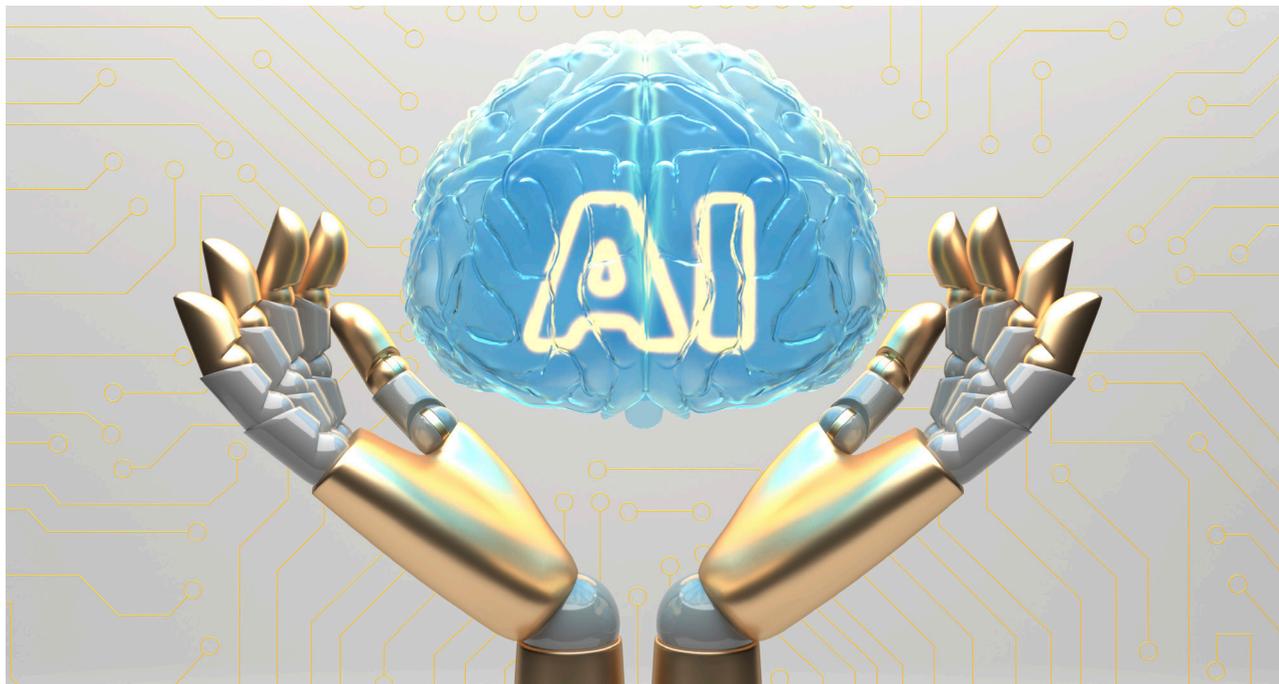
#### **Membres actifs de la famille royale**

Leurs Majestés sont photographiées avec des membres de la famille royale en activité. De gauche à droite : le duc de Kent, la duchesse de Gloucester, le duc de Gloucester, le vice-amiral Sir Tim Laurence, la princesse royale, le roi, la reine, le prince de Galles, la princesse de Galles, la duchesse d'Édimbourg, la princesse Alexandra, l'honorable Lady Ogilvy, le duc d'Édimbourg. 

#### **Hugo Burnand**

*Hugo est un photographe britannique de renom basé à Londres. Il prend des photos de Leurs Majestés à titre privé et officiel depuis plus de 20 ans.*

# Ethique et gouvernance de l'IA générative



**L'intelligence artificielle (IA) est un domaine en pleine effervescence qui suscite beaucoup d'enthousiasme et d'inquiétudes. Le développement de systèmes d'IA avec apprentissage automatique (ou apprentissage machine- Machine Learning) de plus en plus puissants pousse les limites des possibilités de cette technologie. En apprentissage machine, il existe principalement deux sous-catégories de modèles : les modèles apprenants discriminatifs et les modèles apprenants génératifs.**



• Par Maledh Marrakchi

**L**a majorité des modèles utilisés sont discriminatifs. Que ce soit pour la classification, la segmentation ou la régression, il s'agit de modèles d'apprentissage machine ayant comme principe de base d'associer un enregistrement en entrée (x) à une valeur de sortie (y). Par exemple, un cas où une image x en entrée est classifiée par le modèle dans une classe prédéterminée (de chats, de chiens, de véhicules, etc.). Peu importe la technique d'apprentissage (par un réseau de neurones artificiels ou un arbre de décision), le principe de fonctionnement des modèles discriminatifs est le même : associer une variable d'entrée à un label de sortie bien spécifique. Les modèles génératifs représentent

une catégorie à part. Contrairement aux modèles discriminatifs qui associent les valeurs d'entrée à des étiquettes de sortie, ils ont pour objectif de générer de nouvelles données suivant des règles et des conditions spécifiques. Les modèles génératifs sont capables d'apprendre les caractéristiques communes d'une collection de données et, ensuite, de générer des données similaires. Au moment où les modèles discriminatifs associent un enregistrement  $x$  à une étiquette  $y$ , les modèles génératifs généreront un autre enregistrement  $x'$ . Par exemple, si l'enregistrement  $x$  est l'image «d'un chat», associé à une étiquette  $y$  «la classe chats», un bon modèle génératif sera capable de générer une image de chat  $x'$  si réaliste qu'un modèle discriminatif pourra l'associer à une étiquette  $y$  (classe de chats).

Il existe une multitude d'utilités pour les modèles génératifs. Historiquement, comme ils étaient difficiles à entraîner, les cas d'usage opérationnels étaient limités. Actuellement, la construction d'un modèle d'IA générative est devenue possible grâce à l'augmentation de la puissance de calcul et à la quantité de stockage de données disponible. ChatGPT en est un exemple et a été formé sur 45 téraoctets de données textuelles pour un coût estimé à plusieurs millions de dollars américains. Ce type d'outils génératifs peut créer une grande variété de textes, puis répondre aux critiques pour rendre le texte plus adapté à son objectif.

L'IA générative se trouve à un point de basculement en termes d'adoption et d'impact, tout comme l'apprentissage automatique et l'IA il y a quelques années. Mais cette fois, les enjeux, l'environnement réglementaire, les effets sociaux, politiques et économiques potentiels de ces technologies et le rythme exponentiel de l'adoption et de l'évolution sont différents. Beaucoup de voix s'élèvent aujourd'hui pour dire que le moment est venu de poser la question suivante : comment les régulateurs et les entreprises devraient-ils permettre une transparence significative des technologies d'IA générative afin de garantir la responsabilité vis-à-vis de la société ? Ces technologies ne sont pas dénuées de potentiel. L'amélioration des technologies d'accessibilité grâce à la génération d'images à partir de textes est prometteuse. Le potentiel de personnalisation de l'éducation avec de l'IA et l'IA générative particulièrement pourrait être transformateur. Les applications de l'IA générative dans les domaines de la santé, de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie chimique et d'autres, offrent des potentiels énormes. L'IA générative peut améliorer l'efficacité de la conception et pourrait contribuer aux efforts de développement durable. Comment pouvons-nous donc tirer parti de ces avantages tout en évitant les inconvénients ? Quels sont les systèmes de gouvernance nécessaires ? Quelles sont les capacités techniques à développer pour ces systèmes de gouvernance afin de garantir que la technologie réponde aux besoins de la société ?

Plusieurs gouvernements, organismes et experts explorent les mécanismes permettant une surveillance technique responsable de l'IA générative. Parmi les sujets cruciaux pour l'IA générative à explorer, citons : les nouveaux développements en matière de dommages et leurs impacts, l'équilibre entre la transparence

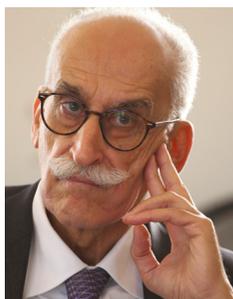
et la sécurité dans la recherche ouverte, et la manière de permettre un contrôle technique significatif dans le paysage réglementaire naissant, l'impact sur les droits d'auteur et de propriété intellectuelle, etc. Ces problématiques alimentent les thèmes et les questions clés que les régulateurs et les auditeurs techniques indépendants devraient comprendre et être prêts à aborder. Le cas de l'IA a particulièrement mis en exergue l'influence, de plus en plus importante, des compagnies privées dans le domaine public et la nécessité de repenser les voies de la responsabilisation des acteurs privés à l'ère des algorithmes.

Ces nouvelles technologies ont le pouvoir énorme d'amplifier les préjugés existants et d'en créer de nouveaux d'une manière que nous ne pouvons pas encore imaginer. Par exemple, l'IA générative peut aider à produire des documents efficaces pour les campagnes de propagande à une échelle beaucoup plus rapide et avec un niveau de précision plus élevé que ce qui était possible auparavant. En outre, les modèles renvoient souvent des réponses erronées en toute confiance, citant même des documents "inexistants" ou d'autres documents de référence qui existent sans garde-fous empiriques. L'intégration des modèles génératifs dans les moteurs de recherche, l'assistance à la clientèle et d'autres outils essentiels utilisés par le public suscite des inquiétudes légitimes quant au tissu social de la confiance et de la démocratie. Le rythme de croissance et d'évolution de ces modèles est rapide. En lançant de nouveaux modèles, les entreprises brouillent la frontière entre "recherche" et "produit", tout en s'efforçant de trouver un équilibre entre transparence et sécurité. Étant donné que ces modèles sont formés à partir de données publiques, des voix s'élèvent aussi pour demander qu'ils soient exploités ouvertement et en tant que ressource publique. Cependant, les modèles à source ouverte - bien qu'ils soient ambitieux - peuvent réduire les capacités à freiner les acteurs malveillants. Pour permettre une transparence responsable, les modèles de "recherche ouverte" doivent tenir compte des risques d'utilisation malveillante. Les législateurs sont aux prises avec la réglementation de ces systèmes dans un environnement réglementaire de l'IA naissant. De nombreuses réglementations naissantes et possibles s'appuient sur l'audit technique et l'accès aux données en tant que mécanisme de transparence clé pour garantir la responsabilité. Toutefois, pour que ces mécanismes constituent un outil de responsabilisation efficace, nous devons mieux comprendre ce qui a changé (le cas échéant) avec les progrès de l'IA générative, où se situent les compromis entre transparence et sécurité, et quelles sont les capacités techniques nécessaires en dehors de l'industrie pour mettre en œuvre une surveillance technique efficace.

Stephen Hawking disait : «*Notre avenir est une course entre le pouvoir croissant de la technologie et la sagesse avec laquelle nous l'utilisons*». L'innovation ne peut fleurir que dans un espace de libertés, mais il nous appartient d'avoir la sagesse d'en faire bon usage. ■

**M.M.**

Universitaire, spécialiste en IA



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

## Diversité ethnique et culturelle et cohabitation sociale dans l'histoire tunisienne

Il peut paraître surprenant, habitués que nous sommes à la relative uniformité de notre population actuelle renforcée par l'affirmation d'une identité arabo-musulmane (malgré la revendication encore marginale d'une berbèrité à tendance laïque), de se pencher sur l'aspect apparemment insolite du cosmopolitisme, ou, si l'on préfère, de la diversité et de la cohabitation. Il suffit pourtant de remonter à quelques décennies en arrière pour découvrir, sous la banalité d'aujourd'hui, la formidable bigarrure d'une société où se côtoyaient, se mélangeaient et même s'intégraient des races, des nations et des confessions diverses.



■ Membres du tribunal rabbinique, Tunis, 1941 (photo Victor Sebag, in Tunisie 1910-1960, Gérard Sebag, cérés éditions, 2011)

**L**a conquête musulmane, ici comme en Orient, avait maintenu des communautés religieuses telles que les chrétiens et les juifs «gens du Livre». Depuis le haut Moyen Âge coexistaient dans le pays les musulmans sunnites mais aussi chiites ismaéliens, les juifs et les chrétiens. Dans les périodes troublées, la cohabitation ancienne entre ces différents groupes était remise en cause. C'est ainsi qu'en 1016, sous les émirs zirides, les sujets chiites, dont le rite avait été introduit sous le califat fatimide au X<sup>e</sup> siècle, furent massacrés par la populace sunnite à Kairouan, Mahdia, Tunis et Béja. Toujours sous les Zirides, un bouleversement démographique et ethnique eut lieu avec l'arrivée en masse au XI<sup>e</sup> siècle des tribus arabes Banou Hilâl et Soulaym venues de Haute-Egypte et l'extension du genre de vie nomade bédouin dans une Ifriqiya à vieille tradition sédentaire.

La position géographique de la Tunisie (anciennement l'Ifriqiya) au cœur de la Méditerranée, ses contacts économiques et culturels anciens avec l'Orient et l'Europe auxquels il faut ajouter la nature allogène des pouvoirs politiques successifs, enclins – selon les caractères propres au despotisme oriental – à faire appel à des éléments étrangers comme collaborateurs, ont permis l'apparition d'une diversité ethnique plus ou moins importante dans la plupart des villes. En particulier à Tunis, ville depuis longtemps active comme port et arsenal. Devenue depuis le XIII<sup>e</sup> siècle la capitale politique et la métropole économique, religieuse et culturelle, elle développa dès lors une tradition d'ouverture aux apports extérieurs indispensables à son essor et ne cessa de s'ouvrir sur le monde méditerranéen, en gardant de solides attaches avec son environnement maghrébin et arabe.

Les circonstances politiques et les interventions étrangères jouaient aussi au détriment de la coexistence

intercommunautaire. C'est ainsi, comme nous l'avons vu dans un précédent article (*Leaders*, mai 2023), que les chrétiens de Mahdia et d'autres villes furent massacrés lors de la révolte contre les Normands de Sicile qui occupèrent Mahdia et le littoral ifriqiyen de 1148 à 1160. Les puissants Berbères Almohades venus du Haut Atlas avaient, certes, libéré l'Ifriqiya ziride de la domination normande mais leur intransigeance doctrinale, qui exigea des juifs et des chrétiens de se convertir sous peine de mort, allait porter un coup sévère à l'ancienne coexistence des communautés religieuses. Les communautés chrétiennes autochtones – probablement décimées – finirent par disparaître, sans doute à la suite de départs vers un exil dans l'Europe voisine. En revanche, les Ifriqiyens juifs survécurent à la tourmente et constituèrent une solide et dynamique communauté autochtone dont nous reparlerons.

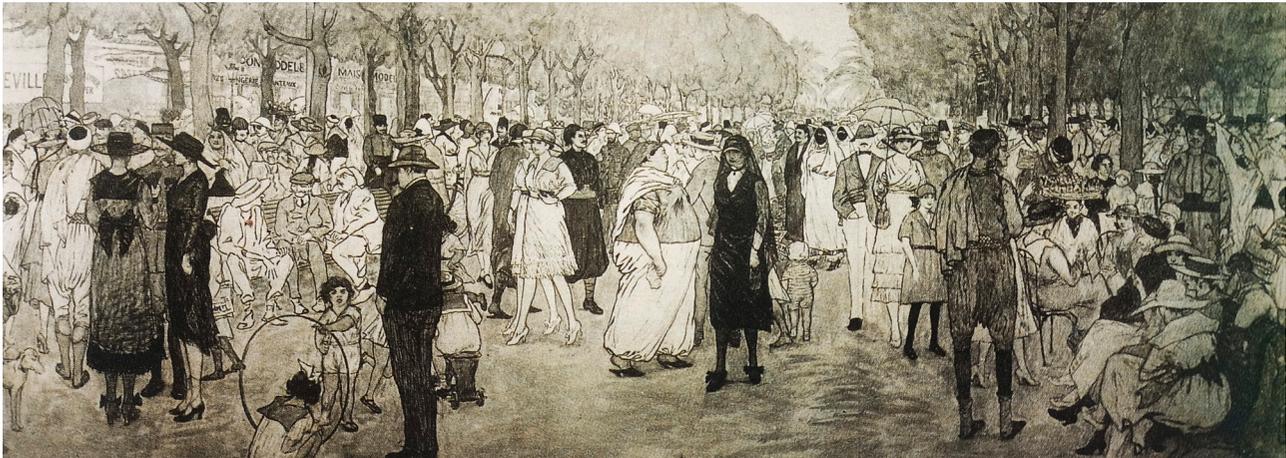
En 1237, les émirs hafside – à l'origine gouverneurs almohades devenus indépendants et ayant rompu avec le rigorisme religieux de leurs anciens suzerains – renouèrent avec cette tradition de tolérance propice à la cohabitation.

Pour des raisons de sécurité, ils créèrent une milice dont les officiers et les hommes de troupe étaient des mercenaires venus de la Chrétienté. Deux sultans hafside et non des moindres, Al Moustansir et Abou 'Amrou Othmân, étaient nés de mères d'origine chrétienne. Abou 'Amrou fit même venir d'Europe ses oncles maternels et les installa dans un quartier voisin de la citadelle connu dès lors sous le nom de «*quartier des chrétiens*» (Houmet el Oulouj). Tunis s'habitua à cette époque à la présence permanente des marchands européens pisans, génois, vénitiens, siciliens, aragonais ou catalans. Divers traités, dont les plus anciens signés entre le Prince hafside et Pise et Gènes remontent à 1230, constituaient le cadre juridique de cette présence d'étrangers. Aux termes de ces traités, les marchands avaient droit à un consul, un fondouk, une église et un cimetière. Avec leurs partenaires et fournisseurs musulmans et juifs tunisiens, la communication se fit au fil du temps dans un arabe approximatif et plus près de nous, à l'aide d'une sorte de lingua franca méditerranéenne, un sabir pittoresque où se mélangeaient l'italien, l'arabe et l'espagnol.



■ Procession de la Madone à La Goulette, 15 août 1938 (photo Victor Sebag)

■ La foule cosmopolite de l'avenue Jules Ferry en 1918 (aujourd'hui Av. Habib Bourguiba) (dessin d'Alexandre Roubtsoff, in Patrick Dubreucq, éd. ACR, 1993)



En ce qui concerne les populations du Maghreb et d'Espagne, Tunis accueillit au XII<sup>e</sup> siècle les Marocains venus avec les Almohades, puis reçut les premiers réfugiés musulmans d'Andalousie, dont la famille d'Ibn Khaldoun, arrivés après la chute de Séville en 1248.

Plus tard, les pouvoirs issus de la conquête ottomane de 1574, c'est-à-dire les deys puis les deux dynasties des beys mouradites au XVII<sup>e</sup> siècle et husseïnites à partir de 1705, organisés selon le modèle propre à l'Orient, s'appuyèrent jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur des éléments allogènes de race blanche de statut servile originaires du Caucase mais aussi d'autres régions européennes. Ces mamelouks, comme on les appelait, exerçaient de hautes fonctions civiles et militaires et constituaient le tout premier cercle du Prince. Largement «tunisifiés», ils gardaient toutefois un particularisme de caste vis-à-vis des personnalités autochtones. Leur descendance, par contre, s'intégrait parfaitement à la ville et à sa société. L'activité corsaire, stratégiquement si importante et si lucrative pour les Etats dits barbaresques (Alger, Tunis et Tripoli), requérait la maîtrise des techniques navales que les Européens dominaient, tout comme la défense des ports et des côtes. Aussi faisait-on appel à des convertis (les «renégats» selon le vocabulaire de l'historiographie chrétienne) qui

constituèrent pendant de nombreuses années l'élite des capitaines (les fameux raïs), des charpentiers navals et des artilleurs. Ils vivaient «à la turque» et leur assimilation était totale. Deux d'entre eux accédèrent même au pouvoir suprême, un Corse né Jacques Santi (Mourad «Coursou») bey de 1613 à 1631 et un Italien, Ousta Mourad Genovese comme dey de 1637 à 1640.

Comme nous venons de le voir, l'onomastique perpétuait les origines géographiques et ethniques. Un registre de l'administration daté de 1195 et

1196 de l'hégire (1780 -1781) nous apprend ainsi que les artilleurs du Bardo, siège de l'Etat beylical, étaient Youssouf, Ali et Slimane Sardou, Youssouf El Malti, Mustafa Sbagniou, Mohamed Fransis et Bayram Sicilian. Véritable microcosme de la diversité tunisienne, cette cité beylicale avec ses palais, ses installations militaires et son souk abritait un nombre important de personnes dont des Européens, captifs ou libres et fidèles à leur religion, exerçant les métiers de domestiques, d'armuriers, de contremaîtres, de maçons, de cuisiniers, de sculpteurs de marbre, de jardiniers,



■ Ouvriers européens à l'usine Parodi de traitement du ithon, Sidi Daoud, 1935, (photo Victor Sebagg)

d'horlogers, de joaillers. Venaient également d'Europe, les médecins comme, sous le règne de Hammouda Pacha (1782-1814), El Nasrânî («le Chrétien») Bachicha (peut-être une déformation de Battista) ou encore Ingiliz (l'«Anglais»). Certains étaient de confession israélite comme «El- Dhimmi Zaki El Brakiz». On rencontre toutefois quelques rares médecins maghrébins tel cet El Hâj Abdallah al Maghribi.

Du Levant et des provinces orientales de l'empire ottoman venaient les janissaires et, plus tard, du Maghreb, plus précisément de Kabylie, les zwawas, troupes beylicales destinées à contrebalancer la puissance de l'élément «turc». Les uns et les autres finissaient par s'intégrer à la société urbaine et exerçaient de paisibles activités artisanales. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les Maghrébins étaient principalement des Tripolitains et des Algériens qui alimentaient un flux ancien d'immigration que les événements politiques, comme les interventions étrangères, accélèrent. Rappelons, enfin, que la traite des Noirs (officiellement abolie en 1842, à l'initiative d'Ahmed 1er Pacha Bey) avait donné naissance à une communauté tunisienne d'origine africaine dont les membres étaient essentiellement affectés à des tâches domestiques.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte marqué par les manœuvres des puissances impérialistes, les anciens équilibres furent ébranlés. Jouissant de la protection consulaire (comme certains musulmans d'ailleurs, qui cherchaient à se protéger de la voracité d'un Etat financièrement aux abois), les négociants et courtiers juifs commencèrent à se libérer en pratique de leur statut inférieur. Certains comptaient parmi les dignitaires beylicaux tels Nessim Chemmama et plus tard Gabriel Valensi. La communauté européenne était dominée par de riches familles résidant dans le quartier «franc» près de Bab el Bahr, italiennes comme les Gnecco, Fasciotti, Mascarò, Fedriani,

ou françaises tels les Monge, Mercier, Vangaver, Chapelié, Ventre. Parmi cette élite européenne, figuraient deux influentes familles italiennes de dignitaires beylicaux : les Raffo et les Bogo. Ainsi qu'un Français d'Orient, Antoine Conti.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la communauté européenne s'enrichit de l'arrivée de prolétaires siciliens, maltais, grecs. Certains parvinrent à réussir comme agriculteurs ou entrepreneurs. D'autres s'imposèrent comme médecins réputés. La communauté sicilienne de Tunisie vivait au contact des autochtones. Beaucoup, par exemple, habitaient dans la médina et ses faubourgs, comme les Maltais, autre communauté importante. A ceux-ci, s'ajoutaient des Grecs et au XX<sup>e</sup> siècle les réfugiés russes puis les républicains espagnols.

La communauté juive, installée depuis des temps immémoriaux, exerçait un rôle économique important (orfèvres, tailleurs, divers autres métiers, marchands, changeurs, prêteurs ou courtiers). Les sujets du bey de confession juive avaient le statut de dhimmi-s et subissaient donc des mesures discriminatoires non seulement fiscales mais également immobilières et vestimentaires. Ces mesures entretenaient chez la population musulmane un sentiment de supériorité et une attitude plus ou moins exprimée de dédain. Au XVII<sup>e</sup> siècle, cette communauté s'était scindée en deux groupes, celui des juifs Twansa (autochtones) et les Grâna, c'est-à-dire les juifs chassés par les rois catholiques d'Espagne. Accueillis par les princes de Toscane à Livourne, ville à partir de laquelle ils nouèrent des relations économiques avec Tunis où nombre d'entre eux s'installèrent définitivement. Européanisés, les Grana se spécialisèrent dans le grand commerce entre la Péninsule et Tunis et formèrent dans cette ville une sorte d'aristocratie judéo-italienne.

Le protectorat français (1881 à 1956) eut des conséquences importantes sur

la culture de la diversité et l'habitude de la cohabitation. La notion de dhimmi disparaît. La communauté juive s'émancipe et son élite, véritable bénéficiaire autochtone du Protectorat, se francise et donne au pays des enseignants, des intellectuels, des médecins, des avocats, cependant qu'une grande partie reste très marquée par sa culture judéo-arabe. Partout dans le pays, des communautés juives d'artisans, de commerçants, de négociants, de courtiers, de gérants à Sousse, à Bizerte, à Nabeul à Béja, au Kef, à Djerba et ailleurs vivent en harmonie avec les musulmans à l'ombre de l'ordre beylical et colonial.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de plus en plus de familles désertent le quartier juif historique mais insalubre de la Hara et s'installent principalement dans le quartier Lafayette de la ville européenne où une imposante synagogue est achevée en 1937. A Tunis, ce sont principalement les juifs qui donnèrent à l'ambiance de la ville européenne, de l'Ariana et des stations balnéaires de la banlieue nord son exubérance orientale et méditerranéenne.

La communauté française, devenue officiellement prépondérante, se diversifie. Outre l'élément traditionnel des marchands et négociants, s'ajoutèrent de nombreux fonctionnaires, militaires, médecins, avocats, enseignants, et bien entendu les colons qui accaparent les meilleures terres mais donnent aux campagnes et aux bourgs une atmosphère particulière. La communauté italienne, longtemps plus nombreuse que la population française, fut toutefois progressivement rattrapée puis dépassée à la suite de diverses mesures de l'administration du protectorat de sorte qu'en 1956, la Tunisie, dont la population totale était de 3.783 169 habitants dont 99.000 juifs, comptait 180.440 Français et 66.910 Italiens.

Le protectorat garantissait une coexistence entre les communautés malgré quelques

■ L'église Sainte-Croix (achevée en 1837, désacralisée en 1964) située rue Djemaa Zitouna (ex-rue de l'église) dans la médina (in Hatem Bourial, Webdo.)

batailles rangées entre Italiens et Français, parfois aussi entre fiers-à-bras musulmans et siciliens, exceptionnellement entre juifs et musulmans. A Tunis (à l'exception de la médina et de ses faubourgs devenus sous le protectorat un refuge de l'identité avant le départ progressif des familles de dignitaires et de notables remplacées par des arrivants ruraux) ainsi que dans les quartiers modernes des villes côtières, un art de vivre cosmopolite s'épanouit autour des promenades, des cafés modernes, des théâtres et du cinéma et des arts plastiques. Seuls des événements graves et le plus souvent en relation avec une conjoncture internationale mettaient à rude épreuve la paix intercommunautaire comme lors des violences dont furent victimes les Italiens en 1912 en écho à l'occupation de la Libye.

Il faut cependant préciser que la cohabitation était davantage une juxtaposition des communautés qu'une interpénétration. L'obstacle principal était l'appartenance religieuse. Les relations cordiales relevaient plus du bon voisinage (entraide entre voisins, échanges de cadeaux à l'occasion des fêtes des uns et des autres) mais en général, à l'exception de solides amitiés individuelles et quelques mariages interconfessionnels plus ou moins bien vécus par l'entourage, les relations entre les groupes s'arrêtaient là.

A ce propos, l'histoire de la tolérance en pays musulman nous enseigne que la paix entre les communautés de diverses confessions et origines, bien davantage que par un choix assumé des populations, était garantie par la vigilance du pouvoir. De sorte que les villes où s'épanouissait l'acceptation de la différence ethnique, culturelle et religieuse étaient les capitales et les grandes villes soumises de ce fait à un étroit contrôle de l'autorité politique. Encore une fois, dans l'histoire de la cohabitation intercommunautaire en Tunisie, un événement extérieur allait ébranler durablement les relations longtemps paisibles entre musulmans



et juifs. Le plan de partage par l'ONU en novembre 1947 puis, en mai 1948, la fondation de l'Etat d'Israël et le drame palestinien furent douloureusement vécus en Tunisie. Ce choc n'affecta pas les relations entre juifs et musulmans de Tunisie et la réaction consista en un appel populaire pour une assistance financière au profit des réfugiés palestiniens et à des départs de combattants volontaires. Toutefois, au temps de la République, la défaite arabe de juin 1967 donna l'occasion à la foule de se déchaîner. A Tunis, outre l'attaque des ambassades d'Angleterre et des Etats-Unis, les émeutiers molestèrent des juifs, incendièrent des commerces, et profanèrent la grande synagogue de l'avenue de la Liberté avec une violence jusque-là inconnue dans l'histoire moderne et contemporaine de notre pays. Ces événements donnèrent lieu à un exode massif vers la France et Israël, affectant de manière définitive le caractère pluriel de la Tunisie, déjà amorcé à la suite du départ des Français et des Italiens à partir de 1956 et surtout de 1964 lors de la nationalisation des terres coloniales.

De cette longue histoire que reste-t-il aujourd'hui ? Démographiquement et sociologiquement, la diversité des nations, des races et des religions a disparu. Il n'y a plus que quelques centaines d'Européens et les juifs ne sont plus que 1 500 vivant et travaillant essentiellement à Djerba. Ceux qui sont partis ont gardé de l'atmosphère cosmopolite et bon

enfant une profonde nostalgie, au point d'éprouver parfois des difficultés à s'adapter à l'étranger. Dans la société tunisienne très majoritairement musulmane, la foi, qui fut primordiale dans le maintien de l'identité à l'époque du protectorat et de la mobilisation des masses dans le combat pour l'indépendance, occupe toujours une place prépondérante. La culture citadine tunisienne elle-même est affectée non seulement par les effets destructurants de l'exode rural mais également par l'évolution des mœurs et des usages, toutes classes confondues. Une tradition de réforme et d'ouverture sur le monde, dont les origines remontent aux années 1840-1870, persiste néanmoins. Il faut rappeler ici que la présence française et la politique scolaire bilingue mise en œuvre ont permis à la société citadine de connaître un enrichissement culturel et intellectuel considérable dont l'héritage est encore vivace. Le Tunisien n'est peut-être pas un «citoyen de l'univers» (*cosmopolites*) mais il a une prédisposition à l'ouverture. Son attachement –généralement intransigeant– à sa personnalité musulmane peut, notamment au niveau des masses, entraver une entrée résolue dans la modernité. Tout cela pose de manière cruciale le problème de la culture politique et son rôle dans l'épanouissement de l'esprit civique par le biais de l'éducation et d'une connaissance raisonnée de notre histoire de la géopolitique et des civilisations. ■

Md.A.B.A.



Des prix prestigieux pour  
**Des produits exceptionnels**



Assurance  
Multirisque Habitation

**دار السلامة**



Assurance Vie

**Avenir  
Jeunesse**



Assurance automobile

**طريق  
السلامة**



• Par Elyes Jouini

# Le concept de raïs houkouma dans l'histoire de la Tunisie

■ Les artisans des accords Mzali-Voizard définissant l'arrangement institutionnel de mars 1954 sous le regard bienveillant du Bâtonnier Albert Bessis qui contribuera ensuite à la négociation de la convention d'autonomie interne puis sera membre du gouvernement Ben Ammar avant d'être élu député du Néo-Destour à l'Assemblée nationale jusqu'en 1969



■ Photo de Mohamed-Salah Mzali, Grand Vizir, crédit photo Keystone



C'est au cours des recherches que j'ai conduites sur Mohamed-Salah Mzali – recherches qui devraient aboutir à la sortie prochaine d'un ouvrage sur la trajectoire passionnante et riche d'enseignements de cet intellectuel et homme d'État – que j'ai constaté que c'est très probablement en mars 1954, au moment où il est nommé Grand Vizir par Lamine bey, qu'il est fait mention, pour la première fois en Tunisie, du titre de raïs houkouma. Le décret beylical le nomme, en effet, Grand Vizir et raïs houkouma, titre que l'on traduit alors par Président du Conseil. Ce titre sera porté par trois Grands Vizirs successifs, les deux autres étant Tahar Ben Ammar et Habib Bourguiba. Il réémergera en 2014 presque 60 ans jour pour jour après sa première introduction.

Mais revenons tout d'abord en arrière et examinons les différents rôles exercés par les premiers ministres tunisiens depuis le 18e siècle.

### L'État husseïnite

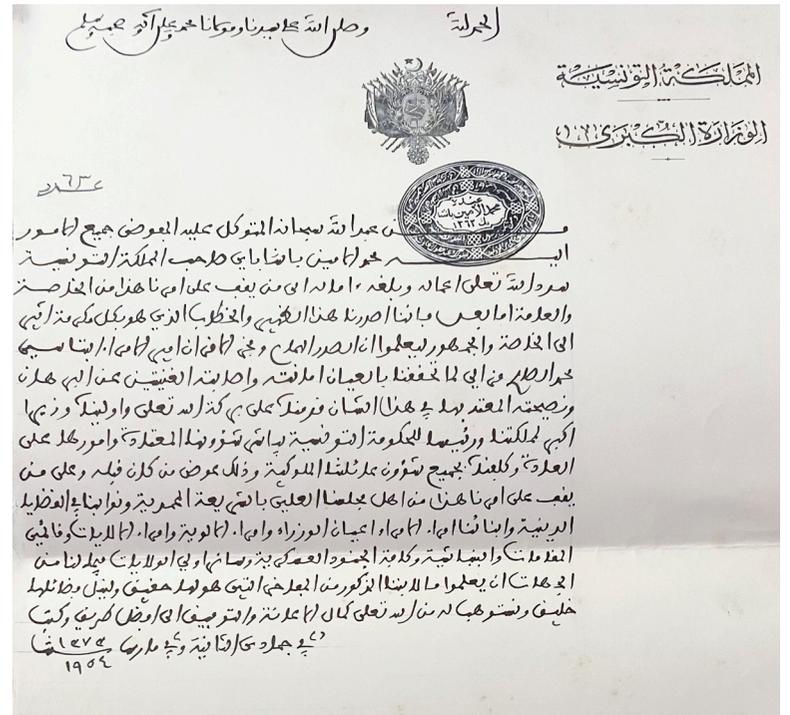
Avant le protectorat, l'État husseïnite est un État d'organisation despotique où tant le pouvoir que l'incarnation de l'État sont concentrés entre les mains d'une seule personne, le bey. Il agit initialement au nom de la Sublime Porte puis s'émancipe, progressivement, de cette tutelle. Au départ, en tant que province ottomane, la Tunisie n'a pas de ministres mais seulement des conseillers et des dignitaires dont s'entoure le bey et à qui il attribue des responsabilités. Parmi les responsabilités principales figurent celles de trésorier (khaznadar) et de garde des sceaux (sahhab ettabaa). C'est en 1759 qu'Ali II va, le premier, déroger à cette règle en désignant un Ouzir Kebir (principal ministre) en la personne de Rejeb Khaznadar, un mamelouk dont la fonction fait ici office de nom de famille.

Mais ce principal ministre et ses successeurs n'agissent qu'en tant que représentants et porte-parole du bey. Leur pouvoir ne vaut que par la délégation informelle qui leur est faite par ce dernier et par l'influence qu'ils peuvent avoir sur lui. C'est leur proximité affichée avec le bey qui leur vaut aura et respect.

Ainsi le Docteur Louis Franck, ancien médecin du bey, écrit-il au début du 19e siècle, que «Le Bey n'a qu'un seul ministre, qu'on nomme communément Zou-l-Khâtem, ou Sahab al-tabaa, c'est-à-dire garde du sceau [...]. Au reste, ce ministre a très peu de pouvoir, et on doit plutôt le considérer comme un conseiller privé, attaché aux intérêts du Bey, que comme chef réel d'une vaste administration.»<sup>(1)</sup>

Le ministre principal deviendra Grand Vizir (Ouzir el akbar) sous Ahmed 1er (1837-1855) en la personne de Mustapha Khaznadar qui servira trois beys successifs. Mais là encore, le Grand Vizir demeure le premier

■ Acte de nomination de Mohamed-Salah Mzali comme Grand Vizir et rais houkouma



conseiller et le porte-parole du bey et non pas le détenteur d'un pouvoir personnel.

La puissance de certains de ces Grands Vizirs parmi lesquels Mustapha Khaznadar, Kheireddine Pacha, Mohammed Khaznadar, Mustapha Ben Ismaïl, ne tient qu'à la latitude qui leur est laissée par les beys régnants et par le faible intérêt que certains souverains pouvaient avoir pour les affaires de l'État. Ce pouvoir ne s'exerce ainsi que dans l'espace laissé vacant par le souverain et s'arrête souvent avec la disgrâce qui, jusqu'à Chakir Saheb Etabaa en 1837, peut conduire jusqu'à l'élimination physique<sup>(2)</sup>. Au décès de ce dernier, c'est Mustapha Saheb Etabaa<sup>(3)</sup> qui est nommé principal ministre même si c'est Mustapha Khaznadar qui devient très vite le personnage prépondérant de la cour.

Au 19e siècle, l'espace vacant laissé par le souverain est particulièrement grand, ce qui fait écrire à Charles Saumagne<sup>(4)</sup> que tout «est reporté à l'action et à la

(1) M'hamed Qualdi, *Esclaves et maîtres, Les Mamelouks des Beys de Tunis du XVIIe siècle aux années 1880*, Editions de la Sorbonne, 2011.

(2) Les principaux ministres Youssef Sahab Etabaa (1800-1815), Mohamed Arbi Zarrouk Khaznadar (1815-1822) et Chakir Saheb Etabaa (1829-1837) seront assassinés, Hussein Khodja (1822-1829) sera assigné à résidence.

(3) Car le plus âgé des ministres, sans lien de parenté avec le précédent.

(4) Né à Sousse en 1890 et mort à Tunis en 1972, Charles Saumagne est un avocat et historien français qui a notamment occupé, entre 1943 et 1956) les fonctions d'Inspecteur général des services administratifs et de Secrétaire général du gouvernement tunisien. Il est le codécouvreur du site de Kerkouane et a été un médiateur important des négociations ayant conduit à l'autonomie interne : «Lorsque, au printemps 1955, les négociations franco-tunisiennes sur l'autonomie interne risquèrent d'aboutir à l'impasse, c'est à Charles Saumagne que le président Edgar Faure fait appel pour l'aider à dénouer la situation. Grâce à son amitié avec Bourguiba, il facilite les contacts de celui-ci avec le président Edgar Faure, ce qui a permis de lever les derniers obstacles à la conclusion des conventions du 3 juin 1955 sur l'autonomie interne», *Le Monde*, 30/05/72.

*volonté d'un homme. Dans le dernier état, qui est celui dans lequel la France a trouvé le Beylik, cet homme avait cessé d'être le bey : c'était le Grand Vizir».*

Tout au long de cette période, outre le Premier ministre, plusieurs ministres (ministre de la Marine, ministre de la Plume, etc.) participent du cercle rapproché du souverain mais ils ne constituent pas, pour autant, un gouvernement au sens moderne du terme. Et le semblant d'administration mis à la disposition de chacun d'entre eux pour satisfaire aux besoins de la charge qui leur est attribuée n'est absolument pas sous la dépendance centralisée du Ministre Principal ou du Grand Vizir. Il n'y a donc ni houkouma ni raïs houkouma.

### 1881-1954 : prépondérance française

C'est avec le Protectorat qu'est mis formellement en place un Conseil des ministres, Conseil des ministres structurellement déséquilibré et construit pour asseoir la domination française avec deux Tunisiens face à six Français : *«du côté tunisien, le Premier ministre et le ministre de la Plume ; du côté français, le Résident général, le Général commandant des troupes d'occupation, le Secrétaire général, le directeur des Finances, le directeur des Travaux publics et le directeur de l'Enseignement.»*<sup>(5)</sup>

*Il se réunissait «au Dar El Bey, dans le cabinet du Premier ministre. Mais celui-ci n'était premier que de nom. La présidence était dévolue au Résident général, à son défaut au délégué à la Résidence, et en leur absence simultanée au directeur des Finances. Il ne jouissait même pas des apparences d'une préséance protocolaire. Dans son propre bureau, il siégeait à la table du Conseil (...) en dernière position du côté occupé par le Président.»*<sup>(6)</sup>

Les membres français du Conseil des ministres n'ont pas le titre de ministre pour ne pas créer de confusion avec les ministres de la République française. En revanche, en Tunisie, ils en ont le rang et les prérogatives. Le Résident général est en outre réputé être le ministre des Affaires étrangères du bey et le Général commandant des troupes est son ministre de la Défense ou de la Guerre.

Le décret du 8 février 1951 stipule, pour la première fois, que le Conseil des ministres est sous la présidence du Premier ministre (voir le décret en annexe). Et le Résident général n'en fait plus partie. Cependant, un décret du même jour institue un Haut-comité qui réunit le Résident général et le Gouvernement et qui se réunit sur l'initiative du Résident général qui en assure la présidence. De fait, le Haut-comité est le réel Conseil des ministres et ce qui s'appelle désormais Conseil des ministres ressemble fortement à ce qui s'appelait jusque-là Conseil de cabinet (institué par le décret du 7 août 1947), qui était présidé par le Premier ministre et qui est supprimé par l'article 5 du nouveau décret.

Conseil des ministres, Conseil de cabinet, le terme importe peu car comme le fait remarquer Charles Saumagne en 1952, en dehors du Résident général, *«ministres tunisiens et directeurs français sont également des 'secrétaires d'État'. Leur réunion ne peut jamais constituer qu'un 'Conseil privé', qui assiste le souverain dans l'exercice de son pouvoir personnel.»* Et de conclure que le Conseil des ministres n'est qu'une assemblée de hauts techniciens et que le gouvernement tunisien se réduit à la personne du bey qui incarne tous les pouvoirs.

Ainsi M'hamed Chenik, Grand Vizir depuis le 17 août 1950<sup>(7)</sup>, devient-il le premier Tunisien président du Conseil des ministres, mais il n'est pas réellement Chef de gouvernement et cette fonction n'apparaît pas dans son décret de nomination puisqu'il est antérieur à cette réforme.

Cette lecture des pouvoirs du Grand vizir sera également à la base des réformes de 1952 qui ont accompagné l'installation du second gouvernement Baccouche (1952-1954)<sup>(8)</sup>.

### 1954-1957 : trois Présidents du Conseil en trois ans

La situation change du tout au tout en 1954, lorsqu'apparaît, pour la première fois, le terme raïs houkouma dans l'acte de nomination de Mohamed-Salah Mzali, en plus de Grand Vizir.

Le Premier ministre-président du Conseil devient alors délégataire de la quasi-plénitude des pouvoirs beylicaux, affranchi du contrôle du Secrétaire général du gouvernement. Ses pouvoirs accrus font de lui *«le chef incontesté de l'administration du*

(5) Mohamed-Salah Mzali, *Au fil de ma vie*, Éditions Hassen Mzali, 1972.

(6) *ibid.*

(7) M'hamed Chenik avait déjà été Grand Vizir de Moncef Bey en 1943.

(8) Slaheddine Baccouche avait déjà été Grand Vizir de Lamine bey de 1943 à 1947.

(9) Militant socialiste tunisien, Alain Savary révélera en 1987 que c'est Cohen-Hadria qui, en juin 1954, à l'arrivée de Mendès-France au pouvoir, lui a demandé de convaincre Mendès-France de l'urgente nécessité d'une action décisive.

pays», selon le Docteur Elie Cohen-Hadria<sup>(9)</sup>. Saumagne ajoute que «son pouvoir ne trouve son contrepois en aucun autre pouvoir constitutionnel qui lui serait extérieur.»

Pour la première fois, la Tunisie a réellement un Chef de gouvernement, un raïs houkouma. C'est sous ce même arrangement institutionnel (on ne peut pas à proprement parler le qualifier de Constitution) que Tahar Ben Ammar puis Habib Bourguiba seront Grand Vizir de Lamine Bey.

### 1957-2014 : un régime fortement présidentiel

A l'avènement de la République, en 1957, Bourguiba établit un pouvoir présidentiel, il n'y a plus de ministres mais des secrétaires d'État et le Président de la République est Chef de l'État et du gouvernement. L'article 38 de la Constitution de 1959 stipule que le Président de la République exerce le pouvoir exécutif et l'article 43 que «le Président de la République arrête la politique générale du gouvernement, veille à son application et informe l'Assemblée nationale de son évolution. Il choisit les membres de son gouvernement qui sont responsables devant lui.»

Cette organisation des pouvoirs ressemble alors fortement à celle décrite par Saumagne en 1952.

En 1969, Bourguiba est réélu mais son état de santé est fortement dégradé. Il émet même le vœu que la nouvelle Assemblée législative enregistre sa prestation de serment au palais de Carthage<sup>(10)</sup>. Sa convalescence durera jusqu'en décembre.

Le poste de Premier ministre est alors rétabli avec Bahi Ladgham qui assumait, jusque-là, les fonctions de Secrétaire d'État à la Présidence. Dans l'esprit de Bourguiba, il s'agit de garantir le fonctionnement de l'État en cas de vacance, de se créer une doublure.

Le nouvel article 37 de la Constitution stipule que «le pouvoir exécutif est exercé par le Président de la République assisté par un gouvernement dirigé par un Premier ministre». Le Premier ministre dirige donc le gouvernement en tant que premier collaborateur du Président de la République mais il ne le préside pas. Il ne préside pas, non plus, le Conseil des ministres qui est présidé par le Président de la République.

Les dernières années de Bourguiba verront les marges de manœuvre du Premier ministre s'agrandir fortement de facto, le Chef de l'État intervient alors principalement en limogeant son Premier ministre, lorsque le pouvoir est trop fortement contesté. Pour certains d'entre ces derniers, le

limogeage avait une certaine similarité avec l'élimination physique d'antan.

A partir de 1987, on revient à la lettre de la réforme constitutionnelle de 1969 : un Premier ministre, premier collaborateur du Président qui ne préside ni le gouvernement ni le Conseil.

Décret du 8 février 1951 (2 djoumada I 1370), instituant des dispositions particulières en période exceptionnelle

Louanges à Dieu!

Nous, Mohamed Lamine Pacha Bey, Possesseur du Royaume de Tunisie,  
Vu Notre décret du 8 février 1951, relatif au Conseil des Ministres du Gouvernement tunisien;  
Vu Notre décret du 8 février 1951, relatif à l'Administration générale de la Tunisie;  
Après Nous être assuré de l'assentiment du Gouvernement français;  
Sur la proposition de Notre Premier Ministre,  
Avons pris le décret suivant :

Article premier. — En cas d'événements graves susceptibles de mettre en œuvre les Hautes obligations dérivant des Traités et de compromettre l'administration générale de Notre Royaume, le Résident général et Notre Gouvernement se concertent au sein d'un Haut Comité en vue de définir les mesures justifiées par ces circonstances exceptionnelles.

Article 2. — Le Haut Comité se réunit sur l'initiative du Résident général qui en assure la présidence.  
Ses décisions font, le cas échéant, l'objet de décrets soumis à Notre Sceau.

Article 3. — Notre Premier Ministre et le Secrétaire général du Gouvernement tunisien sont chargés de l'exécution du présent décret.

Vu pour promulgation et mise à exécution :  
Tunis, le 8 février 1951.

Le Résident général de France à Tunis,  
Louis PÉRIILLER.

■ Décret du 8 février 1951 instituant des dispositions particulières en période exceptionnelle

### 2014-2021 : le retour du raïs houkouma

C'est ce format qui sera maintenu jusqu'à la Constitution de 2014. L'entrée en vigueur de cette dernière remet en jeu, presque soixante ans (à trois semaines près)<sup>(11)</sup> après sa première introduction, le raïs houkouma dans le cadre d'un régime désormais hybride mais avec une forte dose de parlementarisme.

La traduction qui en est faite est «Président du gouvernement». «Président» pour marquer qu'il est plus qu'un «chef de gouvernement», titre qui était attribué aux Premiers ministres de la période précédente. Mais il n'est pas «Président du Conseil» car malgré l'importance de ses prérogatives liées à la dimension parlementaire du régime, le Chef du gouvernement ne préside pas systématiquement le Conseil des ministres. Cette prérogative est partagée avec le Président de la République qui l'exerce à chaque fois qu'il est présent, partage asymétrique donc et en défaveur du raïs houkouma.

Cette formule hybride dans laquelle la Tunisie s'est retrouvée avec trois Présidents (République, Assemblée, Gouvernement) a très vite montré ses limites et le 25 juillet 2021 y a opportunément mis fin.

(10) Le Monde, 5 novembre 1969.

(11) 10 février 2014 vs 4 mars 1954.

(12) Habib Bourguiba, discours, congrès de la Victoire, 2 mars 1959.

■ Décret du 8 février 1951 relatif au Conseil des ministres du Gouvernement Tunisien

Décret du 8 février 1951 (2 djoumada I 1370), relatif au Conseil des Ministres du Gouvernement Tunisien

Louanges à Dieu!

Nous, Mohamed Lamine Pacha Bey, Possesseur du Royaume de Tunis, Vu le décret du 7 août 1947, portant réorganisation du Conseil des Ministres et instituant un Conseil de Cabinet;

Après Nous être assuré de l'assentiment du Gouvernement Français; Sur la proposition de Notre Premier Ministre, Avons pris le décret suivant :

**Article premier.** — Le Conseil des Ministres, avec Notre approbation, définit l'orientation et dirige l'action générale du Gouvernement de Notre Royaume.

Le Conseil des Ministres est, en outre, l'organe de travail en commun des Ministres, Directeurs et Commissaire pour le règlement des affaires administratives. Chacun d'eux peut soumettre au Conseil des Ministres les affaires les plus importantes concernant son département.

Les décisions du Conseil des Ministres font, le cas échéant, l'objet de décrets soumis à Notre Secau.

**Article 2.** — Le Conseil des Ministres comprend, sous la présidence de Notre Premier Ministre :

- Le Secrétaire général du Gouvernement tunisien;
- Le Secrétaire général adjoint du Gouvernement tunisien;
- Le Ministre de la Justice;
- Le Ministre d'Etat;
- Le Ministre des Affaires sociales;
- Le Ministre du Commerce et de l'Industrie;
- Le Ministre de la Santé publique;
- Le Ministre de l'Agriculture;
- Le Directeur des Finances;
- Le Directeur des Travaux publics;
- Le Directeur de l'Instruction publique;
- Le Directeur de l'Office tunisien des Postes, Télégraphes et Téléphones;
- Le Commissaire à la Reconstruction et au Logement.

**Article 3.** — Le Président arrête l'ordre du jour et fixe la date des séances du Conseil des Ministres.

Communication de l'ordre du jour est donnée par le secrétariat au Résident général et à tous les membres du Conseil des Ministres 48 heures avant la réunion.

**Article 4.** — Le secrétariat du Conseil des Ministres est assuré par le Secrétaire général du Gouvernement tunisien.

**Article 5.** — Le décret du 7 août 1947 portant réorganisation du Conseil des Ministres et instituant un Conseil de Cabinet est abrogé.

**Article 6.** — Notre Premier Ministre et le Secrétaire général du Gouvernement tunisien sont chargés de l'exécution du présent décret.

Vu pour promulgation et mise à exécution :  
Tunis, le 8 février 1951.

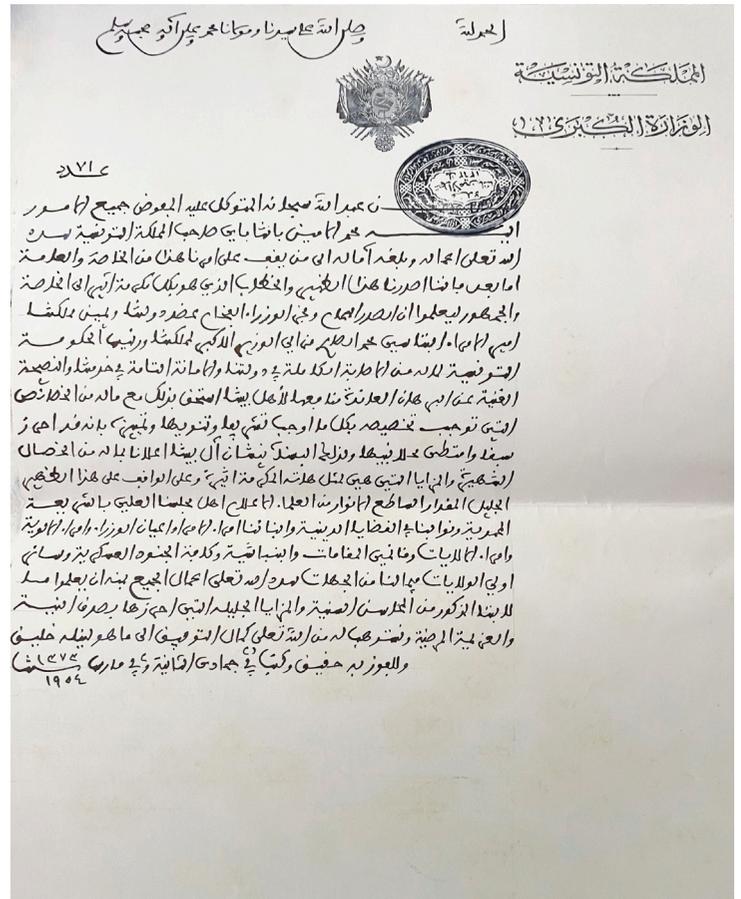
Le Résident général de France à Tunis,  
LOUIS PÉRIILLIER.

**Conclusion**

La Constitution de 2022 rétablit le Chef du gouvernement comme collaborateur du Président de la République et son article 87 stipule que «la fonction exécutive est exercée par le Président de la République assisté d'un gouvernement présidé par un Chef du gouvernement (raïs houkouma).» Mais le raïs houkouma ne dirige donc plus l'exécutif.

La fonction de raïs houkouma comme chef de l'exécutif n'aura donc existé qu'au cours des périodes 1954-

■ Acte de nomination de Mohamed-Salah Mzali à l'Ordre de la famille beylicale (Ordre du Sang) et lui ordonnant de constituer un gouvernement



1957 et 2014-2021. Au cours de la première de ces deux périodes, le raïs houkouma est, de plus, président du Conseil. En revanche, il n'est pas encore responsable devant le peuple incarné par une Assemblée. En effet, c'est alors par les armes et dans le maquis que naît, en parallèle, une forme d'expression populaire.

Cet arrangement institutionnel de 1954-1957a permis une forte concentration des pouvoirs entre des mains tunisiennes à même de faire levier sur les percées du Mouvement national dans le cadre du «combat engagé entre le peuple et la France»<sup>(12)</sup>, conduisant – in fine – à l'accession à l'Indépendance et à l'avènement de la République.

C'est sans doute ce qui fait écrire à Saumagne, dans La Presse de Tunisie (13/06/1954), qu'il n'est «pas outré ni paradoxal de retenir que la date du 4 mars 1954 est celle qui marque la fin du Protectorat politique que la France avait accoutumé, depuis 75 ans, d'exercer sur les instances internes de la Régence».

E.J.

/SAMA

CONCESSIONNAIRE VÉHICULES INDUSTRIELS  
ET ENGINS DE TERRASSEMENT



SHACMAN

# REMISE

ALLANT JUSQU'À

# 20 000<sup>DT</sup>

Du 1er au 31 Mai



**500 000 km**  
de garantie\*



**1 00 000 km**  
de vidanges gratuites\*



X3000 Series



\* ou 2 ans

70 130 010

alBaraka

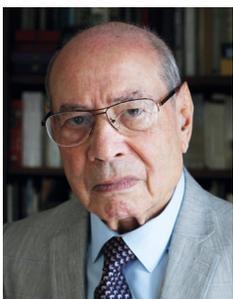
ATL  
30  
LEASING

التجاريه ليزنغ  
Attijari Leasing

BTK  
LEASING

CiL  
Leasing

Shell  
RIMULA



• Par Ammar Mahjoubi

## L'église et les tendances monothéistes des païens



C'est entre 161 et 180, sous les règnes conjoints de Marc Aurèle et Lucius Verus, puis de Marc Aurèle et Commode, que commencent à s'accumuler les sujets d'inquiétude annonciateurs de la crise, au III<sup>e</sup> siècle, du monde romain. Graduellement se détruisent les équilibres qui procuraient à l'Empire sa stabilité. Les attaques des Germains en Europe, du Rhin au Danube, et celles des Parthes en Orient ouvrent de nouveau l'ère des grandes guerres arrêtées depuis l'avènement du régime impérial et l'instauration par Auguste de la «*pax romana*». L'armée, dont le rôle était réduit, retrouve le sentiment de son importance face au péril extérieur.

**E**n Europe, de violents remous agitent les tribus germaniques et engendrent un vaste brassage entre les peuples. Les Germains orientaux quittent les bords de la Baltique et s'enfoncent à l'intérieur de la Germanie, refoulant les tribus antérieurement établies, les déplaçant vers l'ouest et le Sud ; et les peuples germaniques qui étaient installés sur la rive gauche du Danube moyen et supérieur sont alors les premières à donner l'assaut contre le « limes » romain et à révéler la faiblesse de son organisation militaire affectée, notamment, par le transfert en Orient d'une partie des troupes, pour renforcer l'armée dressée contre les Parthes dont la dynastie nouvelle, celle des Sassanides, se dit descendre des Achéménides et en revendique l'héritage. En 260, Sapor Ier (Shahpuhr Ier) fait subir à Rome un désastre inouï en capturant l'Empereur Valérien, et porte ainsi à l'Empire, gravement et pour longtemps, une atteinte cruciale. En Europe comme en Orient, la pression permanente est omniprésente, et toutes les fois qu'un secteur du « limes » est quitté par l'armée pour parer une menace, des Barbares ne tardent pas à s'y engouffrer.

A l'interne également, les difficultés s'accumulent. Les formes de la crise sont multiples, politiques et économiques autant que religieuses et morales. Elles s'ajoutent au malaise social, et créent une ambiance spécifique d'anxiété et de crainte qui accable les contemporains. Avec l'effondrement moral, ces multiples facettes de la grande crise font recourir tous les accablés par les malheurs du siècle, tous les taraudés par l'inquiétude, aux religions de salut, d'origine orientale ainsi qu'aux grandes divinités protectrices traditionnelles. Ainsi naît une religiosité nouvelle, typique de cet « âge de l'anxiété », caractérisé par l'attirance



puissante des individus et des communautés pour les divinités salvatrices. Et c'est dans cette ambiance mystique du III<sup>e</sup> siècle gréco-romain que naissent aussi des idées monothéistes, favorisées par le phénomène complexe des syncrétismes, qui rapprochait et rassemblait les cultes propres aux diverses civilisations de l'Empire. Idées monothéistes qui trouvent leur expression philosophique dans le néo-platonisme de Plotin et de son successeur Porphyre, et qui aboutissent à la reconnaissance d'une force suprême, qui domine l'univers, mais garde son mystère et reste à jamais incompréhensible. Plotin ne fait d'ailleurs que continuer une longue tradition du monothéisme païen, qui date de Xénophane de Colophon et de Platon.

Mieux vaudrait cependant préciser qu'il ne s'agit pas tout à fait de monothéisme, mais plutôt d'hénothéisme, de cette forme particulière du polythéisme dans laquelle le dieu suprême, « *deus summus* » des néo-platoniciens, joue un rôle prédominant par rapport aux autres divinités, sans toutefois exclure ces derniers, divinités inférieures qui lui sont subordonnées ; et c'est ce monothéisme des païens qui se pose

en concurrent du christianisme, qui interpelle les apologistes chrétiens en ce III<sup>e</sup> siècle inquiet, alors que l'Eglise a renforcé sa position dans la société, après les persécutions des empereurs Dèce et Valérien.

Citons à ce propos ce passage important des « *Métamorphoses* » d'Apulée, qui fait de la déesse égyptienne Isis, dont il devient le fervent adepte, la « puissance unique que le monde entier vénère sous des formes nombreuses ... », illustrant ainsi le syncrétisme qui amalgame les religions païennes, ainsi que la tendance grandissante à l'adoration d'une divinité unique : « Je viens à toi, Lucius, émue par tes prières, moi, mère de la nature entière, maîtresse de tous les éléments et principe des siècles, divinité suprême, reine des Mânes (à la fois divinités infernales et esprits des défunts), première des habitants du ciel, type uniforme des dieux et des déesses. Les sommets lumineux du ciel, les souffles salutaires de la mer, les silences désolés des enfers, c'est moi qui gouverne tout au gré de ma volonté. Puissance unique, le monde entier me vénère sous des formes nombreuses, par des rites divers, sous

des noms multiples. Les Phrygiens (région du Nord-Ouest de l'Asie Mineure, célèbre par le culte de Cybèle, déesse de la fécondité et «*mère des dieux*») premiers nés des hommes m'appellent mère des dieux, déesse de Pessinonte; les Athéniens autochtones, Minerve Cécropienne (Cécrops est un héros pélasgique qui aurait été le premier roi de l'Attique); les Cypriotes baignés dans les flots, Vénus Paphienne (Paphos est une ville ancienne de l'île de Chypre, célèbre par son temple d'Aphrodite); les Crétois porteurs de flèches, Diane Dictynne... et les Egyptiens puissants par leur antique savoir m'honorent du culte qui m'est propre et m'appellent de mon vrai nom, la reine Isis... (Métamorphoses, XI, 5, 1, 2, 3).

Mais Apulée, dans un autre passage des Métamorphoses, laisse Lucius injurier la femme d'un meunier car «*méprisant les dieux et les foulant aux pieds, elle propageait le mensonge sacrilège de professer, au lieu d'une religion véritable, un dieu prétendument unique*». Ce qui indique clairement que «*l'unus, solus deus*» n'était nullement un «*deus unicus*» et que l'idée d'un dieu unique était toujours étrangère aux païens de façon générale et, surtout, aux croyances populaires. Le paganisme n'a jamais accédé à un monothéisme total et parfait; il n'a pas dépassé l'étape hénothéiste.

Tertullien, de son côté, avait noté en 197, dans l'«*Apologétique*», les aspects régionaux de ces tendances monothéistes païennes. La grande divinité féminine Tanit, adorée depuis l'époque punique et assimilée à la déesse romaine Caelestis, serait devenue la patronne de la province africaine et, surtout, de Carthage sa capitale où le temple célèbre de la déesse et son oracle ont persisté jusqu'en 421. Avec la «*Dea Caelestis*» Tertullien n'oublie pas de mentionner l'importance de son correspondant masculin, le grand dieu des Carthaginois Ba'al Hammon devenu Saturne, un

«*Afrorum Saturnus*» apparu aux débuts du IIIe siècle sous cette désignation dans les sources antiques. Disposant d'un ordre sacerdotal puissant, son culte survécut, lui aussi, jusqu'au Bas-Empire comme le prouvent les innombrables stèles exhumées dans presque tous les sites de la province. Augustin le qualifie même de «*dominus deus*», lui donnant le titre (dominus) du maître absolu de l'Empire.

A côté de ces divinités régionales figurées dans l'art provincial des stèles africaines, Tertullien présente aussi certains traits du dieu des philosophes, l'être tout-puissant du monothéisme syncrétique, que les penseurs anciens reconnaissent en tant que «*princeps mundi*», bien au-dessus des divinités mineures qui lui sont adjointes. Et Minucius Felix, l'autre apologiste de cette Eglise africaine du IIIe siècle, passe en revue dans l'Octavius les avis principaux des écoles philosophiques grecques, depuis le VIe siècles avant le Christ, sur la nature et le pouvoir du dieu suprême. Saint Cyprien fait même allusion aux traités hermétiques et à Hermes Trimegiste, à leurs pensées inspirées des conceptions platoniciennes. Plus tard, au IVe siècle et toujours en Afrique, Lactance, Arnobe et Augustin soulignent encore la position éminente du «*deus summus*», dominant ses adjoints et ses serviteurs.

Face au dieu suprême de la conception sèche et austère des philosophes, l'archéologue polonais T. Kotula assure que «*le christianisme a opposé le monothéisme conséquent d'un Dieu de la Sainte Trinité, mais à la fois un Dieu de la miséricorde, Dieu sauveur dans l'incarnation du Christ, Fils de l'homme crucifié... et en cet évangile consistait le succès de la nouvelle foi, dans une humanité meurtrie par les malheurs du temps*» (Actes du Ve colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord, p157). Ce face à face, ajoute Kotula,

finit par aboutir à une réconciliation, à des idées conciliantes entre le monothéisme païen et la doctrine chrétienne avancées par Tertullien et réaffirmées par Minucius Félix, Arnobe et Augustin. Les deux monothéismes semblent emprunter le même cheminement vers un monothéisme universel, vers l'adoption de positions communes qui concèdent à la recherche de l'unicité, par les païens, le mérite d'avoir frayé la voie, en adoptant une évolution naturelle immuable vers la prédominance du monothéisme chrétien. Evolution facilitée par le dialogue entre les deux religions au niveau des milieux lettrés et, surtout, à celui des philosophes païens avec les auteurs chrétiens, comme le montre la dispute savante décrite par Minucius Felix dans son Octavius».

Mais le dialogue, la «*dispute*» dégénérerait parfois en une polémique véhémente, lorsque s'aggravaient les conflits religieux; Cyprien fulminait alors contre l'idolâtrie, Lactance, dans son «*Mortibus persecutorum*», accablait les tétrarques qui régentaient l'Empire, et Arnobe s'acharnait sur les superstitions païennes, tandis que Porphyre publiait, en quinze livres, son traité antichrétien. Plus grave devient alors la réaction de l'Empire face à la crise, car l'idéologie monothéiste païenne est détournée au profit de son pouvoir absolu. Proclamé «*Dominus et dei natus*», l'Empereur est le maître ici-bas de même que Dieu est le maître du ciel. L'idéologie impériale, sous le règne d'Aurélien, s'efforce dès lors de rattacher le corps sacré du prince au culte étatisé de «*Sol Invictus*», du dieu Soleil érigé par le monothéisme syncrétique. Sur les monnaies de l'époque est alors célébré «*Sol, Dominus Imperii Romani*» et «*Sol Conservator*» protecteur de l'Empereur. Mais la réforme politico-religieuse d'Aurélien ne survécut pas longtemps à son auteur, car Constantin, bien qu'adepte de cette religion solaire, finit par se convertir au monothéisme chrétien. ■

A.M.

# VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE

À PORTÉE DE MAIN AVEC **wininti**  
by BH ASSURANCE



**100%  
en ligne**



**Payez  
moins cher**



**Votre protection  
en quelques clics**

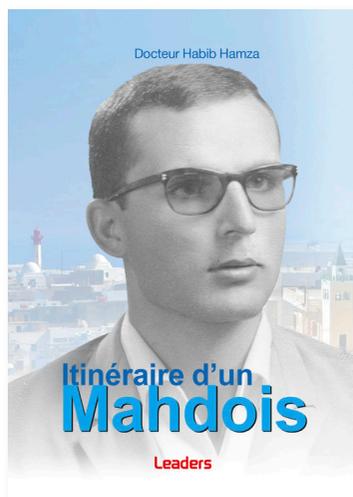
✓ la simulation  
de tarif  
de votre  
assurance  
automobile.

✓ la déclaration  
de sinistre  
automobile en  
ligne.

✓ souscription  
100% en ligne  
de votre  
assurance  
automobile.

✓ le paiement  
sécurisé  
de vos  
échéances

Lu pour vous



**L'éthique des révolutions  
Itinéraire d'un Mahdois**

Du Docteur Habib Hamza  
Editions Leaders, mai 2023,  
140 pages, 32 D  
Disponible en librairies et sur  
[www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)



Habib Hamza

## Itinéraire d'un Mahdois

Sa passion pour sa ville natale est connue. Son action en sa faveur est restée discrète. Pourtant, le docteur Habib Hamza, éminent gastro-entérologue, s'en est acquitté pendant plus de quarante ans, en toute abnégation. Passion intense et action inlassable sont au cœur d'un récit de vie qu'il vient de publier sous le titre de *Itinéraire d'un Mahdois*, paru aux Editions Leaders. «Cet ouvrage riche en souvenirs d'enfance émouvants et d'adulte engagé, comme l'écrit en préface son ami de toujours, l'ancien Premier ministre Rachid Sfar, nous laisse entrevoir la vie du Dr Habib Hamza qui s'est consacré à servir et à aider ses concitoyens, tant dans sa vie professionnelle que personnelle (...) les cicatrices de la vie l'ont marqué au plus profond de sa personne et ont forgé son tempérament volontaire et généreux.»

**D**ans la première partie, l'auteur revient sur «un destin peu ordinaire», racontant une série de drames familiaux, évoquant une enfance mahdoise dans les années 1950, revisitant ses années d'études universitaires en France et son exercice de la médecine, «par passion et compassion». Habib Hamza ne connaîtra pas son père, Mohamed Haj Slimène Hamza, mort juste avant sa naissance. Ni sa mère, décédée trois jours seulement après son accouchement. Ses grands-parents le prendront immédiatement, tout comme son frère aîné Khaled, sous leur attentive affection. «Grand-père mettait un point d'honneur à nous protéger de tout», écrira-t-il. Patriarche de la famille, son grand-père maternel, Mustapha Ben Mahmoud Hamza, jouera un rôle central dans sa vie...

### A la recherche d'une lumière...

Que de souffrances, de solitude, de ruptures, et parfois d'injustice et d'adversité, mais aussi de moments de bonheur et d'affection. Il avait fallu tant d'endurance pour que l'enfant, puis le jeune, puisse tout prendre dans l'âme. «Depuis près de soixante-dix ans, écrit Habib Hamza, j'erre dans ce trou noir à la recherche d'une lumière qui brillerait dans ce néant informe, sur les traces de vies brisées, de morceaux abandonnés par la mémoire et le temps.»

Avec beaucoup de talent et une grande finesse, Habib Hamza nous fait pénétrer dans son univers intime, à l'école primaire, avec ses camarades d'enfance, dans

une ville pittoresque. «Mahdia a toujours été la ville de la lumière, mais même la plus éblouissante des lumières comprend une formidable part d'ombre», soulignera-t-il. Des souvenirs poignants...

On le suit au lycée Khaznadar non loin du Bardo, avant qu'il n'opte pour le lycée Carnot et ne parte étudier la médecine en France. Le récit évoque ses années parisiennes (dont le mois de mai 1968), puis à Nantes, jusqu'à la décision du retour en Tunisie. Après un bref passage au sein de l'hôpital Charles-Nicolle, où il a pu introduire les nouvelles techniques d'endoscopie et notamment l'endoscopie interventionnelle, Dr Habib Hamza fera le choix de s'installer en libre pratique. Tous les dimanches, il rentrait à Mahdia pour recevoir en consultation dans la demeure familiale les patients indigents.

### Vivre pour autrui

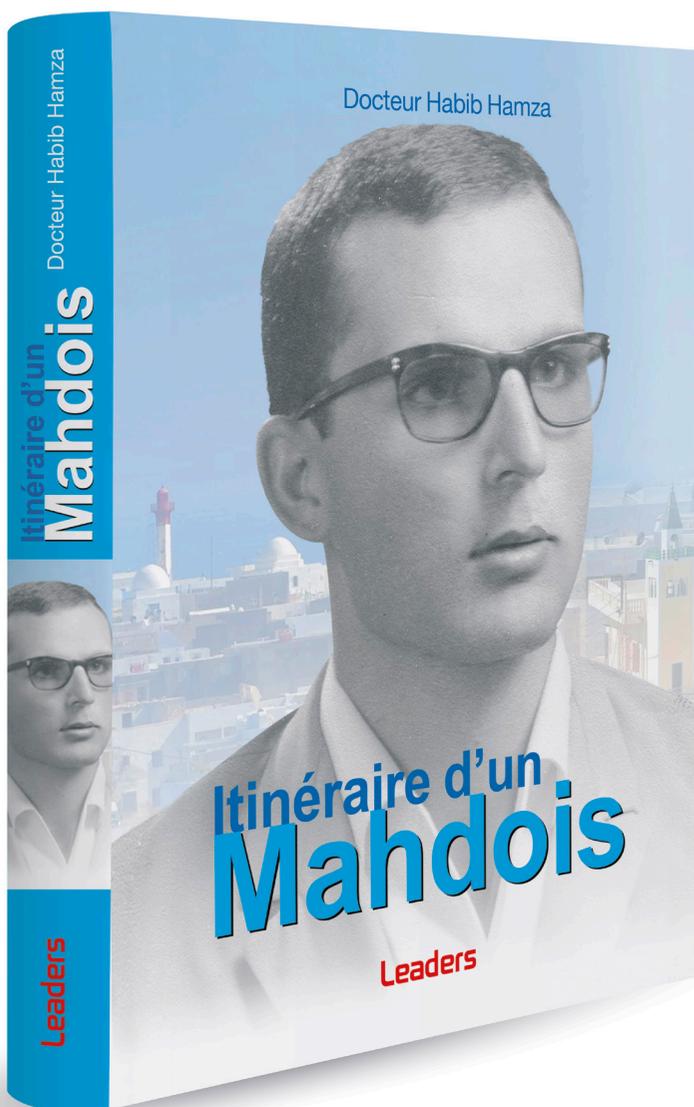
Ce lien fort avec sa ville natale et sa population, Dr Habib Hamza le gardera toujours des décennies durant. Il le raconte, avec sobriété, dans la deuxième partie de son livre, à travers les actions citoyennes qu'il n'a cessé d'entreprendre. C'est ainsi qu'il revient sur ses différents mandats d'élu, au sein du conseil municipal (1985-1989), de l'Assemblée nationale (1989-2004) et son engagement pour différentes causes, notamment la réhabilitation de l'écosystème dunaire du littoral de Mahdia, l'aménagement de Sebkhet Ben Ghayadha, et de la place de la Samba, la création de la faculté de gestion et des sciences économiques de Mahdia, et le dragage du port phénicien de Borj Erras. Mais aussi l'aménagement de l'espace de loisirs de la mère et de l'enfant, la création du musée régional, la protection de l'environnement et l'embellissement de la ville.

«Pour moi, la satisfaction d'œuvrer pour mon pays, pour ma ville et mes concitoyens l'a emporté sur le plaisir d'acquiescer sans cesse de nouveaux biens, écrit-il en conclusion. J'espère que la trace de mon existence sur terre mais surtout mon souvenir dans l'esprit des gens et la mémoire de ma ville seront bons et durables...»

Un ouvrage très passionnant qui nous fait découvrir de multiples facettes du Dr Hamza : l'enfant fidèle de Mahdia, le médecin de renom, le militant engagé pour l'environnement et l'ami de tous. Il nous livre un témoignage précieux d'une figure multiple, restée toujours fidèle à ses racines, attachée à ses valeurs, disposée à servir autrui. ■



VIENT DE PARAÎTRE



# Itinéraire d'un Mahdois



Docteur Habib Hamza

Volume : 144 pages • Format : 15 x 21 cm

## Bon de commande

Nombre d'exemplaires  x 32 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire  
 Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)



Numéro Bleu  
82 10 10 90

[www.carte.tn](http://www.carte.tn)



**Je signe électroniquement  
mes contrats d'assurance  
où je veux,  
quand je veux.**

L'avenir  
avec assurance



# L'UIB CERTIFIÉE PCI-DSS POUR LA 5<sup>ème</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE

---

L'UIB se conforme, depuis 2018, au standard international PCI-DSS en matière de fiabilité, d'assurance et de sécurité des supports, données et processus monétiques



GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Hommage à

## Un prince érudit nous quitte El-Mokhtar Bey



■ El-Mokhtar Bey et son épouse en compagnie d'un ami lors de la présentation en 2020 du livre intitulé Les beys de Tunisie 1705-1957



■ Le prince en compagnie de Mohamed-El Aziz Ben Achour lors de la conférence-présentation de l'auteur et de son ouvrage sur Hussein Bey Ben Ali, le 27 novembre 1993 à Carthage

• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Lorsque le 3 mai j'ai appris la triste nouvelle du décès du Professeur El-Mokhtar Bey, bien des souvenirs émouvants me sont revenus en mémoire. Une passion commune pour l'histoire de la Tunisie husseïnite avait fait de cet illustre aîné un ami et un collègue dont la rigueur scientifique me plut d'emblée. Les conversations enrichissantes que nous avons eues avec mon regretté oncle Si Ahmed Djellouli, référence majeure en matière d'histoire des pachas et des beys mais aussi de la Tunisie profonde et de sa société, nous plongeaient dans une atmosphère à laquelle l'appartenance du prince El-Mokhtar à l'ancienne famille régnante donnait un relief particulier.

# بوغا بلاّار حكاية عشرة



Boga mon amour

**F**ils du prince Taïeb Bey et petit-fils du pacha bey Ahmed (1929-1942), Sidi El- Mokhtar - comme nous nous plaisions à l'appeler selon la vieille urbanité tunisienne - naquit à La Marsa le 5 novembre 1933. Ancien élève du lycée Carnot, ayant bénéficié d'une solide formation bilingue grâce à la création d'une section tunisienne au sein de ce prestigieux établissement, il passa avec succès les épreuves du baccalauréat et se rendit en France où il s'inscrivit à la faculté de Droit de Paris. Son cursus fut couronné par la soutenance en 1968 d'une thèse monumentale (4 132 pages!) de doctorat d'Etat sur «*Le rôle de la dynastie husseïnite dans la naissance et le développement de la Tunisie moderne*». Il y ajouta un doctorat en science politique. Une fois ses hautes études achevées et inscrit au Barreau de Paris, il entra dans la vie active et ne tarda pas à s'imposer dans le domaine de la finance. Il acquit une renommée internationale comme spécialiste du leasing. Il participa ainsi activement à la préparation et à la rédaction de la convention d'Ottawa sur le crédit-bail. Directeur général adjoint de la holding Locafrance, il a longtemps représenté l'Association des sociétés financières à la Fédération européenne des associations de leasing (Leaseurop) à Bruxelles dont il présida pendant de nombreuses années le comité juridique. Toujours profondément attaché à son pays, malgré un inévitable éloignement dû aux circonstances historiques et politiques que l'on connaît, El-Mokhtar Bey joua un rôle de premier ordre dans l'introduction du leasing en Tunisie, conseillant judicieusement l'Etat et de jeunes financiers en tête desquels se trouvait Si Ahmed Abdelkéfi.

Au plan universitaire, El-Mokhtar Bey enseigna dans les années 1980 et 1990

à la faculté de Droit et de Sciences économiques de Montpellier.

Rentré définitivement en Tunisie après une vie professionnelle bien remplie, il consacra tout son temps à l'écriture avec le souci constant de faire mieux connaître sa famille et son rôle dans l'édification de la nation tunisienne. Il sut, avec une honnêteté intellectuelle qui fait honneur à sa mémoire, concilier son attachement à ses aïeux et l'objectivité qui sied à tout historien digne de ce nom. Ses archives, sa collection iconographique, les précieux objets à caractère historique, sa réflexion, ses souvenirs et ses écrits précis ont donné naissance à des ouvrages qui vinrent enrichir considérablement notre connaissance de la période deux fois centenaire des beys husseïnites. En 1993, paraissait son travail minutieux sur son ancêtre Husseïn Bey Ben Ali, fondateur de la dynastie en 1705. La présentation-dédicace de cet ouvrage à l'espace Sophonisbe de Carthage avec l'appui des autorités et en présence d'une très nombreuse assistance et de personnalités nationales constitua un réel événement culturel et politique. Les membres de la famille husseïnite, très émus, vécurent ce moment comme une juste réparation des avanies subies depuis 1957. Ils en surent gré au Président Ben Ali qui, en 1989, eut aussi le mérite de conférer à titre posthume le Grand cordon de l'Ordre de l'Indépendance à Moncef Pacha Bey.

En 2002, El-Mokhtar Bey publia son second ouvrage à compte d'auteur intitulé *Les beys de Tunis (1705-1957) Hérité, souveraineté, généalogie*. Fruit d'une recherche minutieuse, cette œuvre que j'ai eu l'honneur de préfacier, est une mine de renseignements abondamment commentés sur deux siècles et demi

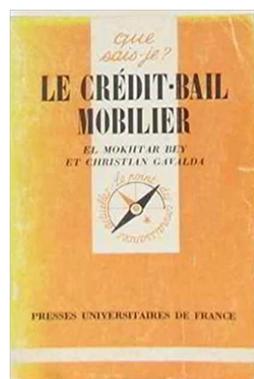
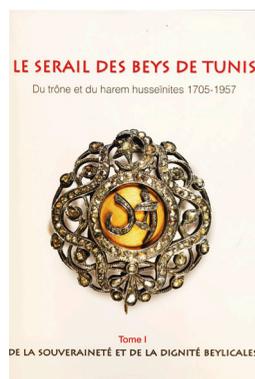
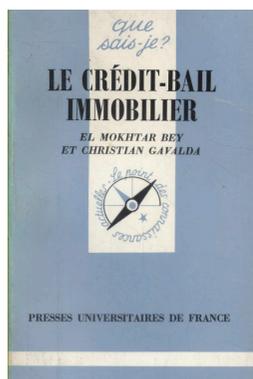
d'histoire tunisienne. Une documentation écrite et illustrée remarquablement riche et variée y vient appuyer de manière très agréable les développements savants de l'auteur. Il publia aussi - je l'ai appris et lu grâce à Harissa.com, le site web des Juifs Tunisiens de Paris - le récit de voyage inédit d'un jeune Français ayant séjourné à Tunis en mai-juin 1893.

En 2019, paraissait le premier tome de son dernier ouvrage intitulé *Le sérail des beys de Tunis*. Véritable encyclopédie de la dynastie beylicale husseïnite, cet opus de 600 pages, richement documenté et illustré, fut pour El-Mokhtar Bey l'œuvre d'une vie. Ses recherches, les efforts impressionnants qu'il déploya pour la rédaction, la mise en forme et l'édition furent réellement exténuants et sa santé en fut affectée. Sa disparition l'a privé de la joie de voir enfin publiés les tomes deux et trois de cet ouvrage, et nous, ses amis et ses lecteurs, du bonheur de poursuivre sous sa conduite érudite la promenade captivante dans l'univers du sérail, son organisation, ses palais, ses personnages et ses us et coutumes.

Aussi, est-ce avec émotion que j'adresse, ici, un hommage à l'ami impeccable, à son souci qui fut constant de faire connaître l'histoire de son illustre famille et de sa chère Tunisie auxquelles sa brillante formation, sa compétence, sa droiture et son affabilité font honneur. Citant Molière, il aimait à dire que «*la naissance n'est rien là où la vertu n'est pas*». Qu'il repose en paix.

A son épouse Lella Zakiya née Baraket, à ses filles Lilia et Nadia, à ses proches, je renouvelle mes condoléances attristées. ■

Md.A.B.A.





• Par Habib Touhami

# L'emploi et le chômage au premier trimestre 2023

**S**elon l'INS, le taux de chômage en Tunisie serait de 16,1% au T1 2023 dont 13,9% pour les hommes et 21,2% pour les

femmes. Comparés aux taux du premier trimestre 2020, on constate une aggravation du taux global (16,1% contre 15,1%), une augmentation du taux masculin (13,9% contre 12,3%) et une légère diminution du taux féminin (21,2% contre 22,0%). Pour les jeunes âgés entre 15 et 24 ans, le taux de chômage serait de 40,2% (42,3% pour les hommes et 35,3% pour les femmes). Ainsi le taux de chômage 15-24 ans a augmenté entre T1 2020 et T1 2023, passant de 34,2% à 40,2%. Pour sa part, le taux de chômage des diplômés est passé de 28% au T1 2020 à 23,1% au T1 2023. Cette amélioration incombe semble-t-il à la baisse du taux de chômage des diplômées femmes qui passe de 38,3% au T1 2020 à 29,4% au T1 2023.

**Entre-temps, la population active a baissé, passant de 4200,3 (en 1000) au T1 2020 à 4078,1 au T1 2023,**

alors que le taux d'activité global a baissé lui aussi, passant de 48% au T1 2020 à 46% au T1 2023 (celui du sexe féminin restant stable, aux environs de 27% seulement). Quant à la population active occupée, elle a diminué, passant de 3565,5 (en 1000) au T1 2020 à 3422,3 au T1 2023, enregistrant une baisse de 143,2 mille.

**On serait tenté de lier l'évolution du chômage à l'évolution du PIB ou à celle des investissements** sauf qu'en

toute logique, le taux de croissance enregistré entre les deux dates se situe très en deçà du niveau supposé générateur d'emplois et qu'il existe un décalage de 2 à 3 ans entre investissements déclarés et emplois générés. C'est dire qu'aucune conclusion valable ne peut être tirée à ce stade de l'évolution de l'emploi et du chômage entre le T1 2020 et le T1 2023, d'autant que pour des raisons saisonnières, les fluctuations de l'offre et de la demande d'emploi ne peuvent pas être correctement appréciées au premier trimestre, c'est-à-dire en début d'année.

**Au-delà des chiffres, on observera que depuis 2011,** aucune réforme de fond n'a touché la politique de l'emploi. Sur le plan conceptuel, on continue à réfléchir séparément sur l'offre et la demande alors que l'emploi constitue un tout ayant deux facettes. On continue aussi à dissocier les créations d'emploi de la structure de la FBCF, à négliger l'apport de la dynamique du développement régional et à sous-estimer l'impact de l'évolution du profil de la demande intérieure et extérieure. On continue enfin, chez les décideurs comme chez les syndicats, à opposer emploi et productivité et à prétendre que l'économie solidaire et sociale constitue la seule issue face au chômage. ■

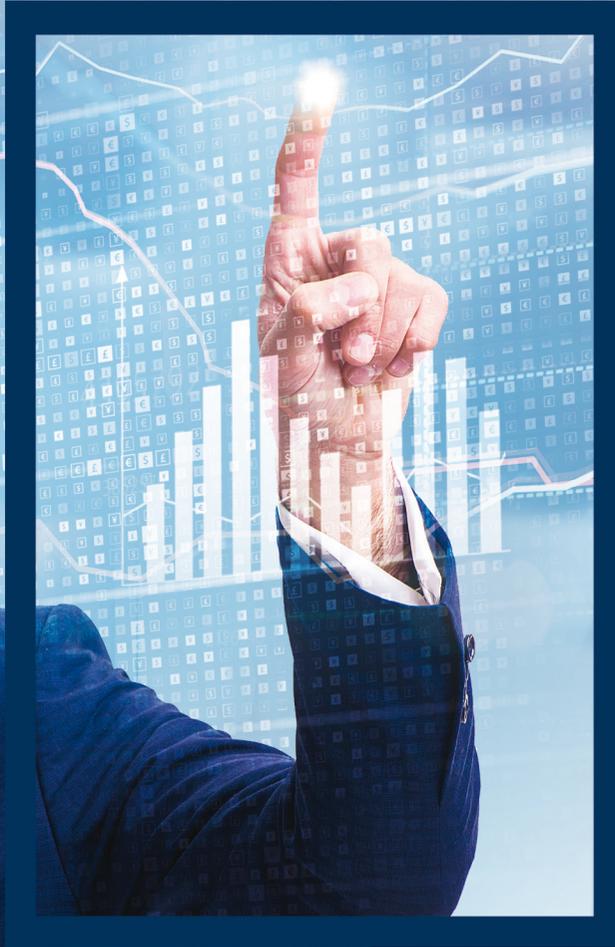
H.T.

البنك  
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

# BTNET ACCÉLÉREZ VOTRE BUSINESS *Plus* TRANSFORMATION DIGITALE

La gestion de vos flux et de vos liquidités 100% digitalisée.



Optimisez  
vos paiements



Pilotez  
votre trésorerie



Certifié par TUNTRUST  
pour la signature  
électronique



Centre de relation client 81 10 12 12

[www.bt.com.tn](http://www.bt.com.tn)



# QU'EST-CE QUI FAIT D'UNE ROLEX UNE ROLEX ?

**Ce ne sont pas les roues, ni les rouages.** Ce n'est pas l'acier que nous façonnons, ni l'or que nous forçons. Ce n'est pas la somme de toutes les pièces que nous concevons, fabriquons, polissons et assemblons. Ni les innombrables savoir-faire, ni le soin constant que nous apportons. C'est le temps qu'il faut. Les jours et

les mois nécessaires avant de pouvoir imprimer ce mot unique sur chaque cadran sortant de nos ateliers : « *Superlative* ». La marque de notre autonomie, de notre responsabilité, de notre intégrité. C'est tout ce que nous faisons. Mais nous le faisons entièrement. Pour, le moment venu, accompagner votre mouvement.

*#Perpetual*



**BEN JANNET & CO**  
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1  
TÉL +216 71 860 475  
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1  
TÉL +216 71 963 555



**ROLEX**